



FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(20 et 21 juin 1963)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 3

NATIONS UNIES

New York, 1964

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres	Paragraphes	Pages
I. — ORGANISATION DE LA SESSION	1-3	1
II. — DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4-8	2
III. — PLAN D'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU FISE	9-14	2
IV. — PLANIFICATION NATIONALE CONCERNANT LES BESOINS DE L'ENFANCE	15-19	3
V. — ENGAGEMENTS ET ALLOCATIONS	20-22	4
VI. — AIDE AUX PROGRAMMES	23-41	7
Considérations générales relatives aux programmes	27-29	8
Services de santé et lutte contre les maladies	30-33	8
Nutrition	34-36	9
Protection sociale	37-38	9
Enseignement	39-40	10
Formation professionnelle	41	10
VII. — RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET D'ADMINISTRATION	42-53	10
Rapports financiers pour 1962	43-44	10
Projet de budget additionnel pour 1963	45	11
Allocation au titre du budget de 1963	46	11
Budget des services d'administration et d'exécution pour 1964	47-53	11
VIII. — PRÉPARATION DE LA SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI AURA LIEU À BANGOK EN JANVIER 1964	54-71	12
Calendrier des séances	55	12
Visite dans les pays avant la session	56	12
Besoins des enfants d'Asie	57-60	12
Ordre du jour	61-67	13
Financement	68	14
Choix des représentants et des observateurs	69-71	14

(Suite à la page 3 de la couverture)

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/3821/Rev. 1
E/ICEF/469/Rev. 1



FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Rapport du Conseil d'administration (20 et 21 juin 1963)

I. — ORGANISATION DE LA SESSION

1. Le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance a tenu ses 296^e à 299^e séances au Siège de l'Organisation des Nations Unies, les 20 et 21 juin 1963. La liste des participants figure à l'annexe I.

2. L'ordre du jour (E/ICEF/467), tel qu'il a été adopté, comportait les points suivants:

1. Déclaration préliminaire du Directeur général;
2. Rapport du Comité du budget d'administration;

3. Plan d'utilisation des ressources financières pour la période 1963-1965;

4. Rapport du Comité du Programme;

5. Préparation de la session du Conseil d'administration qui doit se tenir à Bangkok en janvier 1964.

3. La liste de tous les documents publiés à l'occasion de la session figure dans le document E/ICEF/INF/Rev. 1.

II. — DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

4. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur général, après avoir signalé d'importants changements intervenus dans les cadres du FISE, a attiré l'attention du Conseil sur les principaux aspects de la situation financière de cet organisme. Les nouvelles procédures financières appliquées par le FISE ont permis au Conseil, en 1962, d'approuver des allocations dépassant le volume des recettes pour cette année-là et d'envisager la poursuite de cette politique en 1963 et en 1964. En 1964, les fonds d'opérations seront ramenés au niveau minimal auquel on peut les maintenir sans danger et, à partir de ce moment, le montant de la contribution de chaque gouvernement influera directement sur le volume des allocations que le FISE peut approuver ou prévoir. Le Directeur général a exprimé l'espoir qu'après avoir maintenu le niveau annuel des allocations à 40 millions de dollars environ pour 1962, 1963 et 1964, le FISE serait en mesure de porter le montant total de ces allocations à 45 millions de dollars en 1965. Pour cela, il faudrait cependant que les contributions des gouvernements et les contributions non officielles augmentent de plus d'un tiers par rapport à 1963.

5. Le Directeur général a indiqué qu'il avait eu des entretiens avec un certain nombre des principaux donateurs du FISE au sujet du niveau des contributions qui permettrait d'atteindre ce résultat. Il a fait valoir en particulier que les sommes versées au FISE devraient être considérées non pas comme une contribution à une oeuvre de charité internationale, mais comme une contribution permettant de donner aux jeunes générations une meil-

leure préparation à la vie. Une telle préparation dépend essentiellement des éléments que comporte le programme de développement national de chaque pays en voie de développement, mais l'aide extérieure est également nécessaire pour accélérer le progrès. Au cours des mois précédents, le FISE a entrepris certaines activités relatives à la planification en faveur de l'enfance dans le cadre du développement national (voir les paragraphes 15 à 19 ci-après). Dans chaque pays développé, les autorités responsables de l'aide bilatérale et multilatérale feraient un bon placement si elles examinaient ce qui pourrait être fait pour donner au bien-être et au développement de l'enfance et de la jeunesse la place qui leur revient dans les programmes bénéficiant d'une telle assistance. Dans le cadre d'un programme élargi, il serait extrêmement utile d'augmenter le montant de l'aide dispensée par l'intermédiaire du Fonds pour l'enfance.

6. Le Directeur a fait savoir qu'il avait assisté à la réunion des comités nationaux pour le FISE, tenue à Cologne, et qu'il avait été frappé par l'appui enthousiaste donné à l'éducation de l'opinion publique concernant les besoins de l'enfance dans les pays en voie de développement. Les comités nationaux pourraient jouer un rôle important en augmentant les ressources devant être utilisées en faveur des nouvelles générations¹.

¹ En ce qui concerne les travaux des comités nationaux pour le FISE en dehors de l'Europe, le Conseil a entendu, à sa 279^e séance, une déclaration du Directeur général de l'Association du Japon pour le FISE sur les activités de cet organisme touchant l'enseignement et les appels de fonds.

7. Le Directeur général a signalé le succès remporté par le Congrès alimentaire mondial, qui a été tenu par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a également mentionné les efforts utilement déployés en faveur de la campagne contre la faim, actuellement menée en Australie et en Nouvelle-Zélande, sous les auspices conjoints de la FAO et du FISE², ainsi que les projets intéressant l'enfance entrepris par certains comités chargés de la campagne contre la faim, notamment celui du Royaume-Uni. Un certain

nombre de comités nationaux pour le FISE ont apporté une contribution à ladite campagne en faisant connaître les problèmes que pose l'alimentation des enfants dans les pays en voie de développement.

8. Le Directeur général a fait rapport sur l'activité du Groupe consultatif en matière d'information, nommé par lui avec l'approbation du Président du Conseil d'administration, conformément à la décision prise par cet organe en juin 1962 (E/ICEF/454/Rev. I, par. 119). Selon l'avis du Groupe consultatif, on devrait encourager et renforcer les efforts actuellement accomplis par le FISE en vue de faire connaître au public, d'une part, les besoins de l'enfance dans les pays en voie de développement, et, d'autre part, les possibilités d'aide concernant la protection des enfants et leur préparation à la vie. On a également reconnu la nécessité de diffuser plus largement à l'avenir les renseignements destinés à différents publics, notamment au moyen de films appropriés.

² A sa 297^e séance, le Conseil a entendu un exposé du Président du Comité chargé de la campagne australienne contre la faim, soulignant l'intérêt considérable et soutenu que cette oeuvre avait suscité. L'objectif à atteindre se chiffrait à un million de livres australiennes (2 240 000 dollars) et le FISE devait recevoir la moitié des recettes nettes. Le Conseil a été également avisé que l'équivalent de plus de 300 000 dollars, représentant la part du FISE, avait été recueilli au cours de la campagne organisée en Nouvelle-Zélande.

III. — PLAN D'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU FISE

9. Avant 1961, on n'approuvait d'allocations que lorsque les ressources correspondantes étaient disponibles. En général, deux ou trois ans s'écoulaient avant que les allocations approuvées pour la plupart des projets aient été complètement utilisées. De ce fait, et à mesure que les années passaient, une réserve considérable de fonds alloués mais demeurés inutilisés s'était constituée.

10. Tenant compte du fait que la plupart des gouvernements qui apportaient leur appui au FISE versaient désormais régulièrement une contribution tous les ans, le Conseil d'administration a décidé, en juin 1961, d'adopter une solution d'assistance plus souple et des procédures financières qui assureraient une utilisation plus rapide des ressources du FISE et permettraient à celui-ci de fournir chaque année, pendant quelques années, une assistance supérieure au volume de ses recettes pour l'année correspondante.

11. A cette fin, on a décidé de renoncer à la pratique qui consistait à approuver des allocations pour des tranches futures d'assistance et de limiter désormais les allocations à la fraction de l'assistance approuvée correspondant aux demandes d'achat que les services extérieurs du FISE présenteraient pendant les douze mois à venir. Il a été entendu, en outre, qu'une partie des allocations pourrait être constituée par des ressources qui, normalement, devraient devenir disponibles avant la session suivante du Conseil. Enfin, pour pouvoir donner à un gouvernement, désireux de prendre les mesures financières et administratives à long terme nécessaires à l'exécution de programmes, l'assurance qu'il pourra compter sur un appui financier d'un montant donné pendant un certain nombre d'années, le Conseil a eu recours à un système «d'engagements» lui permettant de consentir d'avance à fournir son aide pour les stades ultérieurs d'exécution desdits programmes. Bien entendu, il faudrait par la suite approuver de nouvelles allocations pour faire face à ces engagements.

12. On pouvait constater dès la fin de 1962 que les objectifs des nouvelles procédures financières étaient en

voie d'être atteints. Les programmes approuvés en 1961 et 1962, et ceux qui étaient en préparation pour 1963 et 1964, absorberaient toutes les ressources du FISE en vertu du nouveau système et réduiraient considérablement la réserve de fonds alloués et inutilisés.

13. Dans son rapport au Conseil d'administration (E/ICEF/AB/L.33) et au cours des délibérations de celui-ci, le Directeur général a appelé l'attention sur les points essentiels ci-après, en ce qui concerne la situation financière du FISE, considérée dans le cadre de l'expérience acquise pendant les deux dernières années et des prévisions établies pour les deux prochaines années :

Volume des demandes. — L'élargissement de la politique d'assistance décidé par le Conseil en juin 1961 avait donné lieu à une augmentation des demandes intéressant la santé, la nutrition et les services sociaux destinés à l'enfance, domaines sur lesquels le FISE avait jusqu'alors concentré ses ressources. Parallèlement, on avait fait un premier pas important dans les domaines de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Engagements. — En 1962, le Conseil a approuvé des engagements d'un montant total de 50,1 millions de dollars, soit une augmentation de 12,8 millions par rapport à 1961. Selon le Directeur général, le niveau maximal auquel pouvaient être portés sans danger les nouveaux engagements approuvés pour 1963 et 1964 — compte tenu des recettes prévues pour ces deux années — ne devait pas dépasser 45 millions de dollars par an.

Allocations. — En 1962, les allocations approuvées par le Conseil d'administration ont atteint au total 44,6 millions de dollars, soit une augmentation de 14,2 millions de dollars par rapport à 1961. Le Directeur général estimait que les allocations de 1963 et de 1964 ne devraient pas dépasser environ 40 millions de dollars par an, à moins que les recettes n'augmentent.

Dépenses. — En 1962, les dépenses se sont élevées à 30,4 millions de dollars, soit une augmentation de 6 millions par rapport à 1961. On comptait qu'elles atteindraient 38 millions de dollars (estimation médiane) en 1963 et 44 millions de dollars (estimation médiane) en 1964. Ces dépenses dépasseraient donc considérablement les recettes estimées à 33 millions de dollars en 1963 et à 36 millions en 1964, ce qui aurait pour effet de ramener l'actif net du FISE, servant de fonds d'opérations, à environ 25 millions de dollars. Une partie de ces avoirs consisterait en contributions à recevoir des gouvernements et en monnaies qui ne seraient pas entièrement

convertibles. De ce fait, le Directeur général estimait qu'en cours d'année, les fonds disponibles pour les dépenses courantes de fournitures et de fret, ainsi que pour les dépenses d'administration, seraient parfois réduits à un montant aussi peu élevé que 10 millions de dollars. C'est pourquoi il croyait que le chiffre de 25 millions de dollars représentait le niveau minimal auquel les fonds d'opérations pouvaient être maintenus sans danger.

14. Sur la base des propositions du Directeur général et des recommandations du Comité du budget d'administration, le Conseil d'administration a réaffirmé la politique financière qui était déjà partiellement appliquée et selon laquelle les allocations sont déterminées en fonction des prévisions de recettes, conformément aux méthodes budgétaires suivies par les organisations ayant un revenu régulier. Le Conseil d'administration a jugé opportun de préciser les directives financières du FISE, en fixant le niveau minimal auquel il est possible de maintenir sans danger les fonds d'opérations de même que les niveaux maximaux auxquels peuvent être portés sans danger les engagements et les allocations non liquidés. Par conséquent, il a été décidé :

a) Que l'objectif à atteindre, s'agissant du niveau des fonds d'opérations (avoirs nets, représentés par l'encaisse et les sommes à recevoir), serait fixé à 25 millions de dollars, étant entendu que le montant de ces fonds pourrait varier entre 20 et 30 millions de dollars;

b) Que les engagements non liquidés pourraient atteindre au maximum 30 millions de dollars;

c) Qu'à l'avenir les allocations seraient fondées sur les ressources prévues jusqu'à la session suivante du Conseil et que toute erreur dans les prévisions serait rectifiée pendant la période suivante.

Le Conseil d'administration a reconnu qu'il faudrait peut-être reviser ces niveaux, bien qu'ils aient été établis d'après les évaluations les plus précises que le Directeur général ait pu faire en ce qui concerne les recettes et les dépenses. En conséquence, il a été décidé que le Conseil d'administration procéderait, en 1964, à un nouvel examen de la planification financière à la lumière de l'expérience acquise, en soumettant d'abord la question au Comité du budget d'administration.

IV. — PLANIFICATION NATIONALE CONCERNANT LES BESOINS DE L'ENFANCE

15. En juin 1962, le Conseil d'administration avait décidé que le FISE devrait être en mesure de fournir aux pays intéressés une aide leur permettant d'accorder l'attention voulue à l'enfance et à la jeunesse lors de l'élaboration de leurs programmes de développement économique et social. Il avait été également convenu que le FISE devrait entrer en contact avec les commissions économiques régionales des Nations Unies et accorder l'appui nécessaire à la formation des fonctionnaires responsables des aspects de la planification intéressant l'enfance et la jeunesse.

16. Le secrétariat du FISE a engagé des pourparlers avec un certain nombre de commissions nationales de planification, avec les secrétariats des commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies et avec les organismes des Nations Unies dont l'activité porte sur divers aspects des problèmes de l'enfance. Dans le cadre de ces activités, le secrétariat du FISE a étudié avec la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) et la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) la possibilité d'organiser, sous les auspices conjoints du FISE et de ces deux organismes, un cycle d'études qui réunirait les autorités compétentes de l'une et l'autre région, afin qu'elles examinent les mesures à prendre en faveur de l'enfance et de la jeunesse lors de la préparation des programmes de développement économique et social. On envisageait aussi de procéder à des discussions analogues avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

17. Le Directeur général a également étudié la possibilité de tenir, avant ces cycles d'études régionaux, une réunion de la table ronde d'une durée approximative de cinq jours ouvrables afin de tracer les grandes lignes d'autres activités relatives à cette question. Un petit groupe formé d'économistes, de planificateurs et de spécialistes des problèmes de l'enfance, représentant les pays développés et ceux qui sont en voie de développement,

seraient invités à étudier ce sujet, en examinant les aspects particuliers de ses divers secteurs, aussi que les relations existant entre ces derniers. Des représentants de la Direction des affaires sociales du Secrétariat des Nations Unies et des institutions spécialisées seraient également invités à assister à cette réunion, en qualité d'observateurs. On espérait que cette table ronde se tiendrait en Europe, en avril 1964, et qu'elle serait suivie de la première des conférences régionales qui pourrait avoir lieu en Asie, vers la fin de la même année. Au surplus, le FISE comptait établir une étroite collaboration avec l'Institut de développement social qui commencera à fonctionner à Genève, l'an prochain; les études sur l'enfance que cet organisme pourrait entreprendre seraient d'une grande utilité.

18. En ce qui concerne les instituts régionaux de développement économique et social, les consultations ont progressé de manière satisfaisante au sujet des arrangements coopératifs visant à favoriser et à intégrer dans les plans de développement national les études et la formation destinées à améliorer, à longue échéance, les conditions d'existence de l'enfance et de la jeunesse ainsi que leur préparation à la vie. En vertu d'un accord conclu avec l'Institut régional pour l'Amérique latine, le FISE s'est engagé à verser le traitement d'un professeur spécialisé en matière de ressources humaines correspondant aux besoins de l'enfance. En outre, le FISE a déjà accordé des bourses pour stages de perfectionnement dans cet institut, à l'intention notamment de dirigeants de l'enseignement et du service social. Des projets analogues de coopération avec l'Institut régional pour l'Asie et la Commission économique pour l'Afrique étaient également en cours d'élaboration.

19. Le Directeur général a exprimé l'espoir que des propositions relatives aux questions ci-dessus pourraient être soumises au Conseil d'administration à la session qui aura lieu en janvier 1964.

V. — ENGAGEMENTS ET ALLOCATIONS

20. Le Conseil d'administration a approuvé des engagements d'un montant total de 19,9 millions de dollars, dont 13,2 millions pour l'aide aux programmes (voir tableau 1 ci-après), 6,5 millions pour les services d'administration et d'exécution en 1964 et 0,1 million pour les dépenses supplémentaires desdits services en 1963 (voir par. 45 et 53). A la clôture de la session, le solde des engagements approuvés devant faire l'objet de demandes d'allocations à des sessions ultérieures se chiffrait à 22,8 millions de dollars (dont 16,2 millions pour l'aide aux programmes).

21. Les allocations approuvées représentaient au total 14,1 millions de dollars, dont 11 millions pour l'aide aux programmes (voir tableau 2 ci-après) et 3,1 millions pour

les dépenses des services d'administration et d'exécution pendant les six derniers mois de 1963 (voir par. 46).

22. Le Conseil a noté que les sommes suivantes, représentant le solde inutilisé de précédentes allocations, avaient été reversées à la masse commune des ressources du FISE en 1963:

	<i>Dollars des Etats-Unis</i>
a) Solde non engagé des allocations approuvées pour 1962 au titre des dépenses des services d'administration et d'exécution (E/ICEF/AB/L. 27, par. 60)	222 755,33
b) Solde non utilisé des fonds alloués pour l'aide aux projets (E/ICEF/324/Rev.1, par. 4)	891 323,51
TOTAL des fonds reversés	1 114 078,84

Tableau 1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS* APPRUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA SESSION DE JUIN 1963
PAR TYPE DE PROGRAMME ET PAR RÉGION
(En dollars des États-Unis)

	Afrique	Amériques	Aide méridionale et central	Aide orientale et Pakistan	Europe	Méditerranée orientale	Programmes inter-régionaux	Total	Pourcentage
Santé	718 100	1 310 940	305 000	3 580 913	145 000	518 000	17 000	6 594 953	53,99
Services de santé	481 600	145 940	95 000	2 854 000	145 000	—	17 000	3 738 540	30,61
Lutte contre les maladies	236 500	1 165 000	210 000	726 913	—	518 000	—	2 856 413	23,38
Paludisme	38 500	1 066 000	210 000	48 100	—	326 000	—	1 688 600	13,82
Tuberculose/BOG	—	85 000	—	397 600	—	—	—	482 600	3,95
Lèpre	168 000	14 000	—	172 000	—	—	—	354 000	2,90
Plan	—	—	—	105 500	—	—	—	105 500	0,86
Trachome	30 000	—	—	—	—	192 000	—	222 000	1,82
Autres maladies	—	—	—	3 713	—	—	—	3 713	0,03
Nutrition	1 486 000	104 060	20 000	92 000	—	149 000	10 000	1 861 060	15,23
Alimentation des enfants	—	—	—	2 800	—	—	—	2 800	0,02
Nutrition appliquée	989 000	104 060	—	29 200	—	149 000	10 000	1 281 260	10,49
Conservation du lait	497 000	—	—	60 000	—	—	—	557 000	4,56
Mise au point d'aliments riches en protéines	—	—	20 000	—	—	—	—	20 000	0,16
Protection sociale	497 000	—	—	114 800	—	135 000	—	746 800	6,11
Enseignement	581 500	390 000	132 000	1 178 000	—	—	—	2 281 500	18,68
Formation professionnelle	—	17 000	624 000	—	—	—	—	641 000	5,25
TOTAL POUR L'ASSISTANCE À LONG TERME	3 282 600	1 822 000	1 081 000	4 985 713	145 000	802 000	27 000	12 125 313	99,26
Secours d'urgence	—	—	—	—	—	—	—	89 818	0,74
Fret	—	—	—	—	—	—	—	12 215 131	100,00
TOTAL GÉNÉRAL POUR L'AIDE AUX PROGRAMMES	—	—	—	—	—	—	—	13 215 131	—
Dépenses supplémentaires des services d'administration et d'exécution pour 1963	—	—	—	—	—	—	—	140 000	—
Dépenses des services d'exécution pour 1964	—	—	—	—	—	—	—	4 225 400	—
Dépenses d'administration pour 1964	—	—	—	—	—	—	—	2 321 400	—
TOTAL GÉNÉRAL	—	—	—	—	—	—	—	19 901 931	—

* Un état récapitulatif des allocations approuvées par le Conseil d'administration à la session de juin 1963 figure au tableau 2.

Tableau 2

ETAT RÉCAPITULATIF DES ALLOCATIONS* APPRUVÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN JUIN 1963
PAR TYPE DE PROGRAMME ET PAR RÉGION
(En dollars des États-Unis)

	Afrique	Amérique	Aide multilatérale et centrale	Aide bivariante et bilatérale	Europe	Méditerranée orientale	Programmes inter-régionaux	Total	Pourcentage
<i>Santé</i>									
Services de santé	1 074 500	1 527 910	370 600	3 115 913	145 000	431 000	67 000	6 731 953	61,09
Lutte contre les maladies	771 500	362 940	95 000	2 320 000	145 000	—	67 000	3 701 440	34,13
Paludisme	303 000	1 165 000	275 600	795 913	—	431 000	—	2 970 513	26,96
Tuberculose/BCG	55 000	1 066 000	210 000	117 100	—	326 000	—	1 774 100	16,10
Lèpre	27 000	85 000	—	397 600	—	—	—	509 600	4,63
Fièvre	176 000	14 000	65 600	172 000	—	—	—	427 600	3,88
Trachome	—	—	—	105 500	—	—	—	105 500	0,96
Autres maladies	45 000	—	—	—	—	105 000	—	150 000	1,36
Nutrition	—	—	—	3 713	—	—	—	3 713	0,03
Alimentation des enfants	859 000	104 060	530 000	92 000	284 000	149 000	10 000	2 028 000	18,41
Nutrition appliquée	—	—	—	2 800	—	—	—	2 800	0,03
Conservation du lait	548 000	104 060	—	29 200	—	149 000	10 000	840 200	7,63
Mise au point d'aliments riches en protéines	311 000	—	510 000	60 000	284 000	—	—	1 165 000	10,57
Protection sociale	—	—	20 000	—	—	—	—	20 000	0,18
Enseignement	313 000	48 800	—	155 000	—	104 000	—	620 000	5,63
Formation professionnelle	380 500	250 000	132 000	505 000	—	—	—	1 333 500	12,10
Secours d'urgence	—	17 000	198 000	—	—	—	—	215 000	1,95
TOTAL POUR L'ASSISTANCE À LONG TERME	2 627 000	1 953 800	1 230 600	3 927 913	429 000	684 000	77 000	10 929 313	99,18
Secours d'urgence	—	—	—	—	—	—	—	89 818	0,82
TOTAL GÉNÉRAL POUR L'AIDE AUX PROGRAMMES	—	—	—	—	—	—	—	11 019 131	100,00
Prévisions pour les services d'exécution (2 ^e semestre de 1963)	—	—	—	—	—	—	—	1 938 400	
Prévisions pour les dépenses d'administration	—	—	—	—	—	—	—	1 208 375	
TOTAL GÉNÉRAL	—	—	—	—	—	—	—	14 165 906	

e) Un état récapitulatif des engagements approuvés par le Conseil d'administration à la session de juin 1963 figure au tableau 1.

VI. — AIDE AUX PROGRAMMES

23. Au cours de ses 270^e à 273^e séances, tenues les 17 et 18 juin 1963, le Conseil d'administration a examiné le rapport du Comité du programme (E/ICEF/P/L.328), et approuvé 105 recommandations touchant l'aide aux programmes. Ce total comprenait 100 recommandations relatives à des programmes dans 55 pays et territoires, trois recommandations visant des programmes interrégionaux de formation, une recommandation intéressant un programme régional de formation et une autre tendant à augmenter l'allocation globale pour les cas d'urgence

peu importants. On trouvera à l'annexe II une brève description de chacun des programmes approuvés.

24. La plus grande partie des engagements approuvés au titre des nouveaux programmes, soit 69 p. 100, intéresse l'assistance relative à la santé et à la nutrition, tandis que 30 p. 100 du montant total approuvé concernait la protection sociale, l'enseignement et la formation professionnelle. Les engagements et les allocations approuvés pour l'aide au programme peuvent se récapituler comme suit:

Tableau 3

ETAT RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS ET DES ALLOCATIONS APPRUVÉS POUR L'AIDE AUX PROGRAMMES

	Nouveaux engagements			Allocations	
	Nombre de programmes	Montant en milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage par rapport au total	Montant en milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage par rapport au total
Santé	59	6 594,9	54,0	6 731,9	61,1
Services de santé	(24)	(3 738,5)	(30,6)	(3 761,4)	(34,1)
Lutte contre les maladies	(35)	(2 856,4)	(23,4)	(2 970,5)	(27,0)
Nutrition	17	1 861,1	15,2	2 028,1	18,4
Protection sociale	14	746,8	6,1	620,8	5,6
Enseignement	12	2 281,5	18,7	1 333,5	12,1
Formation professionnelle	2	641,0	5,3	215,0	2,0
Total pour l'assistance à long terme	104	12 125,3	99,3	10 929,3	99,2
Secours d'urgence	1	89,8	0,7	89,8	0,8
TOTAL POUR L'AIDE AUX PROGRAMMES	105	12 215,1	100,0	11 019,1	100,0
Fret		1 000,0			
TOTAL GÉNÉRAL		13 215,1			

Tableau 4

PROGRAMMES AIDÉS PAR LE FISE À LA CLÔTURE DE LA SESSION DU CONSEIL TENUE EN JUIN 1963

	Afrique	Amériques	Asie méridionale et centrale	Asie orientale et Pakistan	Europe	Méditerranée orientale	Programmes interrégionaux	Nombre de programmes bénéficiaires d'une assistance du FISE
Services de santé	41	49	7	30	9	16	4	156
Lutte contre les maladies	45	39	8	38	4	26	—	160
Nutrition	24	46	6	16	6	13	4	115
Protection sociale	20	6	—	9	—	9	—	44
Enseignement	8	8	1	5	1	4	—	27
Formation professionnelle	1	4	1	—	—	—	—	6
Secours d'urgence	1	—	—	—	—	3	—	7
TOTAL	143	152	23	98	20	71	8	515

25. Les trois quarts environ des recommandations approuvés portaient sur des programmes qui recevaient déjà une assistance. Une aide a été approuvée pour la première fois en faveur de 25 programmes répartis comme suit: 10 concernant l'enseignement, 7 la nutrition appliquée, 2 les services de santé, 2 la lutte contre les maladies, 2 les services de protection de la famille et de l'enfance et 2 la formation professionnelle.

26. A la clôture de la session, le nombre total des programmes aidés par le FISE s'élevait à 515, y compris 8 programmes interrégionaux et 507 programmes intéressant 114 pays et territoires, comme l'indique le tableau 4 ci-après. (On trouvera dans le document E/ICEF/470 un relevé plus détaillé des programmes classés par pays et par domaine d'assistance.)

Considérations générales relatives aux programmes

27. L'attention du Conseil d'administration a été attirée sur un certain nombre de considérations générales touchant la programmation, qui ont été exposées au cours des séances du Comité du programme consacrées à l'examen des recommandations relatives aux programmes et qui sont discutées dans le rapport présenté au Conseil par ce comité (E/ICEF/P/L. 328). Comme il est indiqué aux paragraphes 4 et 13 ci-dessus, la situation financière du FISE exigeait que les allocations pour l'année 1963 soient limitées à 40 millions de dollars environ³. Or, l'examen de l'évolution des programmes dans toutes les régions, telle qu'elle se manifestait dans les plans plus ou moins fermes des pays intéressés, montrait que les demandes d'aide adressées au FISE excédaient de beaucoup les ressources prévisibles du Fonds. En conséquence, le FISE a dû prendre diverses mesures pour modifier la planification de l'aide aux programmes. Il a été décidé de donner la priorité aux programmes continus, de procéder à une évaluation plus rigoureuse des besoins, de travailler en étroite collaboration avec d'autres sources d'aide extérieure et de différer certains programmes. On a pris en outre certaines dispositions touchant l'utilisation des soldes non dépensés des fonds précédemment alloués au fret et à l'assistance connexe fournie sous une forme autre que le matériel (voir E/ICEF/P/L. 328, par 12 et 13).

28. Le Comité du programme et le Conseil d'administration ont constaté avec satisfaction qu'on avait enregistré des progrès considérables au cours des années pour un grand nombre de projets, et ils ont noté en particulier l'amélioration sensible de la quantité et de la qualité des services ainsi que la tendance à incorporer dans de vastes programmes une grande variété de services intéressant la santé, la nutrition, l'enseignement, la protection sociale et d'autres services collectifs. Certaines délégations ont exprimé des doutes au sujet de certains programmes qui, à leur avis, semblaient dépasser les limites de la compétence du FISE. Ces réserves, qui d'ailleurs n'ont pas été partagées par tous les membres du Conseil, n'ont pas été suivies de propositions touchant l'ordre du jour

³ Ce montant tient compte des allocations prévues pour la deuxième session de l'année, qui sera tenue en janvier 1964 au lieu de décembre 1963.

de la prochaine session du Conseil (voir par. 64 ci-après). En présentant au Comité les recommandations relatives aux programmes, les directeurs régionaux du FISE ont appelé l'attention sur les évaluations qui avaient été faites au sujet d'un certain nombre de programmes, et les représentants des institutions spécialisées ont complété ces données. Les membres du Comité ont reconnu, de façon générale, la nécessité d'établir des évaluations plus méthodiques qui serviraient de guide aux activités continues (voir par. 64). On s'est félicité de l'importance qui continue à être accordée à la formation dans nombre de programmes et de l'étroite coordination qui existe, s'agissant de la planification des programmes, entre l'aide fournie par le FISE et l'assistance provenant d'autres sources, tant internationales que bilatérales. On a également accueilli avec satisfaction la coopération croissante avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); le Conseil d'administration a été particulièrement satisfait d'apprendre que le Directeur général de l'UNESCO comptait détacher prochainement un conseiller au siège du FISE.

29. On a attiré l'attention du Conseil sur l'élément important que représentent les transports dans le cadre de l'aide accordée par le FISE. Il y avait environ 11 500 véhicules du FISE utilisés au titre de programmes bénéficiant de l'assistance du FISE et, en outre, un nombre considérable de bicyclettes, scooters et petits bateaux. On estimait qu'en 1964 il faudrait remplacer 750 véhicules et fournir également 1 650 nouveaux véhicules. Les fonctionnaires du FISE chargés des transports ont aidé les gouvernements à mettre sur pied des services satisfaisants pour l'entretien des véhicules à moteur dont leurs services de santé et de protection sociale ont besoin, en particulier les véhicules du FISE. Partout où ces services ont été organisés, on a enregistré une réduction des frais afférents à l'utilisation, l'entretien et la réparation des véhicules employés aux fins des programmes, une prolongation de la durée d'utilisation des véhicules et une augmentation du pourcentage des véhicules maintenus en bon état.

Services de santé et lutte contre les maladies

30. L'assistance destinée aux services de santé et à la lutte contre les maladies a continué de constituer la majeure partie de l'aide fournie par le FISE, représentant plus de 61 p. 100 des allocations approuvées au titre des programmes. Le conseil s'est félicité de l'importance croissante accordée au développement des services d'hygiène maternelle et infantile de base ainsi que du concours apporté à ces programmes par des conseillers en matière d'hygiène maternelle et infantile.

31. Dans un grand nombre de pays où le FISE participait aux programmes d'hygiène depuis quelques années, l'assistance envisagée avait trait à la poursuite ou à l'expansion des activités existantes. Sur les 59 programmes ayant fait l'objet d'allocations, seuls quatre (dont deux relatifs aux services de santé et deux à la lutte contre les maladies) étaient assistés pour la première fois. Les allocations approuvées pour la poursuite de 14 des programmes de lutte antipaludique représentaient presque les deux tiers de l'allocation globale approuvée à la session

pour la lutte contre les maladies. A la clôture de la session, le FISE assistait 34 programmes de lutte antipaludique, répartis comme suit: 23 dans les Amériques, 5 en Méditerranée orientale, 5 en Asie et un en Afrique, ainsi que 12 campagnes de vaccination par le BCG et 36 autres programmes de lutte antituberculeuse, 35 programmes de lutte antilépreuse (dont 20 intéressaient l'Afrique) et 19 programmes de lutte contre le pian.

32. Pendant les débats du Comité du programme sur les programmes d'hygiène et de lutte contre les maladies, on a accordé une attention spéciale aux questions de politique soulevées par certains d'entre eux. Les discussions ont porté notamment sur une aide considérable du FISE pour l'approvisionnement en eau potable de certains villages, sur la formation pédiatrique, sur la lutte antituberculeuse, particulièrement les campagnes de vaccination par le BCG, et sur les campagnes de lutte antilépreuse qui étaient menées depuis un certain nombre d'années. Les diverses opinions exprimées au cours de ces délibérations ont été résumées dans le rapport du Comité du programme (E/ICEF/P/L.328, par. 29, 30, 35, 39, 50 à 54), et il en a été tenu compte dans les suggestions concernant l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil (voir par. 64 ci-après). Lorsque le Conseil a examiné le rapport du Comité du programme, certaines de ces vues ont été présentées à nouveau et, en outre, la question de l'ordre de priorité à donner à l'aide destinée aux enfants handicapés a été soulevée. Les incidences de l'aide aux programmes de lutte antipaludique n'ont pas fait l'objet d'un débat prolongé, étant donné que ce sujet constituera un point spécial de l'ordre du jour de la session du Conseil qui aura lieu en janvier 1964 (voir par. 62 ci-après).

33. Lors de l'examen du rapport du Comité du programme par les membres du Conseil, on a attiré l'attention sur un nouveau vaccin contre la rougeole et sur la possibilité que le FISE reçoive prochainement des demandes d'assistance pour la lutte contre cette maladie. Il a été suggéré que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) donne des avis au FISE sur la possibilité de fournir une assistance en matière d'immunisation contre la rougeole, particulièrement dans le cadre des services sanitaires de base intéressant l'hygiène maternelle et infantile. Le représentant de l'OMS a déclaré que cet organisme serait en mesure de faire des recommandations à cet égard à la prochaine session du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires qui doit se réunir en 1964.

Nutrition

34. Plus de 18 p. 100 des allocations approuvées étaient destinées à des programmes de nutrition, y compris 12 programmes de nutrition appliquée et 5 programmes continus de conservation du lait. Il y avait 7 nouveaux programmes de nutrition appliquée, ce qui portait le nombre total des programmes de ce genre aidés par le FISE à 58, dont 24 pour les Amériques, 19 pour l'Afrique, 7 pour la Méditerranée orientale, 5 pour l'Asie, 2 pour l'Europe et un projet interrégional.

35. L'assistance accordée aux programmes de nutrition appliquée portait sur une vaste gamme d'activités. Parmi celles-ci on relève la formation de nutritionnistes

à tous les échelons, allant du personnel national de catégorie supérieure jusqu'aux travailleurs sociaux dans les villages, l'accroissement de la production et de la consommation d'aliments de protection dans les villages, accompagné de l'éducation nutritionnelle connexe, ainsi que la mise au point et l'incorporation dans les régimes de nouveaux aliments riches en protéine, qui peuvent être produits localement et distribués à peu de frais. En sus des programmes figurant sous la rubrique «nutrition», un certain nombre de programmes, spécialement dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la puériculture et de l'économie domestique, comportaient d'importants aspects relatifs à la nutrition appliquée.

36. D'une manière générale, il a été reconnu au cours des débats du Comité du programme et du Conseil d'administration que le montant de l'aide accordée par le FISE aux programmes de nutrition était très faible en regard de l'immensité du problème et qu'il n'était pas facile de délimiter les domaines d'assistance du FISE, du fait que l'intérêt était centré sur des mesures à long terme visant à améliorer la nutrition infantile. Quelques délégations ont fait valoir que certains aspects de l'assistance relative à la nutrition semblaient quelque peu éloignés des objectifs principaux du FISE et que ces types d'aide relevaient plutôt de la compétence d'autres organismes; d'autres délégations au contraire ont entièrement appuyé l'orientation actuelle de l'assistance du FISE dans ce domaine. En général, on s'est déclaré satisfait de la coopération accrue qui existe entre les diverses institutions spécialisées participant à l'élaboration des projets, mais certaines questions ont été posées au sujet de la répartition des tâches entre ces organismes. On s'est accordé à reconnaître, d'une manière générale, que l'éducation nutritionnelle était indispensable au succès des efforts entrepris en vue de relever les niveaux de nutrition, et l'on a insisté sur la nécessité d'adapter les habitudes alimentaires aux produits nutritifs qui peuvent être obtenus localement (E/ICEF/P/L. 328, par. 61 à 81).

Protection sociale

37. Dans le domaine de la protection sociale, une assistance a été approuvée pour 14 programmes, dont 2 étaient nouveaux et 12 avaient déjà bénéficié d'une aide. A la clôture de la session, le FISE assistait 44 projets de protection sociale, dont 28 intéressaient les services sociaux de l'enfance, 13 la puériculture et l'économie domestique et 3 le développement communautaire. On a continué essentiellement à mettre l'accent sur la formation de personnel de protection sociale, de niveau varié, pour affectation à des programmes relatifs à l'enfance et à la fourniture de moyens supplémentaires pour donner aux femmes une formation concernant la puériculture, l'économie domestique, l'amélioration du foyer et la vie communautaire. Nombre de ces programmes bénéficiaient des services de conseillers fournis par l'intermédiaire des programmes d'assistance technique de l'ONU, ces derniers étant complétés dans certains cas par des bourses d'études à l'étranger. Des relations de travail étroites existaient entre la Direction des affaires sociales du Secrétariat des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour ce qui est des programmes de puériculture et d'économie domes-

tique. L'Organisation mondiale de la santé a fourni des conseils techniques pour les programmes de protection sociale comptant d'importants aspects sanitaires.

38. Lors de l'examen du rapport du Comité du programme, certains membres du Conseil d'administration ont déclaré qu'on devrait accorder plus d'importance à l'aide du FISE destinée aux enfants et aux jeunes gens des familles nouvellement installées dans des zones urbaines surpeuplées; on a suggéré que le FISE demande à la Direction des affaires sociales du Secrétariat des Nations Unies d'accorder plus d'attention à ce problème.

Enseignement

39. Le Conseil a approuvé l'octroi d'une aide à 12 programmes d'enseignement intéressant 4 régions, ce qui porte le nombre de pays bénéficiant de ce type d'assistance à 27, dont 8 en Afrique, 8 dans les Amériques, 6 en Asie, 4 en Méditerranée orientale et un en Europe. L'augmentation de l'aide à l'enseignement constituait le fait nouveau le plus marquant dans l'évolution de l'assistance fournie par le FISE et traduisait le désir des gouvernements d'accorder un rang de priorité élevé à ce type d'assistance. Les projets en question montraient également le caractère pratique que les gouvernements s'efforçaient de donner à leurs programmes d'enseignement, afin que les jeunes gens soient mieux préparés aux tâches qui les attendent à la fin de leurs études, d'autant plus que celles-ci se limitent souvent à quelques années d'instruction primaire. Dans la mesure du possible, on s'est attaché, en ce qui concerne l'élaboration de ces programmes, à fournir un enseignement aux filles aussi bien qu'aux garçons.

40. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui avait joué un rôle actif dans l'élaboration des plans relatifs à chacun de ces programmes, devait également participer à leur exécution. Dans la plupart des cas, il était prévu que des conseillers de l'UNESCO aideraient, sur place, à la pour-

suite des activités en question et que cette organisation détacherait sous peu un conseiller au siège du FISE. En plusieurs cas, l'assistance fournie par le FISE et l'UNESCO à ces programmes semblait devoir compléter l'aide accordée par le Fonds spécial, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ou des organismes bilatéraux. Les trois nouveaux programmes d'enseignement intéressant les Amériques s'inscrivaient tous dans le cadre de plans mis au point à la Conférence sur l'éducation et le développement économique et social en Amérique latine tenue en 1962 sous les auspices, entre autres, de l'UNESCO et de la CEPAL, et faisaient partie des plans nationaux élaborés par les départements de planification des pays intéressés. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OMS participaient à l'élaboration et à l'exécution de programmes d'éducation nutritionnelle et sanitaire dans les écoles.

Formation professionnelle

41. Les deux nouveaux programmes approuvés aux fins de formation préprofessionnelle avaient été mis au point avec la participation active de l'OIT. Le Conseil a noté que l'UNESCO fournirait une assistance appropriée dans la mesure où ce domaine touche à des questions d'enseignement général. A la fin de la session, le FISE assistait six programmes intéressant la formation professionnelle et préprofessionnelle. L'un des programmes approuvés, entrepris en Inde, représente le premier projet pilote dans le cadre d'un plan national visant à introduire, dans les 15 Etats de ce pays, la formation préprofessionnelle à l'intention des écoliers qui ne terminent pas leurs études. Lors des débats du Comité du programme sur ce projet, on a souligné combien il était important d'étudier soigneusement et de suivre de près l'exécution de ce programme, qui pourrait servir de modèle à des entreprises analogues dans d'autres pays.

VII — RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET D'ADMINISTRATION

42. A sa trente-deuxième session (E/ICEF/AB/L.34), le Conseil d'administration était saisi d'un rapport du Comité du budget d'administration portant sur les rapports financiers pour 1962, le plan d'utilisation des ressources financières du FISE, les prévisions budgétaires pour 1964 et le projet de budget additionnel pour 1963 concernant les services d'administration et d'exécution, le budget du Fonds des cartes de vœux pour 1963 et le Fonds de roulement pour les services d'information du FISE. Ces questions sont traitées ci-après dans les paragraphes 43 à 53, à l'exception du plan d'utilisation des ressources financières du FISE qui a été étudié dans les paragraphes 9 à 14 ci-dessus.

Rapports financiers pour 1962

43. Le Conseil a noté que le Comité avait examiné et approuvé le rapport financier du Directeur général pour

1962 (E/ICEF/AB/L.27 et Corr.1) et un rapport relatif aux dépenses des services d'administration et d'exécution pour cette même année (E/ICEF/AB/L.29). Le Comité a également pris note du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur la vérification des comptes du FISE pour 1962 (E/ICEF/AB/L.27/Add.1).

44. Il ressort du rapport financier (E/ICEF/AB/L.27 et Corr.1) du Directeur général qu'en 1962 les recettes ont atteint l'équivalent de 29,7 millions de dollars, soit une progression d'environ 1,8 million par rapport à 1961. Les contributions non officielles, y compris les campagnes organisées, entraînent pour 1,2 million de dollars dans cette augmentation. On a exprimé l'espoir que cette source de revenus prendrait de plus en plus d'importance à mesure qu'un nombre croissant de pays recourraient à cette méthode pour appuyer les activités du FISE, se joignant ainsi aux nombreux pays où, depuis longtemps déjà, de vastes collectes sont organisées au profit du Fonds par

le secteur privé. Les engagements, allocations et dépenses de l'année 1962 sont étudiés au paragraphe 13 du présent rapport.

Projet de budget additionnel pour 1963

45. Le Conseil a approuvé le projet de budget additionnel des services d'administration et d'exécution pour 1963 (E/ICEF/AB/L.24), qui s'élevait à 140 000 dollars et le budget révisé pour 1963, recommandé par le Comité du budget d'administration (E/ICEF/AB/L.34, par. 17). Selon les estimations, le montant total des crédits additionnels nécessaires pour l'année — afin de couvrir des dépenses que l'on ne pouvait prévoir lors de la préparation du budget de 1963 — s'élevait à 275 000 dollars (montant brut). Toutefois, on prévoyait une économie de 135 000 dollars, si bien que le montant total des crédits additionnels demandés était ramené à 140 000 dollars. Ces fonds supplémentaires étaient surtout destinés à couvrir les frais résultant du recrutement à titre temporaire d'agents des services généraux pour faire face à l'accroissement considérable du volume de travail relatif aux achats et aux opérations financières connexes (voir ci-dessous, par. 48 à 50), ainsi que les augmentations réglementaires résultant du reclassement aux fins des indemnités de poste et des modifications apportées au barème des traitements des agents des services généraux.

Allocation au titre du budget de 1963

46. Le Conseil a alloué 3 146 775 dollars destinés à couvrir les dépenses des services d'administration et d'exécution pendant le deuxième semestre de 1963, conformément au budget révisé pour 1963.

Budget des services d'administration et d'exécution pour 1964

47. Comme il est indiqué au paragraphe 53 ci-dessous, le Conseil d'administration a approuvé un budget des services d'administration et d'exécution pour 1964, qui prévoit un montant brut de 6 546 800 dollars, dont 4 225 400 dollars pour les services d'exécution et 2 321 400 dollars pour l'administration. Le montant net total du budget se chiffre à 5 892 200 dollars, après déduction du montant estimatif des recettes nettes.

48. Le Directeur général a indiqué que l'augmentation considérable des allocations et l'importance croissante accordée à l'aide fournie aux pays dans l'élaboration d'un ensemble de politiques et de plans pour les jeunes générations constituent actuellement deux des principaux facteurs qui influent sur le budget. En vue d'accélérer l'exécution des programmes, il avait été proposé d'accroître l'effectif du personnel des services chargés des achats et des opérations financières connexes. Comme l'indiquait le projet de budget additionnel pour 1963, on avait déjà fait un premier pas important dans cette direction en recrutant du personnel temporaire. On proposait en outre certains reclassements de postes pour tenir compte comme il convenait des nouvelles responsabilités résultant de la place faite à la planification en faveur de

l'enfance dans le développement national. Ces propositions visaient à permettre de recruter, selon les critères de la répartition géographique, des personnes expérimentées et dignes de confiance, et de reconnaître dûment les plus hautes compétences qu'exigeaient certaines fonctions, lorsque celles-ci étaient exercées par des membres du personnel existant.

49. Les travaux de programmation accomplis avaient considérablement augmenté, du point de vue tant de leur volume que de leur portée. Pendant la période de cinq années comprise entre 1958 et 1963, le nombre des programmes aidés avait augmenté de plus de 50 p. 100, et le volume des nouveaux engagements approuvés chaque année avait doublé. La programmation constituant une part importante du travail du FISE, il avait été nécessaire d'employer plus de personnel, et le total des postes approuvés pendant les cinq années considérées avait augmenté de 30 p. 100, principalement pour les services extérieurs. L'augmentation du nombre des administrateurs locaux constituait un élément très important de l'accroissement des postes dans les services extérieurs.

50. Le Directeur général a indiqué qu'en 1963 et 1964 l'orientation des travaux serait différente. En ce qui concernait la programmation, les programmes qui avaient été approuvés et ceux qui étaient en préparation pour 1963 et 1964 atteindraient probablement le niveau maximal que permettaient les ressources du FISE avec les nouvelles procédures financières. Toutefois, il était nécessaire d'intensifier immédiatement les activités d'exécution. Cela exigeait un renforcement de l'effectif du personnel chargé des achats et des opérations financières connexes et, pour la première fois depuis de nombreuses années, il était nécessaire d'augmenter le nombre des postes de cette catégorie à New York et à Paris. Il fallait également augmenter l'effectif du personnel qui, dans les services extérieurs, était chargé des demandes d'achat et du contrôle des fournitures, ainsi que des opérations financières devenues plus nombreuses.

51. Les membres du Conseil d'administration et du Comité du budget d'administration se sont généralement accordés à reconnaître que les propositions du Directeur général étaient modérées, compte tenu de la forte augmentation du volume de travail et de la nécessité de fournir l'aide promise par le FISE au rythme voulu pour contribuer efficacement au succès des programmes nationaux. Un certain nombre de représentants, inquiets des retards dont souffraient certains programmes en ce qui concerne la fourniture de matériel, ont exprimé l'espoir que le Directeur général continuerait d'examiner de près cette situation et que, le cas échéant, il recommanderait, dans son projet de budget additionnel, d'autres mesures pour faire en sorte que l'aide aux programmes soit fournie de façon satisfaisante.

52. Selon les recommandations formulées par le Comité du budget d'administration (E/ICEF/AB/L.34, par. 30 et 33), le Conseil d'administration a apporté deux modifications au projet de budget soumis par le Directeur général (E/ICEF/AB/L.25 et Corr.1): le crédit budgétaire demandé pour les moyens audio-visuels d'information a été augmenté de 30 000 dollars (voir par. 8), et le tableau d'effectif a été accru d'un nouveau poste de vérificateur (administrateur de 1^{re} classe, P-4), les

dépenses afférentes à ce poste devant être couvertes par prélèvement sur le projet de budget actuel.

53. En ce qui concerne le projet de budget des services d'administration et d'exécution pour 1964, le Conseil d'administration a adopté la résolution suivante:

Le Conseil d'administration

I

Ouverture de crédits pour l'exercice 1964

Décide:

a) D'approuver, pour l'exercice 1964, une ouverture de crédits de 6 546 800 dollars des Etats-Unis aux fins ci-après:

	<i>Dollars des Etats-Unis</i>
Chapitre premier. — Traitements et salaires et dépenses communes de personnel	5 661 200
Chapitre 2. — Autres dépenses et matériel	835 600
TOTAL POUR LES CHAPITRES 1^{er} ET 2^e	6 496 800
Reserves pour dépenses imprévues	50 000
TOTAL DE L'OUVERTURE DE CRÉDITS	6 546 800

b) D'autoriser le Directeur général à administrer comme un tout les crédits ouverts à chacun des chapitres 1 et 2. Toutefois, il ne peut être procédé à aucun virement de fonds d'un chapitre à l'autre sans l'autorisation préalable du Comité du budget d'administration;

c) De n'autoriser l'utilisation de la réserve pour dépenses imprévues qu'avec l'assentiment du Comité du budget d'administration.

II

Prévisions de recettes pour l'exercice 1964

Décide d'approuver, pour l'exercice 1964, les prévisions de recettes de 654 600 dollars des Etats-Unis, se répartissant ainsi:

	<i>Dollars des Etats-Unis</i>
Recettes provenant des contributions du personnel (nettes)	566 100
Autres recettes	88 500
TOTAL DES RECETTES	654 600

III

Financement de l'ouverture de crédits pour l'exercice 1964

Décide:

a) Que, pour l'exercice 1964, l'ouverture de crédits de 6 546 800 dollars des Etats-Unis sera financée comme suit:

	<i>Dollars des Etats-Unis</i>
A la session de janvier 1964, par une allocation de	3 273 400
A la session de juin 1964, par une allocation de	3 273 400
TOTAL DE L'OUVERTURE DE CRÉDITS POUR 1964	6 546 800

b) D'autoriser le Directeur général à engager des dépenses au titre du projet de budget pour 1964, à partir du 1^{er} janvier 1964, jusqu'à ce qu'une allocation soit formellement approuvée par le Conseil d'administration à la session de janvier 1964.

VIII. — PRÉPARATION DE LA SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI AURA LIEU À BANGKOK EN JANVIER 1964

54. En mars 1963, le Conseil d'administration, consulté par correspondance, a accepté de se rendre à l'aimable invitation du Conseil des ministres de la Thaïlande et de se réunir à Bangkok, en janvier 1964. Sur la base d'une note du Directeur général (E/ICEF/468), le Conseil a examiné les plans envisagés pour cette session.

Calendrier des séances

55. La session du Conseil d'administration s'ouvrira officiellement le 13 janvier et le Conseil continuera à se réunir jusqu'au 15 janvier inclus, puis il suspendra ses séances pour permettre au Comité du programme de siéger. Le Conseil reprendra ensuite ses réunions le 20 janvier et siégera jusqu'à la clôture de la session, le 24 janvier.

Visite dans les pays avant la session

56. Le Gouvernement de l'Inde avait invité un groupe de représentants du Conseil d'administration à faire un voyage dans ce pays, dans la semaine qui précédera la session du Conseil, pour y étudier les problèmes et les programmes intéressant les enfants et les adolescents, ainsi que la contribution apportée à l'aide internationale.

On comptait que cinq autres gouvernements de cette région formuleraient une invitation analogue. Le nombre de représentants du Conseil d'administration serait limité à six personnes par groupe. Chaque groupe nommerait parmi ses membres un rapporteur, qui serait chargé de présenter au Conseil les observations et conclusions du groupe, et les incidences de ces dernières sur la politique du FISE en général.

Besoins des enfants d'Asie

57. La session du Conseil à Bangkok et les visites d'observation que les membres du Conseil doivent effectuer dans divers pays avant la session permettront d'étudier les besoins des enfants d'Asie, les mesures prises pour les satisfaire et les mesures complémentaires qui peuvent être envisagées.

58. Six gouvernements de la région ont accepté de présenter au Conseil une brève étude dans des domaines déterminés, à savoir: Inde — nutrition appliquée; Indonésie — hygiène maternelle et infantile dans les régions rurales, pian; Iran — paludisme; Pakistan — assainissement du milieu et approvisionnement en eau; Philippines — protection de la famille et de l'enfance; et Thaïlande — enseignement. Ces études qui seront

axées sur les besoins des enfants et des adolescents décriront la situation actuelle, les programmes nationaux mis en œuvre, les divers types d'aide internationale que les pays reçoivent ou dont ils ont besoin, et l'orientation à donner au développement.

59. D'autre part, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) a accepté de présenter une étude traitant de la démographie, du revenu national et de la situation alimentaire dans la région et indiquant l'évolution probable, au cours des prochaines années, de la situation générale compte tenu de laquelle les programmes intéressant l'enfance et l'adolescence devront être établis. De brefs rapports régionaux seront également établis, dans le domaine de leur compétence propre, par la Direction des affaires sociales du Secrétariat des Nations Unies et par chacune des institutions spécialisées avec lesquelles le FISE collabore. Ces rapports feront le point des besoins des enfants dans la région, récapituleront les mesures prises par les pays intéressés et par les programmes d'aide extérieure pour satisfaire ces besoins, et présenteront des suggestions quant à l'ordre de priorité à adopter pendant les 5 ou 10 prochaines années. Les Etats membres du Conseil qui ont entrepris des programmes d'aide bilatérale dans la région de la CEAEO voudront peut-être informer le Conseil de l'intérêt particulier que cette aide présente pour les progrès de l'enfance et de l'adolescence. Le Directeur général présentera un rapport général sur les mesures qu'appellent, de la part du FISE, les besoins des enfants d'Asie.

60. Le Conseil international des femmes tiendra à Bangkok, pendant les deux jours qui précéderont la session du Conseil d'administration, un colloque sur «La planification concernant les enfants et les adolescents dans le développement national»; les conclusions de ce colloque seront présentées au Conseil. Toutes les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil d'administration du FISE seront invitées à participer à ce débat. Certaines de ces organisations qui connaissent bien les problèmes des enfants d'Asie voudront peut-être faire des déclarations devant le Conseil.

Ordre du jour

61. En plus des débats consacrés aux besoins des enfants d'Asie et à leurs incidences sur la politique du FISE (voir par. 57 à 60 ci-dessus), l'ordre du jour comprendra, comme c'est l'usage pour les sessions consacrées aux décisions de principe, des rapports du Directeur général sur l'évolution des programmes, tant mondiaux que régionaux, et sur les questions financières et d'organisation. Le Directeur général saisira le Conseil de toutes les questions qui, dans ces domaines, appellent une décision de sa part. On a parlé aux paragraphes 15 à 19 ci-dessus des propositions qui pourront être formulées en vue d'encourager la planification en faveur de l'enfance dans le cadre du développement national.

62. En vertu des décisions antérieures du Conseil d'administration, les points suivants figureront à l'ordre du jour de la session de janvier 1964:

Politique d'assistance aux campagnes antipaludiques. — Sur la base d'un rapport que le Directeur général de l'OMS présentera au Conseil et compte tenu du programme d'ensemble et des ressources finan-

cières globales du FISE, le Directeur général présentera au Conseil des recommandations touchant les activités futures du FISE dans ce domaine (E/ICEF/454/Rev. 1, par. 148 et 149).

Enquêtes sur la formation professionnelle. — Le Directeur général présentera au Conseil un rapport fondé sur une étude portant, dans chaque région, sur un ou deux projets qui auront permis de recueillir des données d'expérience suffisantes sur les programmes de formation bénéficiant de l'assistance du FISE. Les renseignements porteront notamment sur le nombre de personnes ayant reçu une formation, la manière dont elles ont été choisies, les fonctions et les responsabilités qui leur ont été confiées avant et après la formation, le nombre d'entre elles qui demeurent dans le domaine d'activité pour lequel elles ont reçu une formation, leur rémunération et les autres conditions de travail, avant et après la formation. L'étude tendra également à déterminer comment l'assistance fournie par le FISE incite les pays à poursuivre les activités de formation après que l'aide extérieure a pris fin (E/ICEF/454/Rev. 1, par. 150 et 151).

Calendrier des sessions du Conseil d'administration. — A sa session de décembre 1962, le Conseil a été d'avis de ne plus tenir ses sessions en décembre, mois pendant lequel les délégations, ainsi que le service des conférences et les sections de traduction, sont très occupés par les travaux de l'Assemblée générale. Le Directeur général a été prié de soumettre au Conseil des propositions touchant d'autres solutions possibles. (E/ICEF/460, par. 34).

63. En ce qui concerne le point de l'ordre du jour relatif à la politique du FISE en matière d'assistance aux campagnes antipaludiques, l'attention du Conseil a été attirée sur le fait que les débats envisagés précéderont l'examen de la question de l'éradication du paludisme auquel doit procéder la dix-septième assemblée mondiale de la santé. Cependant, le représentant de l'OMS a indiqué que le Directeur général de l'OMS doit présenter au Conseil du FISE un rapport spécial, contenant des renseignements sur l'état d'avancement des campagnes antipaludiques, sur les problèmes et les difficultés qui se posent dans ce domaine, sur les perspectives pour l'avenir, etc.

64. Le Conseil a étudié de nouvelles questions qui pourraient être inscrites à l'ordre du jour de la session de janvier 1964:

Portée de l'assistance. — La question s'est posée de savoir dans quelle mesure on pouvait élargir le domaine d'assistance du FISE sans perdre de vue l'aide à l'enfance, qui constitue son objectif essentiel. Les membres du Conseil se sont accordés à reconnaître, d'une manière générale, que souvent les besoins des enfants doivent être satisfaits par l'intermédiaire de la famille ou au moyen de modifications du milieu et que cela était particulièrement vrai dans les pays en voie de développement où les services de base font défaut. Cependant, plusieurs délégations ont fait valoir que les objectifs du FISE différaient de ceux d'autres institutions internationales de développement économique et social et qu'il fallait, par conséquent, établir une démarcation nette et justifiable entre les activités du FISE et celles de ces organismes, afin que le FISE conserve le caractère d'une institution pour l'enfance et utilise ses ressources limitées en vue de répondre aux besoins prioritaires des enfants des pays en voie de développement. On a aussi fait observer que l'examen de cette question devait tenir compte non seulement de l'orientation des activités actuelles, mais également des perspectives et des possibilités relatives aux travaux futurs; il fallait également chercher à donner une orientation unique aux efforts déployés par le FISE et les autres organismes des Nations Unies afin de mieux aider les gouvernements à satisfaire les besoins de l'enfance. On a également souligné l'importance d'une politique souple, adaptée aux divers besoins et conditions qui existent dans le monde entier, de même que sur la nécessité qu'il y a pour le Conseil d'éviter toute action qui pourrait diminuer cet avantage caractéristique de l'assistance fournie par le FISE.

En ce qui concerne la portée de l'aide dispensée par le FISE, il a été suggéré que le Conseil étudie la possibilité d'accorder plus d'importance à la santé et à la formation sociale des enfants (normaux et handicapés) ainsi qu'à la question connexe touchant le renforcement de la vie familiale. D'autres suggestions — qui se rapportaient à l'ordre de priorité, mais qui n'ont pas été formellement proposées en tant que points de l'ordre du jour pour la session de janvier 1964 — sont mentionnées au sujet du rapport du Comité du programme (voir par. 28, 32, 33, 36 et 38 ci-dessus).

Evaluations. — Lors des débats du Comité du programme, on a souligné à plusieurs reprises l'importance de l'évaluation des résultats obtenus grâce aux programmes qui bénéficient de l'assistance du FISE dans certains domaines, plus particulièrement en ce qui concerne les programmes que le FISE aide depuis longtemps (E.I.C.E.F./P/L. 328, par 18 et 19). Bien que, dans le cas de certains programmes, l'analyse des résultats soit pour ainsi dire automatique et que le Conseil ait bénéficié, dans le passé, d'un certain nombre d'examen et d'évaluations utiles, on s'est généralement accordé à reconnaître que le moment était venu d'établir une procédure plus méthodique pour l'évaluation des divers types de programmes aidés par le FISE. Des observations préliminaires variées ont été présentées par les délégations sur les différentes méthodes qui pourraient être adoptées; on a signalé également les facteurs et les difficultés qu'il faudrait examiner attentivement avant d'établir une procédure méthodique.

Relations entre les sources d'aide bilatérale et multinationale. — Il a été signalé que certains organismes d'aide bilatérale prenaient des dispositions en vue de mieux coordonner leurs efforts avec les activités multilatérales des organismes des Nations Unies. Entre autres on explorait la possibilité de combiner certains programmes qui, en vertu d'accords spéciaux, bénéficiaient d'une assistance bilatérale dispensée par l'intermédiaire des Nations Unies. On émit l'avis qu'il serait utile que le Conseil examine comment l'aide bilatérale et l'aide multinationale pourraient être plus étroitement coordonnées ou même combinées, dans le cadre de programmes destinés à l'enfance et à l'adolescence.

65. Tout en reconnaissant l'importance des questions soulevées par ces propositions, un certain nombre de représentants ont estimé que, si l'on envisageait de les discuter toutes, de manière approfondie, à la session de janvier 1964, l'ordre du jour de celle-ci serait surchargé. On a suggéré qu'en préparant l'ordre du jour provisoire, on envisage de grouper ces questions en quelques grandes catégories, qui engloberaient la plupart des points de politique auxquels s'intéressaient les délégations et qui permettraient d'éviter toute fragmentation inutile des débats.

66. Le Directeur général adjoint chargé des opérations a déclaré que le secrétariat serait en mesure de préparer, pour la session de janvier 1964, un exposé général sur les évaluations qui tiendrait compte des points divers soulevés par les délégations. En ce qui concerne la portée de l'assistance fournie par le FISE, il ne croyait pas que le secrétariat pourrait préparer en temps voulu, pour qu'elle soit examinée à la session de Bangkok, une étude de la politique générale d'assistance du FISE; le Secrétariat pourrait, toutefois, rédiger un mémoire qui se limiterait aux questions de principe qui ont été soulevées par certaines délégations au cours de la présente session.

67. Tenant compte des vues et des suggestions émises par les diverses délégations et des délais limités dont on disposait, le Conseil d'administration a décidé de laisser au Président le soin d'approuver l'ordre du jour provisoire de ladite session. Il a été décidé que l'ordre du jour provisoire comporterait des annotations mettant en relief

les aspects importants de chaque question et que cet ordre du jour annoté serait communiqué aux délégations longtemps avant la session.

Financement

68. Selon l'usage, les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des représentants du Conseil qui assisteront à la session de Bangkok seront à la charge de leur gouvernement. On compte que les gouvernements qui invitent les groupes d'observation assumeront les frais de voyage et de subsistance du groupe pendant son séjour dans le pays. La contribution de 45 000 dollars offerte par le Gouvernement thaïlandais permettra de faire face aux dépenses supplémentaires que représente pour le FISE l'organisation d'une session en dehors du Siège des Nations Unies.

Choix des représentants et des observateurs

69. Etant donné que la session de Bangkok sera extrêmement importante pour l'élaboration de la politique générale et des plans à long terme, le Directeur général espère qu'un certain nombre de membres du Conseil seront en mesure d'adjoindre à leur délégation des personnes qui pourront continuer à les représenter au sein du Conseil du FISE ou qui seront chargées d'élaborer les décisions de principe intéressant l'action du FISE.

70. Le Conseil a recherché divers moyens propres à accroître l'intérêt suscité par l'œuvre du FISE. Il a été proposé notamment d'encourager la présence à la session du Conseil d'observateurs envoyés par des gouvernements qui ne sont pas représentés auprès du Conseil. D'autre part, on a suggéré que tous les gouvernements donateurs et bénéficiaires, et peut-être aussi certaines organisations intéressées, soient invités à envoyer des observateurs et à présenter leurs vues au Conseil. Cette proposition posait certains problèmes d'ordre pratique, de l'avis de certaines délégations qui croyaient, cependant, qu'on pourrait faire un effort spécial pour intéresser les gouvernements d'Asie qui n'étaient pas membres du Conseil à envoyer des observateurs à la session. Comme on espérait que le Conseil pourrait de temps à autre se réunir dans d'autres régions, des possibilités analogues d'observation et de contact pourraient être offertes ultérieurement aux pays de ces régions. On a signalé que les Etats Membres des Nations Unies avaient le droit d'envoyer des observateurs aux sessions du Conseil; il serait donc opportun de les aviser de la prochaine session et du fait qu'ils peuvent y envoyer des observateurs, s'ils le désirent. En outre, le Directeur général pourrait inviter les pays bénéficiant de l'aide du FISE à présenter par écrit toutes vues ou expériences qui pourraient être utiles au Conseil dans l'élaboration des directives.

71. Le Conseil a laissé au Président et au Secrétaire général le soin d'arrêter les dispositions à prendre en vue d'intéresser à la session du Conseil les gouvernements qui ne sont pas représentés auprès de cet organisme. Ils tiendront compte à cette fin des différentes suggestions qui ont été avancées, ainsi que des limitations résultant de la dimension des locaux et de l'organisation des séances.

ANNEXES

ANNEXE I

Liste des participants à la session de juin 1963 du Conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL

Président: D^r Miguel E. Bustamante (Mexico);
Afghanistan: M. Farouk Farhang;
Brésil: M. Marcos Castrioto de Azambuja;
Bulgarie: M. Ditcho Dinchev Stamboliev, M. Malin Molérov,
M. Ivan Todorov;
Canada: M. John Macdonald, M. Jacques Robichaud;
Chili: M. Tobias Barros;
Chine: M. Pao-yi Tsao;
El Salvador: M. Francisco Antonio Carrillo;
Espagne: D^r Juan Bosch Marin, M. Pedro Temboury;
Etats-Unis d'Amérique: M. P. Frederick DelliQuadri, D^r Katherine
Bain, M^{lle} Blanche Bernstein;
France: M. Michel Combal;
Inde: S. E. B. N. Chakravarty; M. K. Natwar Singh, M. R. R. Kapur;
Israël: M^{me} Zena Harman;
Italie: M^{lle} Maria Cao-Pinna;
Japon: M. Hiroshi Yokota, M^{lle} Asa Matsuoka, M. Y. Kato;
Nigéria: D^r O. Adeniyi-Jones;
Pakistan: M. Viqar Ahmed Hamdani;
Philippines: D^r Clemente Gatmaitan, M. Privado G. Jimenez;
Pologne: D^r Boguslaw Kozuszniak;
République Dominicaine: M^{lle} S. E. Carmen Natalia Martínez Bonilla;
République fédérale d'Allemagne: M. Guido Brunner;
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord:
M. W. E. Hamilton Whyte;
Sénégal: M. Ciss Abdou;
Soudan: M. Sir-El-Khatim El Sanousi;
Suède: M. Nils Thedin, M. Sven Hedin;
Suisse: M. Luciano Musy, M. Anton Hegner;
Tunisie: M. Mohamed Chakchouk;
Turquie: M. Gündoğdu Ustün;
Union des Républiques socialistes soviétiques: D^r D. D. Venediktov;
Uruguay: M^{me} Graciela Ponce de León de Cattarossi.

OBSERVATEURS

Roumanie: M. Vasile Tilinca;
Yougoslavie: M. Milos Melovski.

SECRETARIAT DE LA DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

M^{lle} Phyllis Burns.

INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

Organisation internationale du Travail (OIT): M. Henri Reymond,
M. L. H. Segovia;

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO):
M. Joseph L. Orr, D^r Bruce Nicol, M. Hans Pedersen, D^r Francois
Remy, M. Phillip Thomforde, M. E. Ellinger, M. E. Saouma.
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO): M. J. McDougall.
Organisation mondiale de la santé (OMS): D^r Rodolphe L. Coigney,
D^r Georges Garcin, D^r D. R. Thomson, D^r Michael R. Sacks.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Alliance internationale des femmes: M^{me} Frances A. Doyle;
Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines: M^{me} Robins
Strong;
Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens:
M. Dalton F. McClelland;
Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est:
M^{me} Davenport Bryan;
Association des femmes pakistanaïses: la bégum Nafisa Hamdani;
Association internationale des femmes médecins: D^r Theresa Scanlan;
Bureau international catholique de l'enfance: M^{me} Claire de
Hedervary;
Comité consultatif mondial de la Société des amis (Quakers):
M^{me} Elizabeth Sterling, M^{me} Ruth Perera;
Comité de coordination d'organisations juives: M. Saul E. Jofes;
Commission des Eglises pour les affaires internationales: M. A. Domi-
nique Micheli;
Commission internationale catholique pour les migrations: M^{lle} Irène
Dalgiewicz;
Confédération mondiale pour la thérapie physique: M^{lle} Lucy Blair;
Conférence internationale de service social: M^{lle} Carol Hoppin;
Congrès juif mondial: M^{me} Philip Berman;
Conseil consultatif d'organisations juives: M^{me} Hélène B. Kadane;
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies:
M^{lle} Marjorie S. Craig, M. Hilary Barratt-Brown;
Fédération mondiale des jeunesses féminines catholiques: M^{me} Ernest
P. Tibbits;
Fédération mondiale pour la santé mentale: M^{me} Myer Cohen;
Ligue des sociétés de la Croix-Rouge: M^{me} John W. Sheppard;
Organisation internationale des femmes sionistes: M^{lle} Evelyn Kroo;
Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire: M^{lle} Cornelia
Goldsmith;
Service social international: M^{me} Michael M. Harris;
Société internationale de laiterie: M. George Weigold;
Union catholique internationale de services sociaux: M^{me} Carmen Giroux;
Union internationale contre la tuberculose: M. S. S. Lifson;
Union internationale contre le péril vénérien et les tréponématoses:
M^{me} Josephine Tuller;
Union internationale de protection de l'enfance: M^{me} Frieda S. Miller;
Union internationale pour l'éducation sanitaire: M. Richard
C. Gedney;
Union mondiale des femmes rurales: M^{me} George F. Roberts;
Union mondiale des organisations féminines catholiques: M^{lle} Alba
Zizzamia, M^{lle} Eleanor O'Hara.

^a M. Chakravarty a assisté à une partie de la 296^e séance,
le 20 juin 1963.

Description des programmes approuvés en juin 1963

AFRIQUE

Algérie

Santé, éducation et assistance sociale
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 265 000 dollars

Période d'assistance: 1963

Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, UNESCO et OMS

Services de santé. — En plus de l'école de formation d'Alger, trois écoles provinciales sont organisées en vue de donner une formation de 3 à 9 mois à 500 à 600 sages-femmes rurales et autres auxiliaires. La formation de ce personnel et la création parallèle de centres d'hygiène maternelle et infantile seront liées au projet pilote de développement rural dans le département de Médéa. Le FISE prendra à sa charge les indemnités de subsistance des stagiaires et les compléments de salaire de 10 instructeurs et 50 candidats instructeurs.

Lutte contre la trachome. — La campagne comprend trois parties: le traitement collectif donné dans les écoles par les instituteurs, une campagne d'autotraitement dans la zone rurale d'Oran, et une campagne d'éducation sanitaire poursuivie en liaison avec les autres activités de santé publique. Environ 265 000 écoliers sont maintenant en traitement. On envisage d'en traiter 800 000 pendant la prochaine année scolaire, y compris 525 000 élèves de première année. Le nombre de bénéficiaires des campagnes d'autotraitement, y compris les enfants d'âge préscolaire, sera en 1963 de l'ordre de 300 000. Le FISE fournira des médicaments, du savon et 8 nouveaux véhicules.

Éducation. — Des cours accélérés, organisés en quatre stages consécutifs, permettront de former environ 3 000 instituteurs en 1963. Des cycles d'études seront organisés à l'intention de 120 directeurs, qui, à leur tour, donneront une formation pratique aux nouveaux instituteurs. Des cycles d'études en matière de santé et de nutrition seront organisés à l'intention de 142 instructeurs, inspecteurs et conseillers scolaires. Le FISE fournira des indemnités de subsistance aux stagiaires pendant le second semestre de l'année ainsi qu'aux participants aux cycles d'études. Il fournira également des compléments de salaire pour les 120 directeurs de stage pendant trois mois.

Assistance sociale. — Cette partie du plan est actuellement à l'étude. Un fonctionnaire de la Direction des affaires sociales du Secrétariat de l'ONU doit se rendre en Algérie en juin. Le FISE fournira du matériel de formation pour les 3 centres de puériculture, comme il était prévu dans le plan initial.

Bassoutoland

Éducation nutritionnelle
(poursuite des opérations)

Assistance approuvée: 110 000 dollars

Période d'assistance: 1964-1965

Allocation approuvée: 72 000 dollars

Approbation technique: FAO

La population du Bassoutoland s'étant vivement intéressée à ce programme, le Bureau permanent de la nutrition a approuvé son extension à 4 nouvelles zones, qui comptent 35 000 habitants environ et 55 écoles. On aménagera 60 jardins communaux, 55 jardins scolaires et 400 poulaillers supplémentaires; de nombreux cours de formation seront organisés et le programme d'alimentation scolaire sera développé. Le FISE prendra à sa charge les indemnités de subsistance de 120 animateurs locaux et de 200 agents de vulgarisation, instituteurs et animateurs de clubs de jeunes ruraux. Douze femmes

recevront une formation pendant trois mois. Le matériel d'enseignement et les auxiliaires audio-visuels seront préparés sur place. Le FISE fournira du matériel pour la production de denrées alimentaires, ainsi que pour le jardinage et l'élevage de volailles, du matériel pédagogique, des crédits pour la préparation d'auxiliaires audio-visuels, de bulletins et de films, une camionnette équipée d'auxiliaires audio-visuels et 2 autres véhicules. Il fournira également 6 bourses et des fonds destinés à rembourser à la FAO le traitement — correspondant à 16 mois d'experts — de deux spécialistes de la nutrition et de la vulgarisation agricole qui resteraient dans le pays en 1964.

République centrafricaine

Lutte contre la lèpre
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 46 000 dollars

Période d'assistance: 1964

Approbation technique: OMS

Sur un total connu de 62 620 malades, 50 000 environ sont en traitement et plus de 41 000 sont traités avec une régularité satisfaisante. Le nombre de centres fixes de traitement est passé à 128. Cent dix circuits équipés de bicyclettes et 2 circuits équipés de bateaux ont été organisés dans 5 secteurs. Le FISE fournira les médicaments, le matériel et les moyens de transport nécessaires pour poursuivre la campagne.

Enseignement
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.294

Allocation approuvée: 77 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: UNESCO

En 1961, la population totale d'âge scolaire dans la République centrafricaine était de 216 000 enfants, dont moins d'un tiers (67 510) étaient inscrits à l'école. Le nombre des enfants qui fréquentaient l'école secondaire en 1961-1962 n'était que de 2 573. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement se propose de doubler ce chiffre et envisage de créer 2 ou 3 lycées dispensant six années d'enseignement général, 1 lycée donnant six années d'enseignement technique et 15 collèges offrant trois ou quatre années d'études. Ce plan prévoit la construction de 600 nouvelles classes primaires, la formation de 600 instituteurs, l'accroissement du nombre des inspecteurs de l'enseignement, de façon à disposer d'un inspecteur pour chacune des 12 préfectures; il prévoit également de doubler les établissements d'enseignement secondaire public, de manière à disposer de 63 classes en 1962 et de 135 classes d'ici 1966; d'ouvrir des sections technique dans deux collèges provinciaux et de développer l'enseignement technique au niveau secondaire; d'ouvrir un internat qui offre deux années d'économie domestique à 30 nouveaux étudiants par an et quatre années d'enseignement général et de formation technique à 15 nouveaux étudiants par an; et enfin de former des professeurs dans 4 écoles et dans des cours de formation professionnelle accélérée. La formation supérieure des professeurs sera également entreprise à l'échelon régional. Le FISE fournira du matériel de reproduction, du matériel audio-visuel et du matériel d'enseignement primaire, du matériel de laboratoire, du matériel de bibliothèque et de documentation; 2 véhicules pour la Direction centrale de l'enseignement, 2 autobus et une camionnette pour l'École normale et le Centre national pédagogique; et 8 camionnettes pour les inspecteurs scolaires; il prendra également à sa charge le salaire de 3 spécialistes des questions de nutrition, d'économie domestique et de santé qui enseigneront à l'école normale. L'UNESCO assurera le recrutement des

experts pédagogiques et continuera à fournir des avis techniques. Les aspects de la formation intéressant la nutrition, la santé et l'économie domestique seront étroitement coordonnés avec le programme de nutrition appliquée pour lequel une assistance est déjà fournie et avec le programme d'alimentation scolaire qui bénéficie des conseils techniques d'une équipe d'experts de la FAO et de l'OMS résidant dans la République centrafricaine.

Tchad

Lutte contre la lèpre (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 25 000 dollars.

Période d'assistance: 1964

Approbation technique: OMS

Le gouvernement se propose d'intensifier la campagne en 1964. Vingt et une équipes mobiles de traitement sont équipées d'automobiles, 65 de bicyclettes, 5 de chameaux ou de chevaux et 2 de pirogues. Fin 1962, environ 40 000 malades étaient en traitement, sur lesquels plus de 33 000 étaient traités régulièrement. Près de 11 000 se trouvaient en observation sans traitement. Le FISE fournira les médicaments, le matériel et les moyens de transport que nécessitera la poursuite de la campagne.

Nutrition appliquée (première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.300

Allocation approuvée: 62 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: FAO et OMS

Le plan quinquennal établi par le gouvernement pour améliorer la nutrition a les objectifs suivants: a) équilibrer le régime alimentaire de la population en augmentant la production de fruits et de légumes, notamment de ceux qui contiennent des vitamines A et C dont le manque se fait particulièrement sentir; b) mettre au point un régime alimentaire national type qui corresponde aux disponibilités alimentaires locales et en favoriser l'adoption; et c) moderniser les méthodes de production agricole et d'élevage, les adapter aux conditions locales et augmenter ainsi les exportations. En janvier 1963, le gouvernement a créé un Centre national de la nutrition et de la bromatologie qui coordonnera les diverses activités entreprises dans le cadre du programme et servira de centre de recherches sur les produits alimentaires et la nutrition. Un comité interministériel dirigera et coordonnera les travaux de ce centre. Deux équipes effectueront des enquêtes sur les régimes équilibrés, qui seront complétées par des études cliniques entreprises sous la direction de l'OMS. Des cycles d'études, cours et conférences destinés à des infirmières, sages-femmes et travailleurs sociaux auxiliaires permettront d'assurer la formation nutritionnelle. Pour former le personnel déjà en poste, on organisera des cycles d'études qui auront lieu au siège du Centre national ou des conférences qui seront faites dans les préfectures. Le Ministère des affaires sociales apportera une contribution importante à ces cycles d'études en ce qui concerne les aspects médico-sociaux des activités nutritionnelles. Quinze écoles seront choisies dans une zone pilote de démonstration, où 1 200 élèves environ recevront un enseignement nutritionnel et bénéficieront de la distribution d'aliments locaux riches en protéines, tels que le poisson séché et salé, les arachides et le lait reconstitué. Les élèves participeront également à des activités de jardinage, d'arboriculture et d'aviculture, une partie des produits ainsi obtenus étant utilisée pour le programme d'alimentation. Le FISE fournira du matériel pour le Centre national de la nutrition et de la bromatologie, du matériel d'enquête, des outils et de l'équipement pour 15 jardins scolaires, et pour des cantines et des poulaillers, trois petits véhicules et deux voitures familiales, et des aliments d'appoint; il prendra à sa charge les indemnités de subsistance de 50 stagiaires, deux bourses pour la formation de nutritionnistes ainsi que le traitement pendant un an d'un spécialiste de l'économie domestique.

Congo (Brazzaville)

E/ICEF/P/L.307

Hygiène maternelle et infantile (première assistance du FISE)

Allocation approuvée: 33 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: OMS

Cette assistance intéresse la première partie d'un vaste programme de santé publique, actuellement mis au point avec l'aide de l'OMS, et qui fera vraisemblablement l'objet d'une recommandation ultérieurement présentée au Conseil d'administration. Les objectifs immédiats sont d'augmenter le niveau de la formation donnée au personnel médical et aux auxiliaires sanitaires et d'organiser à l'intention de toutes les catégories existantes des cours d'entretien orientés vers l'action préventive, l'éducation sanitaire, la nutrition et les activités médico-sociales. Les services préventifs et curatifs et les services de protection sociale seraient progressivement créés au cours des derniers stades d'exécution du programme. Le gouvernement se propose de créer au Ministère de la santé un département de l'hygiène maternelle et infantile qui serait dirigé par un médecin spécialiste de la pédiatrie sociale et de la santé publique, assisté d'une infirmière de la santé publique. L'école d'infirmières et de sages-femmes de Brazzaville et l'école d'auxiliaires médicaux de Pointe-Noire seront renforcées et leur niveau sera amélioré. L'école de Brazzaville accueille des étudiants de pays voisins. Sur les 121 étudiants actuellement inscrits, 22 viennent de la République centrafricaine et 15 du Tchad. Le FISE fournira de l'équipement audio-visuel, du matériel de reproduction, d'enseignement et de démonstration; des trousses pour les sages-femmes et les infirmières de la santé publique; une voiture familiale, deux véhicules légers et un autobus.

Lutte contre la lèpre (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 5 000 dollars

Période d'assistance: 1964

Approbation technique: OMS

En 1963 et 1964, la campagne s'étendra à 50 centres fixes de traitement. Huit circuits seront équipés d'automobiles, 67 de bicyclettes, 19 de bateaux, opérant dans les quatre secteurs de Service mobile de lutte contre les maladies endémiques. Sur les 16 732 malades enregistrés, 8 745 sont maintenant en traitement, 6 186 étant suivis avec une régularité satisfaisante. Le FISE fournira les médicaments, le matériel et les moyens de transport nécessaires pour poursuivre la campagne.

Pubriculture et économie domestique (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 24 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: FAO

La première phase de ce projet avait pour but de développer l'enseignement ménager et de préparer les femmes à leur rôle de mère et de ménagère, pour qu'elles puissent assumer leurs responsabilités dans la vie de la collectivité. Poursuivant le même objectif, le gouvernement équipera, avec l'assistance du FISE, une deuxième école d'enseignement ménager créée par l'Eglise évangélique du Congo à Mougali. Le FISE fournira l'équipement et le matériel de démonstration pour la nouvelle école; le traitement pendant un an d'un professeur à l'École St-Jean Bosco et d'un professeur à la nouvelle école; des bourses d'études d'une durée de 9 mois pour 140 étudiants dans les deux écoles; et des indemnités pendant 15 jours pour 200 professeurs qui suivront des cours accélérés pendant les vacances.

Dahomey

Nutrition appliquée (première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.302

Assistance approuvée: 148 000 dollars

Période d'assistance: mi-1963 à mi-1966

Allocation approuvée: 97 000 dollars
Approbation technique: FAO

Un service national d'alimentation et de nutrition* a été mis sur pied sous l'égide du Ministère de l'agriculture. Il comprend du personnel des Ministères de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Le programme comporte: une laiterie pilote et un centre d'élevage de volaille; l'expansion et l'amélioration de la pisciculture et une campagne pour encourager la consommation de poisson; des jardins expérimentaux, des jardins scolaires et la formation de jardiniers; des cantines scolaires et des programmes d'élevage de volaille; l'éducation du grand public par la presse et la radio; l'enseignement au personnel enseignant et aux élèves des méthodes d'utilisation des aliments d'appoint dans l'alimentation scolaire. Le FISE fournira de l'équipement et du matériel pour l'élevage de petit bétail, les pêcheries, l'horticulture, les jardins scolaires, l'élevage de volaille et les cantines scolaires; des aliments riches en protéines (farine d'arachides et poisson fumé); de l'équipement pour la distribution du lait et des denrées alimentaires; 9 véhicules pour le contrôle et la distribution de denrées alimentaires et 4 bateaux pour la pêche; il prendra également à sa charge les indemnités de subsistance des experts agricoles, des auxiliaires sociaux, du personnel enseignant et des horticulteurs. La FAO continuera à fournir les services à plein temps d'un nutritionniste et les services à temps partiel d'un spécialiste de l'élevage de volaille et d'un spécialiste de l'horticulture, le FISE remboursant les salaires correspondant à neuf mois d'experts versés aux spécialistes employés à temps partiel en 1964.

Afrique orientale

Formation pédiatrique
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 40 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

On a établi en 1959, à la Faculté de médecine de *Makerere*, un département de pédiatrie et créé, grâce à une subvention du FISE, une chaire de pédiatrie et d'hygiène infantile. L'hôpital de New Mulago, dont le FISE a fourni l'équipement, sert d'hôpital-école à la Faculté de médecine. Le nombre d'étudiants en médecine, d'élèves-infirmières et d'élèves sages-femmes a augmenté et les activités du département ont été, d'une manière générale, accélérées. Entre-temps, le Tanganyika et l'Ouganda ont accédé à l'indépendance et on enregistre une demande croissante de personnel qualifié capable de diriger les centres de santé ruraux. Le plan d'opérations sera exécuté à un rythme plus rapide qu'initialement prévu et on insistera davantage sur la formation de personnel médical et sanitaire dans les quatre pays de l'Afrique orientale. Les crédits alloués en 1961 pour la rémunération des chargés de cours de pédiatrie ne seront pas utilisés à cette fin, étant donné que leurs services sont fournis par l'OMS. Par prélèvement sur le solde de l'engagement antérieurement approuvé, le FISE fournira du matériel d'enseignement et de formation ainsi que des indemnités de subsistance et prendra en charge les dépenses locales encourues du milieu de 1963 au milieu de 1964, le FISE achevant ainsi sa participation à cette phase du programme à un coût quelque peu inférieur à celui initialement prévu.

Gabon

Lutte contre la lèpre
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 15 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Sur les 10 437 malades enregistrés à la fin de 1962, 7 280 étaient en

* Section daboméenne d'alimentation et de nutrition appliquée (SDANA).

traitement et 5 055 d'entre eux étaient traités avec une régularité satisfaisante. Le programme pour l'année 1964 porte sur 50 centres fixes de traitement, comprenant 9 circuits équipés d'automobiles, 70 de bicyclettes et 3 de bateaux qui seront organisés dans 4 secteurs. Au fur et à mesure que le personnel sera formé, des équipes supplémentaires seront constituées et assureront le traitement des malades au cours de circuits effectués à pied. Le FISE fournira les médicaments, le matériel et les moyens de transport nécessaires pour poursuivre la campagne.

Gambie

Lutte contre la lèpre
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 5 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

En janvier 1963, 4 450 malades étaient en traitement, sur lesquels 70 p. 100 étaient traités régulièrement. La réorganisation de circuits a provoqué une augmentation spectaculaire du nombre d'exams, si bien qu'on s'attend dans un proche avenir à ce que tous les cas de lèpre soient dépistés et les malades traités régulièrement. On estime qu'environ 37 p. 100 des malades sont des enfants. Le FISE fournira les médicaments, le matériel et les moyens de transport que nécessitera la poursuite de la campagne.

Guinée

Services de base d'hygiène maternelle et infantile
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 62 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et OMS

Cette assistance supplémentaire a pour but de faciliter la réorganisation de la formation de personnel paramédical, principalement au Centre national d'hygiène maternelle et infantile de Conakry et dans un centre annexe ainsi que dans 6 nouveaux centres régionaux. Les activités seront renforcées dans les 8 centres d'hygiène maternelle et infantile de Conakry et dans la zone qui l'entoure, de même que dans les centres sanitaires régionaux et ruraux à travers tout le pays. Un réseau de 28 centres régionaux et de 153 centres ruraux sera mis en place avant la fin de 1963. Un programme d'éducation sanitaire à tous les niveaux viendra compléter ce projet; il bénéficiera de la présence d'un centre audio-visuel qui sera établi à Conakry. Ces activités seront étroitement coordonnées avec le programme d'amélioration de la formation du personnel auxiliaire social. Le FISE fournira du matériel d'enseignement et de démonstration, de l'équipement d'HMI de base, du matériel d'éducation sanitaire, des trousses pour les infirmières de la santé publique et les sages-femmes, des moyens de transport pour la surveillance et la formation sur le terrain, du lait écrémé en poudre et des capsules de vitamines. Il fournira également des indemnités de subsistance pour 2 cycles d'études d'infirmières et d'assistantes sociales.

Côte-d'Ivoire

Nutrition appliquée
(poursuite et développement des opérations)

E/ICEF/P/L.303

Allocation approuvée: 150 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: FAO et OMS

On doit introduire certains aspects nouveaux dans le programme et en développer d'autres. On créera 18 poulaillers et on distribuera gratuitement de la volaille à 11 écoles primaires, 15 camps de jeunesse

rurale et 4 foyers féminins. Deux centres d'horticulture, qui seront créés par le Ministère de l'agriculture, acclimateront des légumes et des fruits ayant une haute valeur nutritionnelle et les distribueront aux jardins scolaires. On ouvrira des cantines scolaires et on distribuera des aliments riches en protéines produits localement; des cours d'éducation nutritionnelle seront dispensés dans 100 écoles primaires. On organisera des cours de formation de brève durée en matière d'avi-culture, d'horticulture et de nutrition à l'intention du personnel enseignant et des instructeurs des collectivités. La presse, la radio et la télévision diffuseront des renseignements d'ordre général. On renforcera les établissements de formation. On créera au Collège d'agri-culture de Bingerville trois nouvelles chaires dont une de nutrition; l'emploi du temps du nutritionniste comportera des cours et des conférences destinés à des groupes d'enseignants, de travailleurs sani-taires et de travailleurs sociaux. Les deux écoles de filles qui forment du personnel d'enseignement ménager seront également renforcées. L'enseignement de l'économie domestique sera inscrit au programme des quatre stages de formation d'institutrices et des démonstrations de puériculture et d'économie domestique seront faites dans les 10 écoles primaires puis, peu à peu, dans toutes les écoles. Le FISE fournira de l'équipement pour les jardins scolaires et pour l'élevage de volaille; deux centres d'horticulture, des aliments riches en pro-téines disponibles sur place pour l'alimentation scolaire et des moyens de transport pour le matériel de puériculture, d'économie domestique, l'équipement audio-visuel et les activités de surveillance et d'inspec-tion; il prendra également à sa charge les indemnités de subsistance des stagiaires et deux bourses d'études; il remboursera à la FAO les traitements des spécialistes de l'horticulture et de la vulgarisation agricole employés à temps partiel et fournira les crédits nécessaires pour payer les traitements de deux professeurs de nutrition et de vulgarisation agricole. Le gouvernement envisage de demander au FISE une aide annuelle pour maintenir ces postes qui seront toutefois inscrits au budget de l'Université à partir de 1968.

Kenya

Services de base d'hygiène maternelle et infantile: HMT
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 236 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: OMS

Entre le milieu de 1963 et le milieu de 1964, le gouvernement se propose d'intensifier la formation du personnel paramédical affecté aux travaux d'exécution sur le terrain au nouveau Centre national de santé de Kururi, et d'étendre la portée des mesures curatives et préventives contre la lèpre, la tuberculose, la coqueluche et le palu-disme, grâce aux services des centres de santé ruraux. L'assistance complémentaire fournie par le FISE sera utilisée dans 11 hôpitaux-écoles, 16 hôpitaux généraux, 36 centres d'hygiène maternelle et infantile et 20 centres secondaires. Le FISE fournira du matériel supplémentaire, des fournitures, des livres et des moyens de transport pour Kururi et pour certains hôpitaux et centres d'HMI gérés par des missions; du matériel radiologique pour 3 hôpitaux du gouver-nement et 1 hôpital de mission; des manuels et de la documentation de base pour les centres médicaux relevant du gouvernement à l'éche-lon central, provincial, du district et local, et ceux gérés par des missions; 6 groupes sanitaires mobiles; des indemnités de subsistance pour les stagiaires au centre de Kururi et aux écoles d'infirmières visiteuses auxiliaires de Embu et de Kisumu; des médicaments et des suppléments diététiques pour les centres du gouvernement et de mission; des vaccins et des médicaments; des trouses d'infirmières et de sages-femmes et du matériel audiométrique pour l'enseignement et la formation.

Formation professionnelle en matière de nutrition
et de technologie laitière
(première assistance du FISE)

Assistance approuvée: 250 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Allocation approuvée: 88 000 dollars

Approbation technique: FAO

L'enseignement théorique et pratique de la nutrition et de l'éco-nomie domestique sera encouragé à l'intention des agriculteurs et de leurs femmes en vue d'accroître la production alimentaire et d'amé-liorer la nutrition des mères et des enfants. Pour assurer cet enseigne-ment, on fera appel aux centres de formation agricole et on améliorera les cours destinés aux vulgarisateurs agricoles. Le gouvernement se propose d'accroître l'importance accordée dans ces cours aux questions de santé et de nutrition. On améliorera et on développera la formation de spécialistes de la technologie laitière, dans le but essentiel d'améliorer les services laitiers gouvernementaux. Le pro-gramme de formation de l'Ecole d'agriculture d'Egerton fera une place accrue à l'orientation nutritionnelle. On projette d'améliorer les installations des 11 centres existants et de créer 6 nouveaux centres, afin de permettre la formation d'environ 20 000 agriculteurs, soit trois fois plus qu'en 1961. La formation des vulgarisateurs agricoles sera améliorée et concentrée dans un centre unique à Embu où sera orga-nisé un cours de deux ans destiné à 75 étudiants par an. Un cours d'études laitières théoriques et pratiques de deux ans sera donné à l'Ecole d'Egerton et sera suivi au début par 15 étudiants par an. L'Ecole d'Egerton deviendra peu à peu un important établissement régional de formation en matière d'élevage et de technologie laitière qui accueillera des étudiants venant de l'Afrique orientale, centrale et occidentale, du Soudan, de l'Ethiopie, de la Somalie et d'autres pays intéressés de la région de la Méditerranée orientale.

Le FISE fournira du matériel de démonstration pour une laiterie, des indemnités de subsistance pour 8 500 agriculteurs, 25 étudiants en agriculture et élevage et 10 étudiants en technologie laitière, et il remboursera à la FAO le traitement d'un professeur nutritionniste. La FAO fournira les services d'un spécialiste de la production laitière et une assistance technique supplémentaire, suivant les besoins. L'Agency for International Development des Etats-Unis a approuvé l'octroi d'une subvention d'environ 300 000 dollars pour les instal-lations d'un certain nombre de centres de formation agricole et elle fournira les services de conférenciers pour l'Ecole d'Egerton ainsi que de conseillers en matière d'éducation et de vulgarisation agricoles. Les responsables de la Campagne mondiale contre la faim au Royaume-Uni ont décidé de prendre à leur charge certaines dépenses afférentes à la création et à la gestion d'un centre de formation agri-cole. Une assistance analogue serait octroyée pour 2 autres nouveaux centres.

Conservation du lait
(poursuite des opérations: troisième phase)

E/ICEF/P/L.295

Assistance approuvée: 286 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1965

Allocation approuvée: 230 000 dollars

Approbation technique: FAO

Une assistance du FISE a déjà été approuvée en vue d'agrandir la laiterie de Mariakani et d'encourager la création de petites coopé-ratives laitières. Le FISE prêtera maintenant son concours pour la création d'une usine de dessiccation du lait et d'un entrepôt central de fromage. L'usine de dessiccation du lait sera créée à Nakuru: sa capacité initiale de 30 000 litres sera ultérieurement portée à 60 000 litres. L'usine sera gérée par les Kenya Co-operative Creameries, sous la direction générale du Ministère de l'agriculture et de l'élevage et en collaboration avec le Kenya Dairy Board. Du lait en poudre subventionné sera distribué gratuitement aux enfants d'âge présco-laire et scolaire ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, par l'intermédiaire du réseau d'hygiène maternelle et infantile déjà en place. Le Ministère de la santé aidera à mettre à exécution un programme de distribution de lait, selon lequel 100 tonnes de lait écrémé en poudre, provenant de la nouvelle usine de dessiccation du lait, seront distribuées gratuitement chaque année, après que l'usine aura fonctionné pendant une année complète. La fromagerie de

Nakuru sera transférée à Nairobi où elle aura à sa disposition les installations de manutention du lait existantes et un nouvel entrepôt central de fromage. L'usine de dessiccation du lait, le matériel employé pour la fabrication du fromage et les laiteries des Kenya Co-operative Creameries seront utilisés pour la formation professionnelle d'étudiants qui suivent des cours de technologie laitière, et notamment de certains étudiants de pays voisins. Le FISE fournira une usine de dessiccation du lait par atomisation complètement équipée et du matériel pour la fabrication de fromage.

*Conservation du lait (Centres laitiers ruraux)
(poursuite des opérations)*

Assistance approuvée: 211 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1965
Allocation approuvée: 81 000 dollars
Approbation technique: FAO

Ce programme aide les coopératives laitières rurales à créer de petits centres laitiers ruraux pour le ramassage, la réfrigération et la commercialisation du lait et des produits laitiers. Il aide à créer une agriculture marchande africaine et à enseigner aux agriculteurs des méthodes sanitaires de production et de manutention du lait ainsi que des méthodes plus satisfaisantes de commercialisation; de plus, il encourage les familles des producteurs, notamment les enfants, ainsi que les collectivités locales, à consommer davantage de lait. Le programme entrepris comporte la création d'un centre de formation pratique qui accueillera du personnel supérieur et subalterne des petits centres laitiers et où l'on enseignera aux femmes des agriculteurs les rudiments de la nutrition et des méthodes pour utiliser le lait dans la cuisine. On pense que d'ici juillet 1965, le FISE aura équipé au total 148 centres. Le FISE fournira de l'équipement pour 123 nouveaux centres ruraux, de l'équipement supplémentaire pour le centre de formation et des indemnités de subsistance pour les stagiaires; il prendra à sa charge les traitements du directeur du centre de formation, d'un expert en matière de développement des coopératives et d'un conférencier spécialiste de la nutrition. La FAO fournira les services d'un spécialiste de la technologie laitière et des coopératives laitières rurales, les dépenses encourues à ce titre en 1964 devant être remboursées par le FISE.

Madagascar

*Education, nutrition et promotion rurale
(poursuite des opérations et plan élargi)*

E/ICEF/P/L.298

Assistance approuvée: 391 000 dollars
Période d'assistance: 1964-1966
Allocation approuvée: 115 000 dollars
Approbation technique: FAO, UNESCO et OMS

Le gouvernement met actuellement au point un vaste programme d'éducation et de promotion rurale qui doit inclure l'éducation nutritionnelle, la vulgarisation agricole, l'éducation des femmes et le développement des écoles primaires rurales. Le programme de nutrition appliquée qui bénéficie déjà de l'assistance du FISE et qui comprend certains aspects de la vulgarisation agricole et de l'éducation des femmes sera par la suite élargi pour faire partie de ce programme élargi. Au cours des 10 prochaines années, le gouvernement créera 8 000 écoles primaires rurales d'un type nouveau qui donneront aux élèves pendant quatre ans un enseignement pratique adapté aux besoins de la collectivité rurale au lieu d'une instruction qui pourrait avoir pour effet de déraciner les élèves. L'UNESCO aide le gouvernement dans le cadre d'un plan quinquennal prévoyant la formation d'éducateurs ruraux dans plusieurs centres régionaux. Chaque école rurale aura son propre jardin et sa cantine scolaire, et l'on mettra l'accent sur l'éducation sanitaire et nutritionnelle. Une formation nutritionnelle sera donnée à 150 employés des Ministères de la santé de l'éducation et de l'agriculture. Chaque année, 40 animatrices rurales recevront une formation d'une durée d'un mois et 20 autres

une formation d'assistantes rurales. Des cours de formation pratique d'une semaine seront organisés pour les agriculteurs et leurs femmes.

Le FISE fournira du matériel pédagogique pour 635 écoles rurales; des fournitures pour la préparation des manuels, affiches et dépliants d'enseignement; 12 véhicules et 8 autobus pour le programme de formation, et 4 camions pour transporter le matériel cinématographique; du matériel pour les centres de formation d'instructeurs et de cultivateurs ainsi que pour les centres de vulgarisation agricole et les clubs féminins; il prendra à sa charge les indemnités de subsistance des cultivateurs et de leurs femmes, des animatrices et monitrices, et des agents nutritionnistes qui recevront une formation, ainsi que la rémunération de deux experts en 1964. La FAO fournit les services de 3 experts — les traitements de 2 d'entre eux étant remboursés par le FISE jusqu'à la fin de 1964 — ainsi que des bourses et il prendra une part active à la réalisation du programme. L'UNESCO fournit les services de trois experts et des bourses et donne des conseils techniques pour la création des écoles rurales, au sujet des questions pédagogiques et pour l'introduction de manuels scolaires et d'auxiliaires audio-visuels. L'UNESCO et le Fonds spécial prêteront leur concours pour la formation d'enseignants ruraux. L'OMS continuera à donner des conseils techniques sur les aspects sanitaires et nutritionnels du programme.

Mauritanie

*Lutte contre la lèpre
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 38 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Environ 1 760 cas avaient été dépistés à la fin de 1962 et 31 p. 100 des malades étaient traités régulièrement. Les dispositions administratives prises semblent bonnes mais la marche de la campagne est entravée par les difficultés présentées par le terrain. On envisage maintenant d'étendre la campagne jusqu'à la frontière du Mali, sur un territoire peuplé d'un demi million d'habitants, dans lequel on pense dépister 7 000 cas de lèpre. Cinq équipes mobiles seront constituées, comprenant 26 circuits de traitement, dont 7 équipés d'automobiles, 15 de mobylettes, 4 de pirogues. En plus du traitement des lépreux, ces équipes participeront à la lutte contre le pian, à la vaccination contre la variole et au traitement d'autres maladies rencontrées sur leur route. Outre les fournitures habituelles pour la lutte contre la lèpre, le FISE fournira des fonds pour couvrir les frais de voyage des 6 chefs d'équipe et des infirmières spécialistes de la lèpre.

Maroc

*Puériculture et économie domestique
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 45 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et FAO

L'enseignement de la puériculture et de l'économie domestique est en voie d'extension dans l'ensemble des provinces, par l'intermédiaire des centres communautaires et sous les auspices du Bureau féminin. Environ 30 000 femmes et jeunes filles suivent des cours. A partir de 1963, ces activités s'étendront aux zones rurales grâce à 128 foyers féminins incorporés aux centres communautaires de villages. La formation de cadres pour l'enseignement, la surveillance et l'exécution des programmes s'opère au centre national de formation de Mohammedia et dans neuf centres régionaux. Des stages de perfectionnement auront lieu à tous les échelons. Pour 1964, un second centre national sera créé dans la périphérie de Rabat, pour la formation des cadres de la promotion familiale rurale. Deux nouveaux centres de formation régionaux seront créés à Beni Mellal et à Meknès. L'accent sera mis en 1964 sur le perfectionnement du personnel en exercice, sur l'adjonction de garderies d'enfants à 60 foyers féminins et sur l'intégration du

programme dans le plan de développement communautaire dans la province de Rabat. Ceci portera à 256 le nombre total des centres qui assureront dans le pays l'exécution des programmes de puériculture et d'économie domestique. Le FISE fournira l'équipement technique pour les trois nouveaux centres de formation; des fournitures et du matériel supplémentaires pour les centres de service; du matériel de récréation pour les garderies d'enfants; 10 petits véhicules pour la formation sur le terrain et les activités de surveillance; des crédits pour la préparation de films et autre matériel de formation; le traitement des instructeurs et la moitié des indemnités de subsistance pour les cours et les stages de perfectionnement (la seconde moitié devant être versée par le gouvernement).

Niger

Enseignement

(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.299

Allocation approuvée: 53 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: FAO, UNESCO

Le gouvernement a décidé de lancer un programme d'urgence de cours d'entretien pour les instituteurs des écoles primaires. Simultanément, le Ministère de l'éducation nationale se propose d'inscrire la puériculture, l'économie domestique, la nutrition et l'hygiène aux programmes d'études des écoles normales d'instituteurs et des écoles secondaires de jeunes filles. On recrute actuellement au Niger sept conseils pédagogiques choisis parmi les meilleurs instituteurs. Ils suivront un cours d'entretien portant sur la psychologie de l'enfant, la pédagogie théorique et pratique, le jardinage et les cantines scolaires, l'hygiène, la nutrition et l'économie domestique; ils assisteront ensuite à des cycles d'études qui permettront des échanges de vue et une évaluation des méthodes d'enseignement. Les éducateurs nigériens, dont les postes sont financés au titre de l'assistance bilatérale fournie par la France, organiseront les cours d'entretien et les cycles d'études avec l'aide d'un expert de l'UNESCO. On donnera à des moniteurs itinérants des véhicules, ainsi que des manuels d'enseignement et de référence, des dictionnaires, des auxiliaires audio-visuels et du matériel de démonstration adaptés aux sujets qu'ils seront appelés à enseigner (langues, arithmétique, histoire, géographie, physique, sciences naturelles, économie domestique et artisanat). Une partie du matériel d'enseignement sera fabriqué sur place et le Ministère de l'éducation crée à cette fin un atelier d'imprimerie. On constituera une équipe de contrôle composée de représentants du Ministère de l'éducation nationale et du conseiller de l'UNESCO. Le FISE fournira du matériel de reproduction et de démonstration, du matériel audio-visuel, des documents de référence et huit véhicules pour les équipes mobiles; il prendra également à sa charge les salaires de deux professeurs d'économie domestique. Le Fonds d'aide et de coopération du Gouvernement français fournit du personnel au Ministère de l'éducation nationale. Les programmes des cours de puériculture et d'économie domestique seront mis au point avec l'aide d'un spécialiste de l'économie domestique de la FAO. Pour préparer le programme des cours d'éducation sanitaire, le Ministère de la santé recevra, le cas échéant, l'aide d'un conseiller de l'OMS, spécialiste de la santé publique. Deux Nigériens, spécialistes de l'économie domestique, suivent actuellement des cours de formation; ils remplaceront les instructeurs internationaux et émargeront au budget du gouvernement en 1965.

Nigéria

Nutrition: essais de produits alimentaires et encouragement à la production (projet pilote)

(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.304

Assistance approuvée: 100 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Allocation approuvée: 45 000 dollars

Approbation technique: FAO

L'assistance approuvée sera utilisée pour acheter de 220 à 280 tonnes d'arlac, aliment riche en protéines fabriqué en Nigéria; ce produit sera utilisé lors de l'exécution d'un projet pilote qui doit permettre d'acquérir une certaine expérience touchant la production, le contrôle de la qualité, la distribution et l'emploi de ce produit et aboutir à la mise au point d'un programme national de distribution. On pense qu'il sera possible d'ici un an de faire rapport au Conseil d'administration et de présenter un projet plus vaste, fondé sur l'expérience acquise. Il existe à Vom, dans la région septentrionale de la Nigéria, une usine de dessiccation du lait, bénéficiant de l'assistance du FISE, qui produit chaque année environ 80 tonnes de lait en poudre distribué gratuitement aux enfants. Le FISE a fourni à cette usine du matériel permettant de mélanger de la farine d'arachides au lait en poudre selon une formule recommandée par le Groupe consultatif sur les protéines (OMS/FAO/FISE) pour compléter de façon efficace les régimes alimentaires pauvres en protéines. On a constitué une société nigérienne qui a amélioré le mélange et en a fait un produit commercial, l'arlac, qui comprend une part de lait écrémé en poudre et 3 parts de farine d'arachides ainsi que certains produits minéraux et vitamines. On crée actuellement sous la direction de la FAO, de l'OMS et du Groupe consultatif sur les protéines un système de contrôle de la qualité en vue de garantir la salubrité et la valeur nutritive de ce produit.

Le projet pilote envisagé permettra d'utiliser l'arlac à titre expérimental pendant une période donnée au cours de laquelle on étudiera certaines questions telles que: a) l'application systématique des méthodes de contrôle de la qualité; b) la distribution générale du produit dans toute la Nigéria, et c) la question du prix, compte tenu du volume de la production.

Formation nutritionnelle (vulgarisation agricole)
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.305

Assistance approuvée: 169 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1967

Allocation approuvée: 54 000 dollars

Approbation technique: FAO

Le gouvernement se propose de créer un département de l'enseignement de la vulgarisation agricole (Département of Agricultural Extension Education) à l'Université fédérale d'Ibadan en vue de former des agents de vulgarisation agricole qui enseigneront aux agriculteurs des méthodes et principes plus satisfaisants de production et de consommation. On insistera plus particulièrement sur la production et la consommation des aliments de protection. Le nouveau Département sera dirigé par un professeur de faculté, et deux chargés de cours enseigneront respectivement la vulgarisation agricole et la sociologie rurale; 2 bourses seront accordées et, après deux années d'études à l'étranger, les boursiers assisteront dans leur travail les membres du personnel déjà en fonction. Le chargé de cours, qui s'occupera de l'enseignement de la vulgarisation agricole pendant l'année scolaire en cours, a déjà été nommé. Les deux assistants supplémentaires seront recrutés à l'étranger pour le début de l'année scolaire 1963-1964. Les nouveaux postes ayant été proposés trop tard pour figurer au budget quinquennal actuel, le FISE fournit des crédits pour les 3 postes d'enseignement jusqu'à la fin de la période quinquennale. Ces postes seront inscrits au budget de l'Université, à partir de juillet 1967. Le FISE fournira du matériel d'enseignement et de formation; des auxiliaires audio-visuels et des livres; des moyens de transport pour les travaux d'exécution sur le terrain; des crédits pour le traitement et les indemnités d'un professeur de faculté; d'un chargé de cours pour l'enseignement de la vulgarisation et d'un chargé de cours pour la sociologie rurale; des indemnités de subsistance pour des assistants employés à temps partiel et 2 bourses d'assistant pour deux années d'études à l'étranger et deux années d'études sur place sur les méthodes et le contenu de l'enseignement.

*Services de base d'hygiène maternelle et infantile: HMI
(région occidentale)
(poursuite et développement des opérations)*

Assistance approuvée: 213 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1968
Allocation approuvée: 91 000 dollars
Approbation technique: OMS

Le plan sexennal de développement établi par le gouvernement accorde la priorité la plus élevée au développement industriel, aux communications, à l'éducation et à l'agriculture. La santé n'occupe que la huitième place dans l'ordre de priorité et ne représente que 1,8 p. 100 du total des crédits. Le Ministère de la santé se propose donc, pendant cette période, de mettre l'accent sur la consolidation et l'amélioration des services existants plutôt que sur leur expansion, et d'accorder une importance particulière aux services de santé préventifs et à la médecine sociale.

Le FISE fournira pendant toute la durée du plan une assistance en ce qui concerne le matériel destiné aux établissements de formation des sages-femmes et infirmières; aux centres de santé ruraux et urbains; aux services de maternité d'hôpitaux de district; aux laboratoires de santé publique et à un centre d'éducation sanitaire; il fournira également les moyens de transport pour le contrôle des activités des centres secondaires, l'éducation sanitaire et le contrôle des maladies endémiques par les groupes médicaux mobiles. Une assistance sera également donnée pour réorganiser les services chargés de l'entretien des véhicules. L'assistance continuera à être fournie sous réserve de l'évaluation des activités par l'OMS et d'un accord sur les modalités de l'échelonnement des opérations. L'OMS a fourni une équipe comprenant un médecin, un ingénieur sanitaire et une infirmière monitrice de santé publique.

Nyassaland

*Peùriculture et économie domestique
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 84 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, FAO et OMS

Le Centre de formation professionnelle au développement social de Mpembé a été transformé en école d'administration et l'on a terminé, en mars, à Soche, un nouveau Centre de formation à l'économie domestique en vue de donner une formation poussée aux auxiliaires du développement social et aux moniteurs locaux; cette formation est assurée par un spécialiste de l'économie domestique de la FAO. Un centre national de formation au développement communautaire est créé à Magomero afin de former du personnel pour le Département du développement communautaire nouvellement créé. Des établissements de formation correspondants seront créés à l'échelon provincial, pour assurer la formation du personnel et des cadres des services provinciaux et des services de district. On s'occupe actuellement, avec la participation active des femmes, de développer la formation à l'économie domestique à l'échelon des districts et des villages, dans les trois provinces. Le FISE versera le traitement d'un spécialiste de l'économie domestique, accordera une bourse en matière d'économie domestique, prendra à sa charge les indemnités de subsistance de 46 auxiliaires du développement communautaire, ainsi que 360 auxiliaires du développement social et instructeurs locaux et fournira également du matériel de démonstration en matière de puériculture et d'économie domestique, des auxiliaires audio-visuels, du matériel d'enseignement et des moyens de transport.

Fédération de Rhodésie et Nyassaland

*Formation en matière de service social
et de développement communautaire
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 22 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

L'allocation qui a été approuvée en juin 1962 pour le Collège Oppenheimer de service social à Lusaka est destinée à la première année de la formation professionnelle d'agents de service social et de développement communautaire des pays de l'Afrique orientale et centrale, la durée du stage étant de trois ans. La première année scolaire s'est terminée en octobre 1962. Les 17 premiers étudiants termineront leurs trois années d'études théoriques et de travaux pratiques en 1964. Conformément aux recommandations du consultant de la Direction des affaires sociales du Secrétariat de l'ONU, un directeur a été engagé à plein temps en septembre 1962 et le personnel a été renforcé grâce à l'adjonction de 2 chargés de cours détachés, par le Gouvernement de la Rhodésie du Nord et de 2 consultants envoyés par l'Agency for International Development des Etats-Unis. Le professeur et le chargé de cours pour lesquels des crédits avaient été prévus au titre de la précédente allocation sont maintenant en cours de recrutement. Il y a actuellement 7 moniteurs à plein temps et 48 étudiants. Pendant la deuxième année de l'exécution du programme, le FISE fournira des livres, des périodiques et du matériel de formation; des indemnités de subsistance pour 30 étudiants et des subventions de voyage et de subsistance pour les personnes qui participeront à des cycles d'études et à des cours de formation pratique dans des zones choisies.

Rwanda

*Education (économie domestique)
(première assistance du FISE)*

E/ICEF/P/L.296

Allocation approuvée: 44 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: UNESCO

Le gouvernement a décidé d'ouvrir, à partir de septembre 1962, une trentaine de classes postprimaires spéciales, destinées à donner pendant une année une formation technique simple à plus d'un millier de jeunes filles qui ne font pas d'études secondaires. On envisage de donner, plus tard, une formation technique aux garçons. Le but à atteindre est la promotion de la femme rwandaise et l'amélioration des conditions de vie familiale. Le gouvernement veut que cette formation soit réalisée dans un sens qui corresponde au niveau de vie de l'ensemble de la population, en évitant de créer des besoins ou des aspirations artificiels parmi les jeunes étudiants. Le Ministère de l'éducation contrôlera l'exécution du plan grâce à son réseau d'inspection scolaire. Trente-sept classes postprimaires spéciales (27 ayant été ouvertes en septembre 1962 et 10 autres devant l'être en septembre 1963) accueilleront plus de 1 100 jeunes filles. L'enseignement sera assuré par des monitrices qui suivront un stage de perfectionnement portant sur les matières suivantes: hygiène, couture, cuisine, conservation des aliments, économie domestique, notions d'agriculture et jardinage; ces monitrices prépareront les jeunes filles à leur rôle de mère de famille en milieu rural très dispersé. La qualité et l'efficacité de l'enseignement seront améliorées dans 3 écoles d'enseignement technique secondaire féminin qui forment les futures monitrices des classes postprimaires spéciales. Le FISE fournira des machines à coudre et du matériel de couture; de la laine, du coton et des tissus; du matériel de cuisine; du matériel pour les démonstrations; de l'équipement audio-visuel; des livres et des indemnités de subsistance pour la formation des monitrices. Un expert de l'UNESCO en matière d'éducation et de pédagogie a aidé à l'élaboration de ce plan.

Sénégal

*Lutte contre la lèpre
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 34 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Les cas de lèpre enregistrés atteignent 41 000, dont 45 p. 100 sont traités avec une régularité satisfaisante. Le programme pour 1963 prévoit une augmentation du nombre des secteurs, de façon à permettre une plus grande concentration des efforts de dépistage et de traitement. Des postes de traitement supplémentaires seront organisés dans les villages pour les malades qui éprouvent des difficultés à voyager ou qui vivent dans des zones éloignées. Ils pourront ainsi se fixer volontairement pendant la période principale de traitement. Le plan 1963-1964 prévoit l'équipement de 12 circuits équipés d'automobiles, de 40 circuits équipés de mobylettes et de 60 circuits équipés de bicyclettes opérant dans quatre secteurs de traitement et travaillant en étroite collaboration avec tous les centres de traitement. Le FISE fournira les médicaments, le matériel et les moyens de transport nécessaires pour poursuivre la campagne.

Tanganyika

Services de base d'hygiène maternelle et infantile: HMI
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 172 000 dollars
Période d'assistance: 1963
Approbation technique: OMS

En 1963, le gouvernement créera 5 nouveaux centres de santé ruraux et ouvrira ou améliorera environ 15 centres auxiliaires. On doit créer en 1963 un nouveau centre de formation sanitaire, spécialement conçu en vue de former le personnel sanitaire appelé à travailler dans les régions rurales et à diriger les centres de santé ruraux. Les mesures d'immunisation continueront à être appliquées par les centres de santé ruraux et les centres d'hygiène infantile gérés par les autorités locales ou par des missions. Le gouvernement se propose de redoubler d'efforts pour lutter contre la lèpre par l'intermédiaire du réseau de centres de santé ruraux. Les moyens de formation relevant des missions seront développés car on envisage d'ouvrir 5 nouvelles écoles d'infirmières et de sages-femmes et d'inscrire la formation en matière d'obstétrique au programme de 9 établissements. Dans 6 centres de formation des missions, on installera deux nouvelles salles de pédiatrie, une salle d'obstétrique, une salle de travail et un nouveau service de maternité. On intensifiera les activités de protection maternelle et infantile en créant 18 nouvelles maternités et l'on développera les services de dispensaire et d'obstétrique dans une soixantaine de centres gérés par des missions. Le FISE fournira du matériel de base, notamment du matériel d'enseignement et de démonstration et des manuels pour les centres de santé du gouvernement et des missions ainsi que pour les écoles de formation; des médicaments et des suppléments diététiques; des vaccins triples pour protéger 50 000 enfants; des médicaments contre la lèpre, du savon et des moyens de transport.

Puériculture et économie domestique, et développement communautaire
(poursuite des opérations)

Assistance approuvée: 344 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1965
Allocation approuvée: 138 000 dollars
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, FAO et OMS

On fait actuellement de très gros efforts pour assurer le progrès social et économique au niveau des villages grâce à l'application dans tout le pays d'un programme d'activités faisant appel à l'effort personnel de développement communautaire et de développement national, orienté principalement vers les besoins des enfants. L'assistance fournie par le FISE a permis de créer une nouvelle école de formation d'animaatrices et de favoriser l'organisation de groupements féminins locaux dispensant un enseignement pratique dans les domaines suivants: puériculture et économie domestique, soins aux enfants, hygiène et nutrition. Grâce à l'aide supplémentaire approuvée en 1960, il a été possible de mettre davantage l'accent sur la place qui revient à l'enfant dans l'ensemble de la communauté. En 1962,

157 agents des cadres avaient reçu une formation au Centre national et 30 000 femmes avaient suivi des cours intensifs de brève durée leur permettant d'acquérir des connaissances de base. Au cours des deux années à venir, le FISE fournira des indemnités de subsistance et du matériel de démonstration pour 104 autres agents des cadres, 1 700 animatrices locales et environ 50 000 femmes appartenant à plus de 1 000 communautés; des auxiliaires audio-visuels, des moyens de transport pour les équipes de formation et de contrôle; du ciment, des canalisations, et des pompes pour la mise en œuvre de divers programmes d'amélioration des villages faisant appel à l'effort personnel et intéressant les domaines de l'assainissement et de l'adduction d'eau potable. La Direction des affaires sociales des Nations Unies et le FISE ont fourni les services d'un consultant à court terme pour la planification générale et pour l'évaluation des besoins de la programmation. La FAO a fourni les services d'un spécialiste de l'économie domestique qui prête son concours pour les aspects de ce projet qui intéressent la formation. Un représentant de l'OMS pourra être consulté sur les aspects sanitaires de ce plan.

Ouganda

Services de base d'hygiène maternelle et infantile: HMI
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 44 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Le gouvernement fait état de progrès réguliers dans le domaine de la formation de personnel pour les services de santé ruraux. En 1964, on envisage de relever le niveau de 12 autres dispensaires ruraux pour en faire des centres de santé, ce qui portera à 48 le nombre des centres de santé ruraux équipés par le FISE depuis 1954. On doit créer trois groupes régionaux d'éducation sanitaire, dont le premier sera mis en place en 1964. Ces groupes prépareront du matériel d'éducation sanitaire; ils formeront aux techniques de l'éducation sanitaire le personnel d'exécution sur le terrain et fourniront des directives au personnel des centres de santé. Les centres de santé continueront à vacciner contre la variole, la coqueluche et la tuberculose. Les activités du centre sanitaire de démonstration et de formation professionnelle de Kasangati — principal terrain de stage pour les étudiants en médecine du Collège de Makerere et d'autres agents sanitaires — seront élargies de manière à comporter des stages de formation pratique en matière de santé et de nutrition appliquée, organisés à l'intention de certains étudiants agronomes qui, pendant leurs vacances, participeront, avec des étudiants en médecine, à l'exécution d'un projet pilote, dans le cadre duquel ils visiteront des familles et feront une étude des aliments produits et consommés, eu égard aux problèmes de santé et de nutrition. Le FISE fournira du matériel de base d'enseignement et de démonstration, y compris des manuels pour 12 centres de santé ruraux et un groupe régional d'éducation sanitaire; de l'équipement audio-visuel, des moyens de transport, des médicaments, des vaccins, du lait en poudre et des vitamines; des trousseaux de sage-femme et d'infirmière ainsi que des indemnités de subsistance pour les stagiaires. L'OMS fournira 10 bourses en matière d'éducation sanitaire. Le Département de la coopération technique du Royaume-Uni a pris les dispositions nécessaires pour que 5 étudiants se spécialisant dans l'éducation sanitaire soient boursiers à l'Université de Londres.

Zanzibar

Eradication du paludisme
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 55 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Compte tenu des résultats de l'évaluation de la campagne effectuée par l'OMS en mai 1963, on établit actuellement un plan d'opérations

révisé. On pense que 2 nouveaux cycles de pulvérisations au moins seront nécessaires. On procède également à une étude de la transmission en vue de déterminer combien de temps encore il faudra poursuivre les pulvérisations. Entre-temps, on s'attachera davantage aux activités de surveillance et au renforcement de la structure actuelle des services de santé ruraux. Le FISE fournira des insecticides, des moyens de transport, des microscopes, du matériel supplémentaire de pulvérisation et d'autres fournitures. L'OMS maintiendrait une équipe consultative de cinq experts et fournirait des médicaments antipaludiques.

ASIE

Afghanistan

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 210 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

En 1963, les activités de lutte contre le paludisme s'étendront en Afghanistan à toutes les régions impaludées. La campagne de pulvérisations intéressera pour la première fois 311 842 personnes, et l'on cessera les pulvérisations dans une zone comptant 418 000 personnes, en sorte que les activités de surveillance s'étendront à 541 000 personnes. Le FISE fournira 913 000 livres de DDT à 75 p. 100, 200 pulvérisateurs, des médicaments antipaludiques et du matériel de laboratoire supplémentaire, 10 véhicules à quatre roues et 15 motocyclettes.

Enseignement (formation pédagogique) (première période d'aide du FISE)

E/ICEF/P/L.321

Allocation approuvée: 132 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: UNESCO

Avec les conseils techniques de l'UNESCO, le gouvernement a passé en revue l'ensemble du système scolaire du pays et établi des plans pour développer rapidement l'enseignement dans toutes les régions, l'objectif étant d'assurer, en 1990 au plus tard, l'enseignement primaire universel, gratuit et obligatoire. A l'heure actuelle, moins de 9 p. 100 des enfants en âge de fréquenter l'école primaire sont inscrits dans les écoles. Pour pouvoir recevoir dans les écoles primaires 5 098 000 élèves en 1980, il faudrait disposer de 45 800 instituteurs, alors qu'actuellement, il n'y en a que 5 000. Le gouvernement se propose de relever le niveau des 4 écoles de formation existantes pour en faire des écoles normales, de créer 3 nouvelles écoles normales en 1964 et d'atteindre l'objectif de 64 écoles normales au total en 1980. Le manque de personnel qualifié pour faire fonctionner ces établissements est le principal obstacle. En 1964, on aura besoin de 200 professeurs d'école normale et en 1980 de 1 200. Le programme envisagé fait partie d'un plan national plus vaste pour lequel une aide supplémentaire sera demandée au FISE à l'avenir.

Birmanie

Lutte contre la lèpre (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 88 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Le nombre de malades en traitement est passé de 15 000 à la fin de 1953 à environ 92 000 à la fin de 1962. Environ 85 p. 100 des cas sont

traités dans les dispensaires des villages. On a entrepris des opérations de lutte intensive dans 13 districts de la Birmanie proprement dite et dans l'Etat de Shan, tout en poursuivant les activités antilépreuses ordinaires dans 16 autres districts de la Birmanie proprement dite et dans l'Etat de Kachin. L'objectif fixé est de réussir à traiter 100 000 cas à la fin de 1964. Le gouvernement se propose de recruter du personnel supplémentaire afin de faire face au volume de travail accru dans les zones de lutte intensive. Il projette en outre d'étendre les opérations intensives à 5 nouveaux districts, ce qui nécessitera le recrutement de 5 nouveaux médecins, 3 inspecteurs, 48 agents subalternes et d'autres catégories de personnel de la lutte contre la lèpre, y compris des aides de laboratoire. Il faudra aussi s'assurer les services de deux autres agents régionaux de la lutte contre la lèpre. Le FISE fournira des moyens de transport qui seront utilisés dans les zones intéressées par le programme (y compris les 5 nouvelles zones), des médicaments et autres fournitures destinés aux zones de lutte intensive contre la lèpre et à celles où s'effectuent les activités ordinaires.

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 15 100 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Le gouvernement qui est venu au pouvoir en mars 1962 a décidé de mener sans aide internationale la campagne contre le paludisme, mais il a demandé au FISE de laisser sur place, pour la poursuite des opérations, les véhicules qu'il possède dans le pays, à savoir 80 automobiles, 72 motocyclettes et quelques moteurs hors bord. Ces véhicules doivent être utilisés uniquement pour la campagne contre le paludisme, étant entendu que le gouvernement fournira lui-même les fonds nécessaires pour régler les dépenses afférentes à leur fonctionnement, aux réparations et à leur entretien. Le FISE fournira les pièces de rechange, les pneus et les chambres à air nécessaires jusqu'à la fin de 1964. Pour 1963, on se propose de protéger 14 400 000 personnes au moyen de pulvérisations, 1,5 million d'autres personnes étant protégées dans les zones où la campagne a atteint la phase de consolidation. Le gouvernement a acheté le DDT nécessaire pour 1963 (environ 1 000 tonnes). L'objectif pour 1964 a été fixé provisoirement au même niveau qu'en 1963.

Services sociaux (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 14 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

Le plan actuel vise à poursuivre les activités de formation en organisant des cours d'entretien et de formation en cours d'emploi en matière de protection de la famille et de l'enfance, à l'intention tant du personnel des services gouvernementaux que de celui des institutions bénévoles. On prévoit que 200 travailleurs sociaux, employés de garderies d'enfants, administrateurs, agents de supervision et d'action auprès des jeunes continueront à recevoir une formation. D'autres types de formation professionnelle seront organisés dans les 4 établissements de formation existants (trois pour les garçons et un pour les filles) qui comptent parmi leurs élèves plus de 400 enfants confiés à eux par les tribunaux. La pouponnière-internat, qui peut recevoir 100 enfants et accueille les enfants dont les parents ne peuvent s'occuper, doit être rénovée et son programme amélioré. Elle constitue l'un des principaux centres où les agents de toutes les catégories reçoivent une formation. Les travailleurs sociaux continueront à fournir une aide pour la mise au point de plans à long terme concernant les enfants reçus dans la pouponnière, qui seront soit renvoyés dans leur foyer lorsque ce sera possible, soit placés en vue de leur adoption ou envoyés dans des écoles-internats ou autres établissements. Le FISE fournira des indemnités de subsistance et des honoraires pour les cours

de formation, du matériel de formation professionnelle pour les quatre établissements de formation, du matériel pour l'amélioration de la pouponnière-internat et des moyens de transport pour la supervision.

Enseignement
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L. 317

Assistance approuvée: 510 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1966
Allocation approuvée: 282 000 dollars
Approbation technique: UNESCO

Le programme vise à améliorer la formation pédagogique, à développer les moyens d'enseignement primaire et secondaire et à inscrire la formation professionnelle au programme des écoles primaires, intermédiaires et secondaires. La nutrition et l'économie domestique font déjà partie du programme d'études des écoles normales et l'on doit introduire des méthodes modernes d'enseignement. Des cours d'entretien seront organisés à l'intention de 200 enseignants. On a inscrit les disciplines scientifiques au programme d'études des écoles intermédiaires et secondaires et le gouvernement a fourni les services de professeurs de sciences qualifiés. Soixante écoles secondaires d'agriculture (comptant au total 16 000 élèves) dispensent à la fois un enseignement théorique ordinaire et un enseignement agricole de caractère professionnel. On développera l'enseignement des arts ménagers dans 300 écoles secondaires et on organisera des cours de formation industrielle ainsi qu'un enseignement agricole de base pour les garçons dans 300 écoles primaires au cours des trois prochaines années. Dans le cadre du programme de nutrition de la Direction des services de santé, on organisera des cours et des démonstrations en matière de nutrition dans les écoles normales et dans certaines écoles secondaires.

Cambodge

Hygiène de base et hygiène scolaire
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 34 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Lorsque l'enquête sur les services d'hygiène maternelle et infantile sera terminée, l'OMS a l'intention de fournir les services d'un médecin qui aidera à mettre au point un programme de santé rural fondé sur les renseignements recueillis au cours de l'enquête. En attendant, le gouvernement se propose de renforcer les services d'HMI dans les provinces et d'organiser des services de base dans tous les districts qui semblent prêts à accueillir de tels services. Le FISE fournira du matériel à ces fins et aidera à étendre à nouveau la zone de formation et de démonstration en matière de santé rurale à laquelle un dispensaire déjà en place doit être rattaché. Les services d'hygiène scolaire, auxquels le FISE a déjà fourni une assistance restreinte, doivent être maintenant considérablement développés par les Ministères de l'éducation et de la santé. Le FISE procurera des fournitures pour la première année d'exécution de cette partie du programme.

Puériculture et économie domestique
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.309

Allocation approuvée: 8 700 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et UNESCO

A titre expérimental, le gouvernement se propose de créer deux centres destinés à enseigner aux mères la puériculture, l'hygiène et les principes de la nutrition, tout en les encourageant à participer

à des activités faisant appel à l'effort personnel et à des travaux collectifs. En outre, on améliorera progressivement l'état de santé et les conditions d'hygiène dans les villages, surtout en ce qui concerne les enfants. L'un des centres sera de caractère semi-urbain et l'autre rural; ils seront tous deux situés dans des zones où sont exécutés des projets pilotes de développement communautaire. Chacun comprendra un club féminin, une garderie et un jardin d'enfants. Le gouvernement affecte au programme 13 enseignants qualifiés qui travailleront dans les provinces sous le contrôle des directeurs de l'éducation de base et en rapports étroits avec le consultant de l'UNESCO. Le FISE procurera du matériel et des fournitures pour deux centres, du matériel pour les jeux de plein air, les jeux de salle, l'artisanat et l'ébénisterie, ainsi que trois véhicules. L'UNESCO fournit depuis 1954 les services de consultants dans le domaine considéré. On a demandé des avis au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, à la FAO et à l'OMS. Un consultant en matière de développement communautaire, détaché par l'ONU auprès du Ministère de l'éducation, peut également aider à l'exécution et à l'évaluation de ce programme.

Chine

Lutte contre la tuberculose (Taiwan)
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 27 000 dollars
Période d'assistance: 1964-1965
Approbation technique: OMS

Le Centre provincial de formation et de démonstration en matière de lutte contre la tuberculose situé à Taïpeh, pour lequel le FISE avait précédemment fourni du matériel, joue un rôle important dans le programme antituberculeux appliqué dans toute l'île. Il est installé dans de vieux bâtiments et les laboratoires sont situés dans la banlieue de la ville. Le gouvernement se propose de construire de nouveaux locaux dans l'enceinte de l'hôpital de l'Université nationale de Taïwan et d'y grouper toutes les installations. Ce projet, qui vise à centraliser les activités principales de formation et de démonstration, a reçu l'approbation technique de l'OMS. Le Centre de Taïpeh continuerait à servir de centre principal de formation et de démonstration et il pourrait mettre à profit les facilités offertes par les établissements voisins, parmi lesquelles on peut citer notamment l'Ecole de médecine de Taïwan, l'Institut de santé publique et le Centre de formation et de démonstration en matière de santé publique de Taïpeh. On enseignerait l'aspect clinique et l'aspect santé publique de la lutte contre la tuberculose aux étudiants en médecine, tant avant l'obtention du diplôme qu'au stade supérieur, aux élèves infirmières aux techniciens radiographes, aux techniciens de laboratoire et autres agents de la santé publique. Le FISE fournira un groupe radiographique, du matériel de laboratoire et d'autres fournitures, notamment pour la chambre noire.

Enseignement élémentaire (Taiwan)
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.316

Assistance approuvée: 500 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1968
Allocation approuvée: 115 000 dollars
Approbation technique: UNESCO

Le plan quinquennal du gouvernement visant à améliorer et renforcer l'enseignement élémentaire à Taïwan permettra d'assurer la formation en cours d'emploi et le perfectionnement de 217 surveillants, 200 professeurs d'école normale et 12 000 instituteurs d'école primaire; d'instituer, à titre d'essai, un programme d'enseignement professionnel destiné aux enfants qui ne poursuivent pas d'études secondaires après avoir quitté l'école élémentaire; de renforcer l'enseignement des sciences en distribuant des jeux de matériel scientifique à 360 écoles,

à raison de une par sous-district, et d'aider à installer à l'échelon local des laboratoires scientifiques itinérants mis au point avec l'aide de l'UNESCO. En outre, on publiera, à l'usage des écoles élémentaires, de nouveaux manuels qui mettront l'accent sur l'enseignement des sciences et l'éducation sanitaire et nutritionnelle. Des cycles d'études seront organisés chaque année, tant à l'échelon provincial qu'à l'échelon régional, à l'intention de 600 participants environ choisis parmi le personnel enseignant et les équipes de surveillance des écoles normales; il sera possible grâce à eux d'évaluer régulièrement le programme d'enseignement et d'organiser les activités futures.

Le FISE fournira du matériel et des fonds qui permettront la publication de 165 livres, tirés à 17 000 exemplaires chacun; des indemnités de subsistance pour 217 surveillants, 200 professeurs d'école normale et 12 000 instituteurs d'école élémentaire, ainsi que pour 600 participants aux cycles d'études; 360 jeux de matériel d'enseignement scientifique, ainsi que du matériel destiné à un laboratoire scientifique itinérant; du matériel pour un projet pilote en matière de formation professionnelle; du matériel pour un service central de formation; des indemnités de subsistance pour 87 surveillants; six véhicules pour les activités de formation et de surveillance; du papier pour le tirage de livres de référence destinés aux surveillants. L'UNESCO fournira les services de 2 conseillers à partir de 1964, et la FAO et l'OMS seront consultées sur les aspects du programme intéressant l'éducation sanitaire et nutritionnelle.

Hong-kong

Services sociaux (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 40 200 dollars

Période d'assistance: 1964-1965

Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

D'ici à l'été de 1963, 170 stagiaires environ obtiendront leurs diplômes à l'issue du premier cours de protection sociale d'une durée de deux ans, organisé sous les auspices de la Section de formation du Département de la protection sociale. Les stagiaires viennent principalement des garderies d'enfants que des institutions bénévoles ont créées sur les encouragements du gouvernement, pour aider à répondre à un sérieux besoin né du fait qu'il existe des milliers d'enfants en bas âge dont les mères sont obligées de travailler. Le FISE a déjà approuvé l'octroi de fonds destinés à équiper 50 garderies d'ici la fin de 1966 ainsi qu'une allocation pour 20 pouponnières devant être créées avant la fin de 1963. L'allocation supplémentaire servira à équiper 20 nouvelles pouponnières dont 10 seront ouvertes en 1964 et 10 en 1965. On doit créer en 1964 et 1965 trois nouveaux centres communautaires sur le modèle des deux qui fonctionnent déjà et qui disposent des locaux nécessaires pour permettre aux organismes gouvernementaux et bénévoles d'entreprendre sous le même toit des activités très variées parmi lesquelles on peut citer, notamment, des cours de formation professionnelle et de préparation à la formation technique; une pouponnière; un service de conseils familiaux, une bibliothèque et des activités de groupes telles que clubs de parents, clubs d'enfants et clubs récréatifs. Ces services sont destinés aux anciens réfugiés qu'ils aident à s'adapter à leurs nouvelles conditions d'existence et à leur nouveau milieu. On demandera sans doute à une session ultérieure du Conseil d'administration une allocation supplémentaire qui permettrait d'équiper dix nouvelles pouponnières en 1966.

Inde

Assistance aux enfants aveugles (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 95 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies

Le FISE a déjà fourni du matériel pour l'école modèle de l'Institut national pour les aveugles, à Dehra Dun, pour la presse d'imprimerie Braille et pour des ateliers, ainsi que des indemnités de subsistance pour un programme de formation destiné aux instituteurs s'occupant des enfants aveugles. On propose de créer 3 centres régionaux qui aideraient à imprimer des manuels et des ouvrages de référence pour les 90 écoles pour enfants et étudiants aveugles qui sont intégrés au système scolaire ordinaire. On prévoit que le nombre des écoliers aveugles augmenterait immédiatement si l'on possédait suffisamment de manuels et d'ouvrages de références dans les langues régionales. La bibliothèque nationale prêtera gratuitement des volumes en Braille traitant de sujets scolaires pour servir d'ouvrages de références pour les traductions dans les langues nationale et régionales. L'OIT a recommandé que 2 ateliers de formation professionnelle soient ouverts dans les écoles pour aveugles afin de démontrer que dans des secteurs industriels soigneusement choisis, les aveugles peuvent soutenir la concurrence avec les personnes qui voient et qu'ils peuvent donc s'assurer un revenu normal et un mode de vie relativement normal. En cas de succès, on étendrait le programme de formation en le combinant avec un programme de formation préprofessionnelle pour lequel l'octroi d'une assistance est recommandée à la présente session du Conseil d'administration. Le FISE fournira du matériel pour 3 services régionaux d'imprimerie Braille, 2 275 ouvrages en Braille et du matériel pour deux centres de formation professionnelle pour aveugles.

Lutte contre la lèpre (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 65 600 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: OMS

Près de 250 000 malades sont actuellement soignés à domicile ou subissent un traitement ambulatoire. Il se pourrait que l'on doive apporter certaines modifications aux plans des Etats. On prévoit que le nombre des malades en traitement doublera au cours des trois dernières années du troisième plan quinquennal. A supposer que les objectifs actuels ne soient pas réduits, on prévoit que le nombre des formations de lutte contre la lèpre (chaque formation comprenant un médecin et 11 agents paramédicaux) sera porté de 9 à 37 et le nombre des agents attachés aux centres de santé primaires et autres de 374 à 924. Chacun des 122 centres de traitement de la lèpre est doté d'un personnel composé d'un médecin et de 4 à 6 agents paramédicaux. Certains de ces centres doivent être reclassés et transformés en formations de lutte contre la lèpre. En 1963-64, on évaluera les résultats obtenus afin de déterminer les besoins avec plus de précision.

Conservation du lait (Madurai, Etat de Madras) (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 510 000 dollars

Période d'assistance: 1963-1964

Approbation technique: FAO

Le programme de conservation du lait intéressant Madurai est la première mesure importante prise en vue de remédier, en organisant le ramassage du lait, à la carence protéinique grave qui règne dans une partie de l'Inde, où la situation, du point de vue nutritionnel, est critique. Le lait destiné à l'usine proviendra principalement des sociétés coopératives de production laitière de deux zones éloignées de 20 à 40 milles de Madurai, et il sera transporté jusqu'au centre de ramassage et jusqu'aux trois centres de réfrigération. Au début, l'usine traitera 50 000 litres de lait par jour, mais par la suite elle pourra en traiter 150 000 litres. La distribution du lait commencera au début de 1965. Du lait à faible teneur en matières grasses sera distribué en vrac, à des prix subventionnés, à environ 12 000 familles, choisies parmi les habitants à faible revenu. On pense que le reste du lait ira, pour la plus grande partie, aux enfants. La priorité, en ce qui

concerne l'achat du lait, sera accordée aux hôpitaux, aux centres d'hygiène maternelle et infantile et aux institutions sociales. Une coopérative qui bénéficie de l'appui du gouvernement administrera l'usine, et le gouvernement a désigné un commissaire au lait pour l'Etat de Madras qui sera chargé de veiller au développement général du programme. Les plans de construction des bâtiments étaient prêts en avril 1963 et l'on compte que les travaux seront terminés vers le milieu de l'année 1964. On procède actuellement à la désignation des cadres techniques qui seront appelés à travailler avec le coordinateur du projet, sous la direction du Commissaire au lait pour l'Etat de Madras. Il est prévu que la laiterie commencera à fonctionner en novembre 1964. Il faudra, pour que cela soit possible, que le matériel du FISE arrive pendant le premier trimestre de 1964.

Formation préprofessionnelle
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.310

Assistance approuvée: 624 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1966
Allocation approuvée: 198 000 dollars
Approbation technique: OIT

Ce programme a pour but, d'une part, d'organiser une formation préprofessionnelle à l'intention des garçons et des filles, âgés de 11 à 14 ans, qui quittent l'école primaire au bout de cinq ou six ans et, d'autre part, de déterminer si la population est favorable à une formation de ce genre et si cette méthode peut constituer une solution pratique aux problèmes que posent le besoin croissant de travailleurs industriels dans le pays et l'attitude des parents, peu désireux de continuer à envoyer les enfants de cet âge à l'école.

On se propose de créer 65 unités de formation autonomes reliées à des écoles intermédiaires ou secondaires. Trois cours seront organisés qui comprendront un enseignement général orienté le plus possible vers l'artisanat, suivi d'une formation manuelle au travail des métaux, à la menuiserie ou à l'ajustage. On enseignera dans les régions rurales les méthodes agricoles ainsi que la fabrication et la réparation de l'outillage agricole et, dans d'autres localités, certains métiers industriels ou autres, déterminés en fonction de la demande locale de main-d'oeuvre. On encouragera les jeunes filles à s'inscrire à ces cours et l'on s'efforcera d'organiser une formation qui réponde tout spécialement à leurs besoins. Un premier groupe de 20 moniteurs d'apprentissage qualifiés recevront une formation spéciale de cinq mois à l'Institut central de formation de moniteurs de Kanpur. A l'issue de ce cours, les stagiaires seront affectés aux 5 premières unités scolaires qui deviendront par la suite des centres de formation de moniteurs, recevant pour les questions techniques des directives du personnel supérieur des instituts. Un professeur de sciences qualifié (par exemple, pour les travailleurs des régions rurales, un professeur possédant un diplôme universitaire d'agronomie) sera placé à la tête de chacune de ces unités et recevra une formation de cinq mois sous le contrôle du Bureau central d'orientation scolaire et professionnelle et de la Direction générale de l'emploi et de la formation. Un Comité interministériel central de coordination continuera d'aider les Etats et territoires à mettre en œuvre le programme, à évaluer les progrès accomplis et à élaborer des plans destinés à développer les activités.

Indonésie

Hygiène maternelle et infantile de base: HMI
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 663 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

A la fin de 1962, chacun des 2 700 sous-districts du pays possédait au moins un centre d'HMI et un grand nombre d'entre eux en

comptaient deux ou trois. On pense qu'à la fin de 1964, 3 300 centres d'HMI bénéficieront de l'assistance du FISE et que, par la suite, 600 autres centres seront créés et recevront également une assistance. Les centres d'HMI fournissent maintenant des services plus nombreux: outre les soins d'obstétrique, ils dispensent des soins prénatals et post-natals et assurent la protection des nourrissons et des tout petits. Pour développer les services fournis par ces centres, des sages-femmes faisant partie des équipes locales donnent une formation élémentaire aux accoucheuses autochtones qui travaillent par la suite sous surveillance. A la fin de 1962, 40 000 d'entre elles avaient été formées ou étaient en voie de l'être. Il y aura donc en moyenne dans chaque village indonésien situé dans le rayon d'action des centres d'HMI une accoucheuse autochtone ayant reçu une formation et possédant une trousse du FISE. Le FISE fournira du matériel pour 300 nouveaux centres d'HMI; des trousse de sage-femme pour 370 sages-femmes qualifiées, 500 aides sages-femmes et 2 500 accoucheuses autochtones; des moyens de transport; des médicaments et suppléments diététiques, notamment des capsules de vitamines A et D. Des crédits sont également prévus dans l'allocation recommandée pour financer la préparation de 15 millions de litres de lait écrémé enrichi par l'adjonction de vitamines.

Lutte contre la tuberculose (y compris vaccination par le BCG)
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 68 500 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

On espère que le premier projet pilote de lutte antituberculeuse (à Jogjakarta) bénéficiant de l'assistance du FISE sera terminé avec succès à la fin de 1963. On a élaboré des plans pour transformer l'enquête pilote en une enquête de masse que l'on se propose de poursuivre sans interruption dès l'achèvement du projet pilote. Chacun des deux groupes mobiles (l'un fourni par le FISE et l'autre par le gouvernement) effectuera environ 100 000 examens par an. Un second projet pilote (à Surabaya), pour lequel l'assistance du FISE a été approuvée en juin 1962, entrera dans la phase des opérations proprement dites à la fin de 1963. Le FISE fournira du matériel et des fournitures pour une troisième région où les opérations commenceront au début de 1964 à Malang, à 137 km environ de Djakarta, où est exécuté le projet pilote national. Le FISE fournira également des moyens de transport, des fournitures et du matériel mobile supplémentaire pour le programme de vaccination par le BCG.

Préradication du paludisme (Irian occidentale)
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 33 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

On avait entrepris ce programme en vue de trouver un moyen efficace d'interrompre la transmission de la maladie. En 1962, on avait réussi à assurer la protection de 260 000 personnes. Les principales méthodes d'attaque consistent à effectuer des pulvérisations de DDT deux fois par an et, simultanément, à administrer des médicaments à tous les habitants. On propose de prolonger d'au moins un an le programme de préradication, prévu à l'origine pour 1962 et 1963. L'OMS fournit les services d'un ingénieur sanitaire en 1963 et, à condition de disposer des fonds nécessaires, enverra une équipe de préradication en 1964. Le FISE continuera à fournir des insecticides, des médicaments antipaludiques et des moyens de transport.

Lutte contre le pian
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 103 500 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Il s'agit de la plus importante campagne d'éradication du pian entreprise dans le monde. On se propose de l'étendre ultérieurement à tout le pays afin de réduire la fréquence de la maladie au point où les services ordinaires de santé publique pourront se charger eux-mêmes de la surveillance. A la fin de 1962, la campagne de masse avait été étendue à près de 74 p. 100 de la population; en ce qui concerne 42 p. 100 environ de la population, la campagne de masse avait été remplacée par des activités de surveillance. Plus de 268 millions d'examen ont été effectués et l'on avait traité 9,5 millions de malades et 2 millions de sujets-contacts. On estime qu'il reste environ 3 millions de cas de pian, pour la plupart dans les îles situées à proximité de Java, où l'on n'a pu mener la campagne en raison des conditions d'insécurité qui régnaient au cours des dernières années. A la fin de 1961, il a été possible de reprendre et d'élargir les activités dans ces îles et, selon les plans actuels, la campagne de masse doit s'étendre d'ici 1968 à toutes les îles situées à proximité de Java. On pense que le programme entrera dans la phase de consolidation à la fin de 1967 à Java et dans l'ensemble du pays en 1971. Le FISE fournira en quantités supplémentaires de la pénicilline, des véhicules et du matériel mobile importé pour répondre aux besoins jusqu'à la fin de 1964.

Lutte contre la lèpre
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 36 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Etant donné que la lèpre ne pose pas en Indonésie un problème assez grave pour justifier les frais élevés d'une campagne de masse, ce projet a été entrepris dans le cadre des services sanitaires existants. A la fin de 1962, les opérations de dépistage étaient menées dans des régions habitées par 26 millions de personnes, et l'on comptait 32 700 malades en traitement. Sur ce total, près de 23 000 avaient été recensés précédemment et près de 10 000 étaient des cas nouveaux, dépistés depuis le début des enquêtes en 1958. Des plans définitifs ont été élaborés pour la période 1963-1965 en vue d'étendre les opérations de dépistage à 15 provinces, comprenant au total 36 millions d'habitants, où des activités spécifiques de lutte contre la lèpre seront entreprises. Dans les sept autres provinces, le traitement des cas déjà recensés sera poursuivi et on recherchera les sujets-contacts des malades connus. Compte tenu de ceux qui auront terminé ce traitement, on estime que près de 35 000 malades recevront des soins en 1965. Le FISE fournira des moyens de transport supplémentaires ainsi que des médicaments et du matériel pour les opérations.

Conservation du lait
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 60 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: FAO

La première allocation pour ce programme était destinée à assurer la fourniture de matériel de réfrigération et de moyens de transport pour le ramassage du lait afin d'encourager la production laitière et d'améliorer la distribution du lait dans plusieurs districts du centre, de l'ouest et de l'est de Java. De nouveaux bidons et véhicules pour la réfrigération du lait seront fournis, au titre des programmes intéressant le centre et l'est de Java, ainsi que des bidons de lait, du matériel de ramassage et de réfrigération et un véhicule pour étendre les activités à une nouvelle région, à Pengalengan, près de Bandoeng où la production de lait a sensiblement augmenté (passant de 1 000 litres par jour en 1959 à 3 000 à la fin de 1962). On prévoit une production journalière de 5 000 litres dans un proche avenir et même, ultérieurement de 10 000 litres. On continuera à assurer par l'adoption de dispositions législatives et de mesures d'éducation sanitaires appropriées, la salubrité du lait destiné à la consommation humaine (en veillant, notamment, au respect de normes qualitatives satisfaisantes) et à propager des connaissances sur la valeur nutritive du lait et des

produits laitiers. La majeure partie du lait ramassé continuera à être vendue sur une base commerciale. Le gouvernement continuera à distribuer gratuitement du lait produit par les régions qui bénéficient déjà d'une assistance du FISE et prendra également l'engagement, pour la nouvelle région de Pengalengan, d'organiser des distributions gratuites de lait aux jeunes enfants, étant entendu que la valeur du lait ainsi distribué représentera au moins une fois et demie l'allocation du FISE.

Services sociaux
(poursuite et développement des opérations)

E/ICEF/P/L.326

Allocation approuvée: 59 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies

Les centres communautaires à fins multiples qui seront bientôt créés offriront à diverses catégories d'agents de la protection de l'enfance des possibilités de formation pratique. On se propose de renforcer, pour commencer, un centre de jeunesse situé dans un quartier densément peuplé de Djakarta et d'en faire le premier centre communautaire modèle à fins multiples. Un Conseil d'administration, comprenant un directeur employé à plein temps et du personnel désigné par le Département de la protection sociale, sera chargé de surveiller l'exécution du programme. Des institutions bénévoles ont déjà annoncé qu'elles prêteront leur concours. En utilisant efficacement les ressources disponibles et en créant quelques nouvelles installations, il sera possible de fournir des services de garderie, d'organiser des activités récréatives et d'offrir des moyens de formation culturelle et préprofessionnelle pour environ 1 300 enfants et jeunes; et d'organiser chaque année un cours de formation accélérée à l'intention de 120 animateurs appelés à travailler dans les nouveaux centres. Le FISE fournira du matériel pour la formation préprofessionnelle et les activités récréatives au centre communautaire à fins multiples, des machines à coudre, du matériel de cuisine et des fournitures pour la production de matériel d'enseignement et de récréation, des articles de bureau et du matériel de publicité, du matériel de formation et du matériel de références, des pochettes de documents pour les activités de formation ainsi que 9 véhicules, 26 bicyclettes et 10 scooters. Il prendra en outre à sa charge les indemnités de subsistance des animateurs et des agents de protection de l'enfance qui recevront une formation. Le FISE fournira également une assistance pour créer 2 centres de jeunesse dans les régions centrale et orientale de Java et aidera certaines organisations bénévoles de protection de l'enfance en fournissant du matériel éducatif et récréatif pour un centre d'observation d'enfants sans foyer, pour une maison de repos recevant des enfants sous-alimentés qui dispensera un enseignement pour les parents et pour huit centres assurant les soins nécessaires aux enfants difficiles. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies a détaché un conseiller en matière de formation au service social qui continuera à prêter son concours jusqu'en juillet 1964. On recrute actuellement un conseiller en matière de protection de la famille et de l'enfance pour aider à mettre en œuvre le programme intéressant le centre communautaire à fins multiples.

République de Corée

Lutte contre la tuberculose
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 105 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Vingt équipes de vaccination pour le BCG reçoivent actuellement une formation et seront envoyées dans les provinces pour former à leur

tour le personnel des centres de santé ruraux. On pense qu'au début de l'année scolaire 1963-1964 le programme intensifié de vaccination par le BCG sera en pleine exécution. Des mesures sont également prises pour que le programme pilote national de lutte antituberculeuse, qui bénéficie de l'aide du FISE, soit mis en œuvre dans le district de la ville de Séoul et dans une région rurale de la province de Kyongi-do. Les distributions gratuites d'isoniazide (INH) aux tuberculeux qui n'ont pas les moyens d'acheter ce médicament ont considérablement augmenté. Le gouvernement se propose d'adjoindre en 1963 une infirmière spécialiste de la tuberculose au personnel d'au moins 163 centres de santé ruraux. De plus, en collaboration avec l'Association antituberculeuse (Tuberculosis Association), 201 agents non spécialisés seront affectés, selon les besoins, aux centres de santé pour y effectuer des examens de crachats et suivre les malades en traitement. On formera lesdites infirmières et agents dans le cadre du National Institute for Public Health Training. On prévoit 100 000 cas de plus en 1963. Compte tenu des nouveaux groupes radiologiques qui doivent être livrés, il y aura au total 93 groupes radiologiques en service à la fin du premier semestre de 1963. Le FISE fournira des comprimés d'isoniazide pour le traitement à domicile d'environ 100 000 tuberculeux. L'isoniazide fourni par le FISE sera réservé aux centres de santé dont le personnel et les méthodes répondent aux critères de l'OMS. L'OMS a détaché pour une longue période un agent de lutte antituberculeuse et une infirmière de santé publique et a fourni les services de consultants à court terme.

Laos

Hygiène maternelle et infantile de base: HMI (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 20 500 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Le gouvernement envisage d'organiser des activités d'HMI dans les provinces de Savannakhet et de Saravane et de former le personnel supplémentaire suivant: 12 agents d'HMI, 49 sages-femmes rurales, 2 médecins devant travailler dans les provinces et 4 infirmières monitrices d'HMI. Le FISE fournira du matériel pour 2 nouveaux centres d'HMI, 5 centres secondaires d'HMI, 2 petites salles de maternité et une salle de pédiatrie; des bicyclettes et des trousseaux de sage-femme pour 57 sages-femmes rurales et pour les activités de formation organisées dans les deux nouveaux centres d'HMI; des trousseaux d'infirmière de la santé publique pour les visites à domicile dans 4 régions urbaines; deux petites voitures pour le personnel de supervision; des indemnités de subsistance pour la formation d'agents d'HMI et de sages-femmes rurales; enfin des médicaments, des suppléments diététiques et du savon qui seront utilisés en 1964. Une équipe de l'OMS composée d'un médecin, d'une infirmière monitrice principale et de deux infirmières monitrices continuera à prêter son concours pour l'exécution du projet jusqu'à la fin de 1965.

Bornéo du Nord

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 69 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

On estime qu'à la fin de 1963 314 000 personnes seront protégées par les opérations de pulvérisation et que 113 000 personnes se trouveront dans les zones ayant atteint la phase de consolidation. Pour 1964, l'objectif est le suivant: 213 000 personnes protégées par les pulvérisations, 202 000 personnes vivant dans les zones ayant atteint la phase de consolidation et 14 000 se trouvant dans les zones ayant atteint la phase d'entretien, c'est-à-dire dans les zones protégées par

les services de santé ordinaires. Ainsi qu'il était prévu, le nombre des personnes protégées par les pulvérisations diminue tandis que le nombre des personnes vivant dans des zones ayant atteint la phase de consolidation augmente. On pense que la phase d'attaque sera achevée dans toutes les régions vers le début de 1966 au plus tard et toutes les régions seront alors considérées comme ayant atteint soit la phase de consolidation soit celle d'entretien. Pour les opérations de 1964, le FISE fournira 194 500 livres de DDT, deux véhicules, des moteurs hors-bord, des médicaments, des plaques pour examens microscopiques et d'autres fournitures. L'OMS maintient sur place une équipe de 4 experts consultants pour ce programme et fournit également, par prélèvement sur le Compte spécial pour l'éradication du paludisme, des fonds destinés à couvrir les frais afférents à la formation de certaines autres dépenses locales.

Pakistan

Santé rurale et assainissement (poursuite des opérations)

Assistance approuvée: 1 681 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Allocation approuvée: 1 147 000 dollars
Approbation technique: OMS

Au Pakistan occidental, 40 centres principaux et 120 centres secondaires équipés par le FISE fonctionnent déjà; 30 autres centres principaux et des centres secondaires qui leur seront rattachés seront ouverts d'ici le quatrième trimestre de 1963; 30 autres groupes de ce genre doivent être créés au cours du premier semestre de 1964. Les progrès sont un peu plus lents au Pakistan oriental. On crée au Pakistan oriental et au Pakistan occidental des écoles qui formeront des techniciens de laboratoire et d'autres catégories de personnel paramédical. Grâce aux avis fournis par l'United States Agency for International Development (US/AID), on a déjà entrepris dans les deux parties du pays l'exécution d'un programme visant à former des spécialistes de l'éducation sanitaire. Le FISE fournira des auxiliaires audio-visuels et des moyens de transport permettant aux spécialistes de l'éducation sanitaire de parcourir les régions sanitaires: du matériel pour 45 centres principaux et 135 centres secondaires; 11 lots de fournitures pour l'éducation sanitaire; du matériel pour la formation de techniciens de laboratoire et autres agents paramédicaux, ainsi que des moyens de transport pour les activités d'assainissement et d'éducation sanitaire prévues dans le programme et pour la supervision. Le gouvernement prend des dispositions en vue de recruter des mécaniciens et d'autres ouvriers afin d'organiser un service régulier pour l'entretien de tous les véhicules du FISE qui seront au nombre de 500 d'ici 1964. Le FISE fournira de l'équipement pour les ateliers d'entretien ainsi créés.

Un nouveau programme qui présente une importance capitale du point de vue de la santé rurale a été entrepris (avec l'aide initiale de l'United States Agency for International Development (US/AID)) en vue d'assurer en plusieurs étapes l'approvisionnement en eau potable des zones rurales. La construction d'installations pour l'approvisionnement en eau potable est actuellement en cours dans 22 villages disposant de groupes sanitaires ruraux et elle sera entreprise dans 64 autres villages au cours de l'exercice 1963-64. On fournira des canalisations et d'autres types d'équipement nécessaire pour les programmes d'approvisionnement en eau des 86 villages, pour un laboratoire central d'analyse des eaux et pour la construction de latrines. L'OMS fournit les services d'un ingénieur sanitaire, d'un ingénieur spécialiste de l'approvisionnement en eau et d'un conseiller de la santé publique spécialiste de la santé rurale.

Campagne de vaccination par le BCG (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 164 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

L'objectif fixé pour 1963 est 2,4 millions de vaccinations. Pour porter cet objectif à environ 3,6 millions de vaccinations en 1964, le gouvernement doublera le nombre des équipes mobiles travaillant au Pakistan occidental, il utilisera de plus grandes quantités de vaccin BCG desséché sous congélation dans les régions d'accès difficile et dans celles où il n'est pas facile de conserver le vaccin liquide et, enfin, il intégrera les opérations de vaccination par le BCG dans un vaste programme de lutte contre la tuberculose et les coordonnera avec les activités d'immunisation entreprises par les centres de santé primaires ruraux qui sont actuellement créés dans tout le pays. Le gouvernement poursuivra ses efforts pour améliorer l'organisation, la surveillance et l'efficacité de la campagne. Une Direction centrale de lutte antituberculeuse a été créée pour développer et coordonner un programme national de lutte contre la tuberculose, notamment les activités de vaccination par le BCG. Etant donné le résultat des essais effectués sur place en 1963, on pense qu'en 1964, 50 p. 100 au moins des vaccinations seront faites avec du vaccin desséché sous congélation. Le FISE fournira du vaccin liquide et desséché, du matériel mobile et des moyens de transport supplémentaires pour les nouvelles équipes et approvisionnera régulièrement en BCG les équipes existantes.

Philippines

Hygiène maternelle et infantile de base: HMI (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 330 500 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Pendant le premier semestre de 1962, l'OMS a fourni les services d'une équipe chargée de procéder à une évaluation des services de santé publique du territoire. Le rapport et les recommandations de cette équipe, qui sont actuellement examinés par le gouvernement, doivent servir de base à une nouvelle demande d'assistance pour ce programme. Le FISE continuera à procurer des médicaments et des capsules de vitamines. Il fournira du matériel et des moyens de transport pour trois centres régionaux de formation, ce qui permettra d'avoir un centre de formation dans chaque région sanitaire du pays. Le FISE fournira également du matériel pour 400 nouveaux postes sanitaires de barrio, 300 dispensaires scolaires, 15 autres hôpitaux ruraux recevant les cas d'urgence et 5 maternités; des petites voitures pour 30 infirmières surveillantes de plus et 100 bicyclettes à moteur pour le personnel sanitaire rural.

Remplacement de fournitures du FISE détruites dans un incendie

Allocation approuvée: 97 500 dollars

Un grave incendie qui a éclaté dans la nuit du 10 février 1963 a complètement détruit les entrepôts du Département de la santé publique à Manille. Près du quart du matériel entreposé au moment de l'incendie était constitué par des fournitures et de l'équipement du FISE, qui comprenaient notamment des pièces de rechange pour véhicules et des pneus et qui devaient être répartis entre un certain nombre de programmes. L'allocation approuvée permettra de remplacer le matériel détruit afin d'assurer la continuité des approvisionnements qui sont essentiels à la bonne marche des opérations.

L' vaccination par le BCG: Consolidation (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 19 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Huit spécialistes de la tuberculose dirigent les études régionales d'évaluation du BCG, ce qui permet de coordonner les travaux avec les autres mesures de lutte contre la tuberculose. L'expérience acquise

en 1962 a mis en lumière la nécessité de disposer de 10 équipes ordinaires en sus des 10 équipes régionales d'évaluation qui travaillent actuellement; le gouvernement se propose de remettre en fonction les dix équipes ordinaires pendant l'exercice financier 1963-1964. L'objectif fixé est 815 000 vaccinations en 1963 et 841 000 en 1964. En redoublant d'efforts, et notamment en accroissant l'effectif du personnel sanitaire formé aux techniques du BCG, on espère pouvoir atteindre ces nouveaux objectifs. Le FISE fournira de petits véhicules pour les 10 équipes remises en fonction et assurera un approvisionnement constant en BCG ordinaire et en BCG desséché sous congélation qui sera utilisé dans 189 municipalités difficilement accessibles ou ne possédant pas les installations de réfrigération nécessaires.

Lutte contre la lèpre (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 48 000 dollars
Période d'assistance: 1964-1965
Approbation technique: OMS

A la fin de 1962, 10 équipes mobiles et les 4 dispensaires fixes avaient dépisté plus de 17 879 cas de lèpre. On prévoit que 1 700 autres cas seront dépistés en 1963. Le gouvernement se propose de poursuivre la campagne selon le plan actuel, mais en s'attachant davantage à améliorer le dépistage, la surveillance postcure et l'évaluation du traitement, y compris la réadaptation des malades. En 1964 et 1965, le gouvernement maintiendra en activité les 10 dispensaires mobiles pour les maladies de la peau et les 4 dispensaires fixes existants et il affectera, à titre de consultant, un spécialiste de la lèpre à chacun des 8 bureaux sanitaires régionaux, créera deux nouveaux dispensaires fixes pour maladies de la peau dans les régions de forte morbidité et détachera 25 aides-infirmiers de plus dans les provinces. On estime que 1 800 nouveaux cas seront dépistés chaque année en 1964 et 1965.

Nutrition appliquée (projet pilote) (poursuite des opérations)

E/ICEF/P/L.315

Allocation approuvée: 29 200 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: FAO et OMS

En 1958, le Conseil d'administration a approuvé une allocation qui devait permettre d'aider à entreprendre des enquêtes sur la nutrition dans 2 régions chaque année pendant cinq ans. A la fin de 1962, des enquêtes avaient eu lieu dans 6 régions. Dans plusieurs zones où des enquêtes ont déjà été effectuées, on a organisé des conférences régionales pour examiner les résultats obtenus et élaborer des plans en vue de développer l'éducation nutritionnelle et les activités pratiques dans le domaine de la nutrition. Un projet pilote, qui sera mis en œuvre à Bayambang (Pangasinan) aura pour objectif d'encourager la culture de fruits et de légumes de haute valeur nutritive, de développer la pisciculture et l'élevage de la volaille, d'instituer un programme d'alimentation scolaire, de faire de l'éducation nutritionnelle l'une des activités ordinaires des centres de santé, et d'organiser des cours de formation nutritionnelle à l'intention de diverses catégories de personnel, dont les enseignants. Le Centre Philippines/UNESCO de formation communautaire, qui forme des maîtres pour les écoles élémentaires rurales, prêterait, pour l'exécution du programme, les services dont il dispose. Le programme servira de modèle pour des activités analogues dans d'autres régions. Le FISE fournira du matériel et des outils pour les jardins scolaires, l'élevage du bétail, la production d'aliments destinés au bétail et à la volaille, l'irrigation et l'adduction d'eau; du matériel d'atelier, des ustensiles de cuisine et des outils; des auxiliaires d'enseignement et autres fournitures ainsi que deux véhicules. Il prendra également à sa charge les indemnités de subsistance des stagiaires et les traitements d'un nutritionniste, d'un spécialiste de l'alimentation scolaire, du directeur du programme et de 10 consultants. La FAO fournira une assistance sous forme de services de

consultants et de bourses. L'OMS prêtera le concours d'un médecin nutritionniste et fournira une bourse pour un nutritionniste local.

Enseignement primaire et formation professionnelle
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.319

Allocation approuvée: 168 000 dollars
Période d'assistance 1963-1964
Approbation technique: FAO, UNESCO

Le programme envisagé vise à améliorer le niveau général de l'enseignement dans les classes primaires, à intensifier la formation professionnelle pour les adolescents dans les écoles d'apprentissage, et à renforcer la formation des maîtres, d'une part, par des cours organisés à l'Université de Mindanao et, d'autre part, en leur faisant suivre, en cours d'emploi, des cours d'entretien diffusés par radio. Un programme important d'impression de manuels, mis en œuvre avec l'aide de l'Agency for International Development des Etats-Unis (AID) permet actuellement de fournir des manuels aux classes élémentaires. Le FISE fournira du matériel supplémentaire pour les trois centres régionaux de production et du papier pour l'impression de manuscrits dont le financement ne peut être assuré par les crédits gouvernementaux. Le gouvernement se chargera par la suite de fournir ce papier. Des cours d'économie domestique seront organisés à l'intention d'un certain nombre d'institutrices choisies parmi le personnel de 300 écoles, et le FISE fournira à cette fin des machines à coudre et du matériel de cuisine. Ces écoles s'engageront à fournir des repas scolaires et à développer l'éducation nutritionnelle. Le FISE aidera également à développer l'enseignement des sciences, l'éducation nutritionnelle et l'enseignement agricole dans un nouveau collège créé à Mindanao. Il fournira également 1 000 jeux de matériel d'enseignement de base, des outils et du matériel pour la fabrication d'outils dans les écoles d'apprentissage. Outre l'assistance et les avis techniques fournis par l'OIT, la FAO et l'UNESCO, on demandera à l'OMS des conseils sur les aspects sanitaires du programme et au sujet du laboratoire de nutrition de l'Université de Mindanao.

Sarawak

HMI de base et assainissement
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 14 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Jusqu'ici, le FISE a aidé à équiper au total 35 centres d'hygiène maternelle et infantile; on se propose de créer trois nouveaux centres au cours de l'année. Tous les centres sont dotés d'un personnel qui a été formé grâce aux programmes auxquels le FISE et l'OMS ont collaboré en 1952-1954. Le FISE aidera à mettre en œuvre un projet pilote d'assainissement des zones rurales dans le cadre duquel on formera en deux ans 18 auxiliaires de santé ruraux. Chacun de ces auxiliaires sera affecté à un district comptant environ 500 habitants et sera chargé d'aider à améliorer les conditions d'hygiène locale, latrines et approvisionnement en eau potable, notamment. Le FISE fournira du matériel pour les 3 nouveaux centres d'HMI et du matériel supplémentaire pour les centres de santé existants et il continuera à envoyer des capsules de vitamines.

Thaïlande

Services sociaux
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 32 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et OMS

L'assistance que le FISE a déjà fournie au titre de ce projet était destinée à permettre la réalisation à Bangkok et dans les environs d'un programme modeste de formation en cours d'emploi pour travailleurs sociaux d'organismes publics et privés et l'amélioration de quatre institutions résidentielles publiques. L'allocation approuvée permettra d'entreprendre la seconde phase du programme, au cours de laquelle on continuera à donner une formation en cours d'emploi à des groupes d'agents spécialement choisis, à développer et à améliorer les 10 institutions existantes avec l'aide du conseiller en matière de protection de l'enfance, dont les services sont assurés par la Direction des affaires sociales de l'ONU. Le FISE fournira du matériel pour la formation professionnelle et du matériel récréatif pour 8 institutions, du matériel médical pour 4 institutions, du matériel pour les opérations pratiques pour 6 institutions, du matériel pour tests psychologiques pour une institution, ainsi qu'un véhicule, des bicyclettes, des indemnités de subsistance et des honoraires pour permettre la formation en cours d'emploi de 90 travailleurs sociaux spécialisés en matière de protection de l'enfance (administrateurs d'institutions, agents de la protection de l'enfance, parents et personnel des pouponnières-internats).

Enfants handicapés
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 33 500 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et OMS

Le Gouvernement thaïlandais participe à ces projets, ainsi que la très active et compétente Thai Foundation for the Welfare of the Crippled. Grâce à l'assistance du FISE, on a agrandi le département de physiothérapie de l'hôpital d'enseignement de l'Université des sciences médicales, en vue de renforcer le programme de formation de l'hôpital et de pourvoir celui-ci d'installations servant au traitement d'enfants handicapés. Ces derniers font le trajet de l'hôpital conformément à des arrangements pris par la «Foundation». Le FISE a équipé un atelier de prothèse construit par la «Foundation» dans l'enceinte de l'hôpital; le personnel est fourni par le gouvernement. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a fourni un spécialiste de la fabrication d'appareils de prothèse, qui a formé avec succès 16 techniciens pour l'atelier. La «Foundation» a également construit un centre d'accueil qui peut recevoir 24 enfants venant des provinces. La «Foundation» reçoit beaucoup plus de demandes pour le traitement d'enfants handicapés que l'hôpital ne peut en recevoir et l'atelier de prothèse a une longue liste de commandes en attente. Le FISE aidera à agrandir un deuxième centre de physiothérapie situé en un endroit commode, dans un hôpital public de l'autre côté de la ville. On propose d'ouvrir un deuxième atelier de prothèse dont le personnel sera recruté parmi les techniciens formés dans le premier atelier.

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Jordanie

Services sociaux: formation professionnelle
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.297

Assistance approuvée: 54 000 dollars
Période d'assistance: 1963-65
Allocation approuvée: 23 000 dollars
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

L'assistance approuvée est destinée à un programme visant à former des agents pour les services publics et privés de protection de la famille et de l'enfance et des puériculteurs pour les internats, les garderies et autres services assurant des soins aux enfants séparés de leur famille. Le programme a essentiellement pour but de former 180 agents au

cours de la période prévue de deux ans et aboutirait ultérieurement à la création en Jordanie d'un établissement permanent de formation au service social. Un comité consultatif représentant les départements ministériels et les groupements bénévoles qui s'occupent de services sociaux donnera des conseils au sujet du programme de formation et aidera à établir de bonnes relations de travail entre les organismes intéressés. On organisera, dans 3 districts, un stage d'un an pour 30 agents des services de protection de la famille et de l'enfance, qui commencera par un cours intensif, d'une durée d'un mois, pendant lequel les stagiaires entendront des conférences, participeront à des discussions et exécuteront des travaux pratiques sur les besoins individuels et familiaux et sur les services communautaires de protection sociale; pendant le reste de l'année, les stagiaires seront employés à des activités courantes qui seront surveillées de près. Un cours de puériculture d'un an sera donné, dans chaque localité, à un groupe de 30 personnes actuellement employées dans des internats et des garderies. Pendant les 30 premiers jours, le stage comprendra des conférences, des discussions de groupe, des travaux d'observation et des travaux pratiques dans certains internats, et pendant les 11 mois suivants, les stagiaires travailleront sous supervision. On envisage également d'organiser, à l'intention de ces stagiaires, des cours d'entretien. Le FISE procurera du matériel et des fournitures pour les stages de formation qui doivent avoir lieu à Amman, à Jérusalem et à Naplouse, et pour 10 centres de démonstration et internats; il fournira, en outre, 3 véhicules, des indemnités de subsistance pour les stagiaires et les honoraires des instructeurs, ainsi que des fonds pour régler pendant deux ans le traitement du programme et d'un inspecteur de la formation professionnelle. Des fonds sont également prévus pour préparer et traduire la documentation de base nécessaire pour la formation professionnelle. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU fournit, en 1963, les services d'un consultant en matière de protection de la famille et de l'enfance.

Arabie Saoudite

Développement communautaire (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 66 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, FAO et OMS

Aux 3 centres de développement communautaire qui seront créés dans des zones urbaines viendront s'ajouter 5 nouveaux centres ruraux avant la fin de 1963, ce qui portera à 21 le nombre des centres ouverts au titre de ce programme. On continuera à s'occuper à la fois de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de l'agriculture, de l'enseignement ménager et des services sociaux mais, dans le cas des centres urbains, il faudra apporter certaines modifications à la composition du personnel ainsi qu'à la conduite des opérations. Au lieu de se préoccuper du développement agricole, les centres urbains organiseront, par exemple, des activités destinées à encourager les entreprises locales, l'artisanat et les petites industries, tandis que la formation professionnelle portera surtout sur les problèmes des zones urbaines fortement peuplées. Le FISE fournira du matériel supplémentaire pour les activités entreprises dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, ainsi que 10 véhicules et de l'outillage pour la formation préprofessionnelle. On compte que l'ONU continuera à fournir des services consultatifs pour ce programme. Les services d'un deuxième conseiller seront assurés par prélèvement sur un *trust fund*, et des bourses seront accordées pour étudier les méthodes de développement communautaire.

Turquie

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 326 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Sous réserve des résultats de l'évaluation des opérations de 1963, on prévoit qu'en 1964, les pulvérisations permettront de protéger 5,9 millions de personnes et que 17, 2 millions de personnes seront sous surveillance. Les activités de formation se poursuivront et seront orientées vers la consolidation. On organisera, dans 2 zones pilotes, des cycles d'études à l'intention des médecins de la santé publique et du personnel auxiliaire, en vue de développer et renforcer l'infrastructure des services de santé. L'OMS fournira les services d'une équipe de 5 experts ainsi que ceux d'un consultant en matière de paludisme pendant quatre mois et d'un statisticien pendant six mois. Le FISE fournira 45 véhicules pour que le parc automobile demeure suffisant, comme il l'est actuellement, 347 000 livres de DDT et 198 000 livres de dieldrine, des médicaments antipaludiques, des fournitures de laboratoire et des pièces de rechange pour pulvérisateurs, du matériel pour l'éducation sanitaire et des indemnités de subsistance pour le personnel de cours de formation.

Lutte contre le trachome (poursuite des opérations)

Assistance approuvée: 192 000 dollars
Période d'assistance: 1963-65
Allocation approuvée: 105 000 dollars
Approbation technique: OMS

Au cours des deux prochaines années, on s'efforcera tout particulièrement de renforcer et d'élargir les activités à l'intérieur de chaque province afin qu'elles portent sur une zone aussi vaste que possible. La campagne sera étendue à une province de plus par an. Le plan prévoit que l'on créera une zone pilote dans la province du Mus pour essayer d'intégrer les services de lutte contre le trachome aux services de santé de base. Cent autres travailleurs auxiliaires viendront grossir l'effectif du personnel, on examinera environ 3 millions de personnes et on en traitera 773 000. Les activités se poursuivront dans les domaines de l'éducation sanitaire, des évaluations et de la formation professionnelle. L'OMS continuera à fournir les services d'un consultant et attribuera des bourses de deux ans. Le FISE fournira du matériel de diagnostic supplémentaire, 719 000 tubes de pommade antibiotique, 14 véhicules légers et 40 bicyclettes et versera des indemnités de subsistance pour les stagiaires.

Nutrition appliquée (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 92 000 dollars
Période d'assistance: 1963-64
Approbation technique: FAO

L'année scolaire 1963-1964 doit être une année de transition et de réorganisation. A la suite de récentes études préparatoires auxquelles a collaboré un consultant de la FAO, on envisage de faire une large place à la planification en vue de renforcer la coordination de toutes les questions nutritionnelles à l'échelon gouvernemental, de créer une zone pilote pour le développement des activités en matière de nutrition et d'inscrire la nutrition aux programmes d'études des divers cycles scolaires. La FAO détachera un conseiller principal en matière de nutrition qui, pendant une année, prêter son concours pour la planification de ces aspects du programme ainsi que d'autres. A l'heure actuelle, on n'envisage pas d'étendre les activités d'éducation nutritionnelle à plus de trente provinces, mais on s'efforcera surtout d'assurer la formation de diverses catégories d'agents. Treize cycles d'études sont prévus à l'intention de 459 participants au total. Quatre-vingt-cinq nouveaux jardins scolaires seront créés, ce qui portera le total à 195 dans 17 provinces. Le FISE fournira des auxiliaires d'enseignement supplémentaires; du matériel et des outils pour les jardins, du matériel d'irrigation, 8 véhicules légers et 17 motos de subsistance et des honoraires des activités de jardinage; des indemnités à la FAO les dépenses afférentes au détachement du conseiller principal en matière de nutrition.

République arabe unie

*Services sociaux destinés aux enfants
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 15 000 dollars
Période d'assistance: 1964-1965
Approbation technique: Département des affaires économiques
et sociales de l'ONU

Le but recherché au cours de la présente phase d'exécution du programme est de donner une formation pratique aux travailleurs sociaux spécialistes de l'enfance dans un nouveau centre de démonstration (garderie et internat), qui doit servir de modèle et permettre d'arrêter des normes pour l'évaluation des services rendus par d'autres institutions de puériculture. On envisage également de créer un atelier pour la mise au point et l'essai de jeux qui seront ensuite produits localement à bas prix. S'agissant de la réinstallation des habitants touchés par la construction du barrage d'Assouan, 3 centres combinés poursuivront des services polyvalents, y compris des services sociaux. Le FISE fournira des modèles d'équipement pour terrains de jeux pour le centre du Caire; du matériel d'enseignement et de formation; des appareils pour les examens médicaux courants; du matériel pour les cuisines et buanderies; de l'outillage pour le travail du bois et du métal à l'atelier; un petit autobus pour les activités de formation sur le terrain; et 3 véhicules pour le personnel chargé de la supervision des services en faveur des mères et des enfants qui vont être réinstallés dans la région de Kom Ombo.

*Nutrition: formation en matière d'économie domestique
(première assistance du FISE)*

E/ICEF/P/L.306

Allocation approuvée: 57 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: FAO

On doit créer à la Faculté d'agriculture de l'Université du Caire un département d'économie domestique, en vue de former des femmes spécialistes de l'économie domestique, qui auront des connaissances élémentaires d'agriculture et une formation spécialisée en économie domestique rurale. Les femmes qui auront reçu une formation dans ce nouveau département seront employées dans l'ensemble du pays; elles exerceront surtout des fonctions d'animatrices et aideront à mettre en œuvre des programmes pratiques d'éducation nutritionnelle et d'autres activités de protection de la famille qui contribueront directement à l'amélioration de la nutrition et de la protection des enfants. Les cours d'économie domestique débiteront pendant l'année scolaire 1963-1964; le nombre des jeunes filles admises serait de 20 à 25 cette année-là et de 40 à 50 l'année suivante. Le programme d'études d'économie domestique est conçu de façon à assurer une formation qui permette aux diplômés de s'adapter à des conditions rurales en voie d'évolution; à mettre au point des programmes visant à améliorer, grâce à la vulgarisation, les conditions sociales et économiques dans les régions rurales et à organiser des cours de formation destinés à d'autres agents de vulgarisation agricole et à des agents du développement communautaire dont des infirmières, des agents sanitaires, des agents de protection sociale et des animateurs des collectivités. Les activités de formation comprendront des études et stages pratiques dirigés. En juillet 1964, 3 boursières se rendront à l'étranger pour une période de 3 ans pendant laquelle elles étudieront respectivement la vulgarisation de l'économie domestique, la bromatologie et la nutrition et les arts ménagers; après leur retour, elles enseigneront ces matières à la Faculté d'agriculture.

Le FISE fournira des fonds correspondant au montant de 3 bourses et au traitement de 2 experts jusqu'à la fin de 1964. On espère obtenir des fonds d'assistance technique pour couvrir ces dépenses pendant les deux années suivantes. Le FISE fournira du matériel d'enseignement, y compris du matériel audio-visuel, des manuels et des périodiques et du matériel de reproduction, ainsi que 2 microbus pour

les stagiaires. Sous réserve d'être remboursée par le FISE, la FAO fournira les services d'un professeur de vulgarisation en matière d'économie domestique, et d'un professeur de bromatologie et de nutrition, ainsi que 3 bourses (vulgarisation de l'économie domestique, bromatologie et arts ménagers). A partir de 1966, l'Université prendra à sa charge toutes les dépenses de personnel, que les postes soient occupés par des personnes recrutées à l'étranger ou par des ressortissants du pays ayant terminé leurs études à l'étranger.

EUROPE

Pologne

*Conservation du lait (laiteries de Lodz et de Poznan)
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 284 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: FAO

Les plans pour la construction de laiteries à Lodz et à Poznan ont été approuvés par les autorités municipales, et les travaux de terrassement, de construction de routes, de mise en place d'un réseau d'égouts d'excavation avaient commencé à la fin de 1962. On pense que les opérations de construction commenceront en mars et seront terminées à la fin de 1963. L'installation des machines est prévue pour le premier trimestre de 1964 et l'inauguration des laiteries pour le début de 1965. Des candidats ont été choisis pour les 2 bourses d'ingénieur d'une durée de trois mois qui seront utilisées au cours du premier semestre de 1963. Les bénéficiaires des 2 bourses en matière de gestion des usines et de la bourse en matière de commercialisation du lait, offertes par la FAO, seront désignés prochainement. Le FISE a passé des contrats à concurrence du montant de l'allocation initiale et le matériel commandé sera livré vers le milieu de 1963. La nouvelle allocation doit servir à compléter le matériel.

Yougoslavie

*Hygiène maternelle et infantile de base: HMI
(poursuite des opérations)*

Allocation approuvée: 145 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Pendant la première phase du programme, on s'est attaché à étudier les problèmes spéciaux de santé publique qui se posent dans chaque district, et à améliorer les services de santé du district, y compris les travaux des laboratoires de santé publique, les services hospitaliers, les consultations externes et les soins dentaires. Les centres intermédiaires répondent à un besoin qui s'était fait sentir depuis longtemps, et on se propose d'en ouvrir 34 autres au cours de la prochaine année. En même temps, les centres intermédiaires qui existent déjà intensifieront leurs activités de supervision et de coordination et les étendront graduellement de manière à s'occuper non seulement de l'hygiène maternelle et infantile mais aussi d'autres aspects de la santé publique. Une formation supérieure, portant sur les aspects préventifs et sociaux de la pédiatrie et de l'obstétrique, est donnée à l'Institut de protection maternelle et infantile de Belgrade en vue de préparer un personnel hautement qualifié pour occuper des postes de supervision et d'enseignement. Des cours de perfectionnement en matière d'hygiène maternelle et infantile sont également organisés, à l'Institut, à l'intention des médecins de médecine générale, des infirmières et des sages-femmes, et plusieurs d'entre eux sont affectés aux centres intermédiaires. Lorsqu'on formera le personnel des centres intermédiaires, on s'attachera à améliorer le niveau des écoles de soins infirmiers.

L'UNICEF fournira du matériel et des moyens de transport pour 34 centres intermédiaires de supervision, des fournitures pour 5 écoles de soins infirmiers, ainsi que du matériel supplémentaire, dont un véhicule pour l'Institut de protection maternelle et infantile.

AMÉRIQUES

Argentine

Eradication du paludisme
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 96 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

On en est à la quatrième année de la phase d'attaque. Dans le nord-ouest, on a obtenu de bons résultats: de vastes régions en sont à la phase de consolidation et on a réussi à réduire sensiblement l'incidence du paludisme dans les autres. Dans le nord-est, notamment dans les provinces de Chaco et de Formosa, la transmission continue d'être élevée. Dans cette région, l'épidémiologie de la maladie est complexe et il s'est produit des épidémies de différents types. La majorité des cas positifs enregistrés en 1961 étaient causés par une épidémie qui a éclaté dans les provinces de Chaco et de Formosa à la suite de graves inondations. Cette situation s'est renouvelée en 1962, lorsque les inondations ont été suivies d'une haute incidence, tous les cas étant dus au *P. vivax*. Les pulvérisations intensives des foyers d'infection qui avaient réussi à enrayer l'épidémie de 1961 ont été insuffisantes en l'espèce et l'on a décidé d'englober la région dans la phase d'attaque et de la soumettre à des opérations totales de pulvérisation. Toutefois, les difficultés économiques et la hausse du coût de la vie ont empêché d'étendre les opérations générales au cours de la quatrième année. Le FISE continuera à fournir des insecticides, des moyens de transport et tous autres articles nécessaires pour la campagne.

Guyane britannique

Eradication du paludisme
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 13 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Le programme de distribution dans l'intérieur du pays de sel contenant de la chloroquine se poursuit depuis 2 ans. A l'exception d'une petite région, à savoir le district de Rupununi, on n'a signalé aucun cas positif à l'intérieur depuis le milieu de 1961. Dans le district de Rupununi, les habitants achètent du sel ne contenant pas de chloroquine de l'autre côté de la frontière. On y a effectué des pulvérisations de DDT et des distributions gratuites de sel contenant de la chloroquine et, avec la coopération des autorités brésiliennes, on a coordonné les opérations de part et d'autre de la frontière. On continue les opérations de surveillance dans la région côtière. On a enrayer une épidémie qui avait éclaté en 1961 dans la région du fleuve Demerara et aucun cas n'a été décelé depuis le milieu de 1962. Le FISE continuera de fournir les insecticides, les moyens de transport et autres articles nécessaires pour la campagne.

Honduras britannique

Formation préprofessionnelle
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.308

Allocation approuvée: 17 000 dollars
Période d'assistance: 1964-1965
Approbation technique: OIT

Afin de trouver une solution à long terme au problème que pose l'extrême pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le gouvernement propose d'aider les étudiants à apprendre le métier de leur choix de manière à accroître leur productivité et, partant, à servir leurs intérêts tout en favorisant le développement économique du pays. On doit multiplier et améliorer les cours de formation professionnelle à l'École technique de Belize et mettre sur pied un programme de formation préprofessionnelle qui s'adresserait aux titulaires d'un diplôme d'études primaires. L'assistance du FISE n'est sollicitée que pour le programme de formation préprofessionnelle. Ce programme sera administré et contrôlé par les Ministères du travail et de l'éducation et, à la fin de la deuxième année, fera l'objet d'une évaluation en vue de l'établissement d'un nouveau plan. On s'occupera plus tard de la formation professionnelle des jeunes filles. On créera une école permanente de formation préprofessionnelle pour les titulaires d'un diplôme d'études primaires au Princess Royal Hostel; cette école comprendra des ateliers de menuiserie, d'électricité, de maçonnerie, de mécanique et de plomberie. Elle formera quelque 75 diplômés chaque année. Les étudiants les plus brillants auront la possibilité de recevoir une formation plus spécialisée à l'École technique de Belize. Le service de la main-d'œuvre du gouvernement aidera les diplômés à trouver un emploi satisfaisant, et son concours sera utile pour évaluer le programme.

Le FISE fournira des ouvrages techniques, des outils, du matériel et des fournitures diverses pour les ateliers. Le gouvernement a demandé qu'on lui assure pendant 18 mois le concours d'un expert de l'OIT qui aiderait à préparer des cours de formation de moniteurs et à exécuter le programme. L'OIT a également été priée de fournir les services d'un expert en matière d'évaluation de la main-d'œuvre pour étudier les ressources humaines disponibles et les besoins futurs, en vue de l'élaboration de nouveaux plans.

Chili

Services de santé: HMI de base.
Assainissement (Atacama y Coquimbo)
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 73 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Les plans relatifs à l'extension du programme prévoient la création de 10 hôpitaux-centres de santé et de 57 centres de santé, ainsi que la construction de puits d'eau potable et de latrines hygiéniques. Le FISE procurera des fournitures pour 4 hôpitaux-centres de santé, 8 centres de santé ainsi que du matériel pour les laboratoires et les soins dentaires, 9 véhicules pour les activités de supervision, 1 camion, 1 foreuse et 23 pompes.

Lutte contre la tuberculose
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.322

Allocation approuvée: 85 000 dollars
Période d'assistance: 1964-1965
Approbation technique: OMS

Il s'agit d'exécuter un projet pilote de lutte antituberculeuse dans la municipalité de San Miguel, district situé au sud de Santiago et dont la population urbaine et rurale est de 260 000 habitants. Le plan comprend une enquête sur l'incidence de la tuberculose, la formation du personnel nécessaire et l'application de méthodes de lutte simples et économiques qui pourront être utilisées plus tard dans d'autres régions du pays dans le cadre de services intégrés de santé publique. Des enquêtes précédentes ont révélé un taux d'incidence de la tuberculose d'environ 1,5 p. 100. Le plan envisagé prévoit une enquête, des opérations de vaccination et de dépistage ainsi que le traitement

des cas confirmés et des sujets contacts. Le FISE fournira des appareils radiologiques fixes et mobiles, du matériel de laboratoire, des médicaments, des fournitures pour les opérations sur le terrain et des moyens de transport. L'OMS fournira les services d'un spécialiste de la tuberculose attaché à son Bureau de zone et une bourse pour le directeur médical du programme.

Colombie

Services de santé de base: HMI (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 219 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

On doit créer des services de santé intégrés dans 12 nouvelles régions peuplées de 1 607 448 habitants au total, parmi lesquelles se trouvent trois régions du département de Caldas qui a récemment été dévasté par un tremblement de terre. On développera les activités de formation en créant un centre de formation d'infirmières auxiliaires dans chaque département. On espère ainsi former 25 infirmières surveillantes générales, 280 infirmières auxiliaires et 458 inspecteurs sanitaires. De plus, on renforcera les services dentaires en organisant, dans chaque région desservie par un réseau de services de santé intégrés, des unités mobiles qui seront dotées d'un dentiste et d'un auxiliaire, lesquels exerceront leur activité dans les centres de santé et dans les écoles. Le FISE fournira du matériel pour 12 centres de santé principaux, 56 centres ruraux et 58 centres secondaires, ainsi que du matériel pour les laboratoires et les soins dentaires; du matériel d'enseignement pour 7 centres de formation d'infirmières auxiliaires; 41 véhicules, 12 hors-bord et 10 canots pour les transports et les activités de supervision; des indemnités de subsistance pour la formation du personnel auxiliaire.

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 234 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

Cette campagne en est à sa cinquième année. Plus de 90 p. 100 des zones impaludées continuent d'en être à la phase d'attaque, y compris les régions touchées par la guerre civile, où il n'a pas encore été possible de procéder à des pulvérisations efficaces. Les zones qui en sont à la phase de consolidation comprennent 173 *municipios* comptant au total 4 367 000 habitants (dont 2 600 000 dans les villes), soit 47 p. 100 de la population des zones initialement impaludées. Les opérations d'évaluation sont très actives dans toute la zone impaludée et on continue de faire un grand nombre d'analyses de sang. D'après les données recueillies en 1962, l'incidence du paludisme a diminué dans certaines régions mais continue d'être élevée dans d'autres, notamment dans 12 p. 100 de la zone soumise aux pulvérisations. Les cycles de pulvérisation sont fixés d'après la situation épidémiologique des régions respectives. Les opérations d'évaluation continuent d'être intensifiées et, compte tenu des nombreuses données recueillies et du renforcement des opérations générales de surveillance prévu pour 1963, on envisage de faire entrer de nouvelles zones dans la phase de consolidation. Le FISE continuera de fournir les insecticides, les moyens de transport et autres articles nécessaires pour la campagne.

Services sociaux (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 48 800 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et OMS

L'objectif que l'on se propose d'atteindre au cours de cette

deuxième année d'exécution du programme est de poursuivre les activités entreprises et d'en encourager le développement en élevant le niveau des institutions s'occupant de la protection de l'enfance et en améliorant les services établis en vue d'intensifier, dans les centres communautaires, les activités en matière de protection familiale et d'action sociale. On doit organiser des cours sur les activités récréatives, un stage de formation en cours d'emploi pour le personnel appelé à participer pour la première fois à de telles activités et pour les travailleurs sociaux spécialisés dans la protection de l'enfance, ainsi que des enquêtes en matière d'action sociale.

Le FISE fournira le matériel supplémentaire nécessaire pour 10 garderies, 3 centres d'observation, 4 institutions publiques et 2 institutions privées. En outre, 3 garderies, des clubs de mères, un nouveau centre d'observation, une institution privée et 8 centres d'activités récréatives et de formation préprofessionnelle pour garçons, qui dépendent des centres communautaires, recevront des fournitures et du matériel. Le FISE prendra en charge les traitements d'un coordinateur des activités de formation professionnelle et de deux moniteurs et fournira des bourses d'études pour 40 instituteurs et administrateurs, 80 travailleurs sociaux et 20 directrices d'institutions pour enfants. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU fournira les services d'un conseiller en matière de protection de la famille et de l'enfance.

Enseignement (formation des maîtres) (première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.313

Assistance approuvée: 187 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1966
Allocation approuvée: 53 000 dollars
Approbation technique: UNESCO

Le programme fait partie d'un plan de quatre ans visant à développer et à améliorer l'enseignement primaire: a) en assurant l'accroissement du nombre des élèves des écoles normales, b) en organisant la formation en cours d'emploi à l'intention des maîtres ayant une préparation académique insuffisante, et c) en relevant le niveau des compétences de tous les instituteurs. Le plan de quatre ans prévoit des méthodes d'enseignement plus pratiques et la révision du programme de sciences en vue de former du personnel qualifié pour les secteurs productifs de l'économie. Le programme ne s'étendra au début qu'aux départements de Norte de Santander et de Magdalena. La première année, les activités seront surtout entreprises dans le département de Norte de Santander, en même temps que le programme de l'Instituto Piloto de Educación Asociado a la UNESCO. Le programme sera mis en œuvre conjointement par le Ministère de l'éducation et les secrétariats à l'éducation des départements intéressés, avec l'assistance technique de l'UNESCO. Les résultats du programme seront évalués périodiquement afin d'établir les normes à suivre pour les autres programmes du même type qui seront entrepris dans le reste du pays. Au cours des quatre prochaines années, 240 nouveaux maîtres seront formés dans les deux départements. Les maîtres non diplômés qui enseignent déjà dans les écoles recevront une formation en cours d'emploi et suivront également des cours de vacances de brève durée, adaptés à leurs besoins particuliers. Le Ministère de l'éducation, sur les conseils de l'UNESCO, nommera deux coordonnateurs, un pour chaque département. Le FISE fournira: a) des auxiliaires audio-visuels, du matériel de reproduction, du matériel d'enseignement, des livres et autres fournitures pour la formation en cours d'emploi dans les deux départements; b) du matériel de démonstration pour jardins et cantines scolaires pour 10 écoles; c) des moyens de transport pour les inspecteurs, pour les travaux pratiques et pour les groupes mobiles chargés des activités éducatives locales; d) des honoraires pour 28 professeurs d'écoles d'écoles normales, et des indemnités de subsistance pour les élèves de cinquième et sixième devant être formés, ainsi que pour les maîtres qui recevront la formation en cours d'emploi.

Costa Rica

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 36 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

En 1962, 70 p. 100 environ de la zone impaludée (comprenant la côte Atlantique ainsi qu'une partie de la côte Pacifique et comptant 56 p. 100 de la population exposée) sont entrés dans la phase de consolidation. Les autres régions de la côte Pacifique se trouvent toujours dans la phase d'attaque, qui en est à sa sixième année. La région de Puntarenas, sur la côte Pacifique, où se trouvaient 82 p. 100 des cas dépistés en 1962, est celle où la persistance de la transmission est plus marquée. Sur la côte Pacifique, les pulvérisations sont complétées par la chimiothérapie de masse dans la région dont il s'agit. Avec le passage à la phase de consolidation, on a transformé les opérations d'évaluation en opérations de surveillance renforcée et le personnel chargé des pulvérisations a été maintenu en fonctions et affecté aux opérations d'évaluation sur place. Deux petites épidémies ont éclaté dans la région qui est entrée dans la phase de consolidation où l'on a aussitôt effectué d'urgence des pulvérisations et appliqué des méthodes de traitement énergiques; ces deux petites épidémies ont été provoquées par des malades se trouvant parmi les travailleurs migrants. Le FISE continuera à fournir les insecticides, les moyens de transport et autres articles nécessaires pour la campagne.

Nutrition appliquée (poursuite des opérations et nouvelles activités)

Allocation approuvée: 91 000 dollars
Période d'assistance: 1964-1965
Approbation technique: FAO et OMS

Le programme a donné de très bons résultats et suscité des réactions favorables dans les collectivités voisines où l'on a manifesté un intérêt réel pour l'organisation d'activités analogues. Dans la zone où le programme est mis en œuvre, les enfants et leurs familles ont appris à consommer les produits de leurs potagers et à améliorer ainsi leurs habitudes alimentaires. Le gouvernement a maintenant l'intention d'étendre le programme à une zone voisine où 80 collectivités aménageraient des jardins scolaires. Dans le cadre de cet élargissement des activités, on intégrera au programme 20 groupes sanitaires, 10 centres de vulgarisation agricole et 17 centres de nutrition qui viendront s'ajouter à ceux qui fonctionnent déjà. L'action élargie que l'on envisage doit permettre d'établir un programme permanent d'éducation nutritionnelle et comporte à cette fin trois éléments nouveaux: a) révision des programmes des écoles normales afin que chaque enseignant reçoive obligatoirement une formation en économie domestique, en agriculture et en nutrition ainsi qu'une formation pratique dans les écoles qui participent à l'exécution du programme et dans les écoles primaires qui sont rattachées aux écoles normales; b) participation de douze groupes mobiles de santé ruraux à la mise en œuvre du programme de nutrition appliquée; et c) encouragement à l'aménagement de jardins familiaux grâce à la collaboration des clubs des 4 H et des experts en économie domestique ainsi qu'aux activités de développement communautaire.

Le FISE fournira de l'équipement et du matériel, y compris des outils, des semences, des engrais et des insecticides, pour 80 jardins scolaires et 3 jardins potagers de démonstration dans les écoles normales; des arbres fruitiers pour les programmes horticoles; du matériel pour 25 programmes d'élevage de volailles et de lapins et pour deux programmes de pisciculture; du matériel culinaire de démonstration pour 3 écoles normales, 80 écoles, divers services de vulgarisation agricole et pour la cuisine expérimentale de Département de la nutrition du Ministère de la santé; du matériel pour 3 écoles normales et 17 centres de nutrition, du matériel de reproduction et de l'équi-

pement audio-visuel: des moyens de transport pour la supervision et les stages de formation; des bourses et des indemnités de subsistance pour la formation de 141 inspecteurs et 811 agents d'exécution et moniteurs.

République Dominicaine

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 278 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

En 1961, on a abandonné la dieldrine pour employer le DDT selon un cycle de 9 mois. La campagne tout entière a été complètement révisée, les zones de transmission redéfinies et la structure administrative renforcée. Le plan révisé, qui prévoit des cycles de pulvérisations de 6 mois, a été partiellement mis en œuvre en 1962 et 70 p. 100 des zones impaludées ont été protégées par des pulvérisations. Grâce à ces opérations, qui se sont déroulées surtout dans les zones de transmission les plus importantes, le pourcentage des analyses de sang positives a continué à diminuer. On a ajourné les opérations de couverture totale dans toute la zone impaludée en attendant l'approbation de l'accroissement nécessaire des crédits budgétaires et un renforcement de la structure administrative — on en est actuellement au stade final des négociations — de façon à pouvoir mener à bien la campagne. Le FISE continuera de fournir les insecticides, les moyens de transport et autres articles nécessaires pour la campagne.

Equateur

Services de santé de base: HMI *Assainissement* *Assainissement (Mission des Andes)*

Allocation approuvée: 50 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OIT, FAO, OMS

Au cours de cette nouvelle phase d'exécution du programme, on compte organiser 48 centres de santé secondaires, construire 20 puits et 200 latrines, créer 100 jardins scolaires et 250 potagers familiaux, 10 ateliers, 10 clubs de mères et 27 clubs de jeunes. On formera en outre 32 infirmières auxiliaires et l'on organisera 5 cours de brève durée en matière d'artisanat, d'horticulture et d'élevage (menu bétail et animaux de basse-cour), auxquels assisteront 200 jeunes animateurs de collectivité. Le FISE fournira du matériel supplémentaire pour les centres de santé secondaires, des matériaux pour la construction des puits et des latrines; des outils et des fournitures pour les jardins, les ateliers et les clubs de mères, du matériel de démonstration pour la préparation des aliments; des capsules de vitamines; des auxiliaires audio-visuels, trois véhicules pour les transports et les activités de supervision; ainsi que des indemnités de subsistance pour la formation des infirmières auxiliaires et des animateurs de collectivité. Le lait en poudre fourni par les Etats-Unis d'Amérique au titre de l'aide bilatérale sera distribué dans les centres de santé et dans les écoles.

Lutte contre la lèpre (première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.323

Allocation approuvée: 14 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1965
Approbation technique: OMS

Dans le cadre des services de santé intégrés qui bénéficient déjà de l'assistance du FISE, on se propose d'organiser dans la province

de Manabi un programme pilote de lutte contre la lèpre. On utilisera l'expérience ainsi acquise pour établir ultérieurement des plans analogues dans d'autres régions. On se propose de procéder à des opérations de dépistage systématiques en vue de découvrir tous les cas de lèpre, de fournir aux malades un traitement ambulatoire et de surveiller tous les sujets contacts. La campagne de traitement s'accompagnera d'un programme efficace d'éducation sanitaire. On emploiera la thérapie physique, la chirurgie et les méthodes de réadaptation pour assurer la réintégration des malades à la vie normale en société. Le FISE fournira des médicaments, du matériel de laboratoire et des moyens de transport. L'OMS fournira les services d'un spécialiste de la lèpre et un petit nombre de bourses pour les médecins qui participeront à cette campagne.

Enseignement primaire (formation d'instituteurs)
[première assistance du FISE]

E/ICEF/P/L.318

Allocation approuvée: 92 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: UNESCO

Le programme biennal envisagé doit permettre de relever le niveau de l'enseignement primaire et d'augmenter les effectifs des écoles primaires. On se propose essentiellement: de développer la formation d'instituteurs, notamment dans les écoles normales rurales et de relever le niveau de cette formation; d'encourager et de moderniser l'enseignement des sciences, à partir des classes primaires; de favoriser l'enseignement pratique de l'économie domestique aux filles et de la menuiserie aux garçons; d'améliorer la formation technique des instituteurs qualifiés en fournissant des auxiliaires audio-visuels et des services de bibliothèques; d'améliorer le système d'inspection et de former des inspecteurs scolaires; de préparer du matériel d'enseignement pour les écoles primaires, les écoles normales et les inspecteurs sous la direction de l'Instituto Nacional de Capacitación y Experimentación Pedagógica (INCEP), organisme spécialisé créé par le Ministère de l'éducation en vue d'améliorer le système d'enseignement. Un centre de publication et de distribution de matériel d'enseignement sera créé sous le contrôle de l'INCEP; il préparera du matériel pédagogique pour la formation d'instituteurs, ainsi que des guides, des manuels et des instructions pour le personnel enseignant et les inspecteurs. Le FISE fournira du matériel audio-visuel, du matériel de reproduction et d'imprimerie pour l'INCEP; des livres et du matériel d'enseignement pour les 6 écoles normales; du matériel pour l'enseignement de l'économie domestique destiné à une école normale et du matériel pour un atelier de menuiserie élémentaire destiné à une autre; 2 commerciales et 7 véhicules du type jeep pour les inspections. Il prendra également à sa charge les indemnités de subsistance et les indemnités pour achat de livres destinées à des élèves de cinquième et sixième années et à 100 inspecteurs de l'enseignement primaire devant participer à des cycles d'études. La plupart des cours auront lieu à l'Escuela Normal Asociada a la UNESCO San Pablo del Lago, qui a bénéficié d'une assistance technique de l'UNESCO et qui a mis en œuvre un programme considérable de développement communautaire. L'UNESCO fournira les services d'experts pour la formation de professeurs de sciences à l'école normale.

El Salvador

Enseignement (primaire)
[première assistance du FISE]

Allocation approuvée: 111 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1965
Approbation technique: UNESCO

Le Ministère de l'éducation se propose d'augmenter le nombre

des instituteurs qualifiés en vue de pourvoir les nouveaux postes qui seront créés, de remplacer progressivement les maîtres non qualifiés, d'améliorer les programmes d'études et les méthodes d'enseignement dans les écoles primaires et de renforcer le système d'inspection de l'enseignement primaire. On fabriquera du matériel d'enseignement et des auxiliaires audio-visuels destinés à être utilisés à titre expérimental dans le réseau d'écoles primaires dépendant de l'école normale pilote qui sera créée à San Andrés et l'on généralisera par la suite l'emploi de ce matériel dans l'ensemble du pays. On accordera également plus d'attention à la formation professionnelle dans les écoles, afin de contribuer à satisfaire la demande de main-d'œuvre résultant des plans de développement économique du gouvernement. D'ici la fin de 1965, on construira environ 1 800 nouvelles salles de classe avec l'aide de l'Agency for International Development des Etats-Unis, qui aidera également à créer à San Andrés une école normale pilote capable de recevoir 500 élèves pour des études de cinq ans, à organiser des cours d'entretien à l'intention des maîtres et à former des professeurs pour les écoles normales. En vue d'assurer un corps enseignant qualifié pour tous les enfants d'âge scolaire, il faudra former 10 000 maîtres en dix ans. On s'attachera tout particulièrement à préparer les maîtres pour l'enseignement des sciences. On inscrira la formation agricole au programme des écoles semi-urbaines et l'on intensifiera l'enseignement de l'économie domestique. Des cours d'été seront organisés à l'intention des inspecteurs. Le FISE fournira du matériel de base et des manuels pour les écoles primaires; des auxiliaires d'enseignement et des fournitures pour 12 écoles normales, et notamment des fournitures spéciales pour l'enseignement des arts ménagers, de l'agriculture, de la physique, de la chimie et d'autres sciences; des films fixes, des fournitures et du matériel d'enseignement pour le centre audio-visuel de San Andrés; du matériel photographique pour le Département audio-visuel du Ministère de l'éducation; des fournitures et du matériel pour la reproduction de la documentation destinée à être utilisée dans les services d'inspection et les écoles primaires; et 13 station wagons pour les services d'inspection, dont une équipée de matériel audio-visuel. L'UNESCO fournit les services d'un expert en matière de formation pédagogique.

Guatemala

Eradication du paludisme
(poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 136 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

En 1962, après trois années de phase d'attaque au cours desquelles on a utilisé du DDT, certaines régions sont entrées dans la phase de consolidation; d'autres y sont entrées au cours de la quatrième année. A l'heure actuelle, 44 p. 100 de la zone initialement impaludée et 50 p. 100 de la population exposée sont entrés dans la phase de consolidation. On prévoit que vers le milieu de 1963, 61 p. 100 de la zone impaludée et 70 p. 100 de la population exposée entreront dans la phase de consolidation. La campagne se traduit sur le plan économique par un fort accroissement de la production agricole dans certaines régions qui sont actuellement dans la phase de consolidation. Plus de 70 p. 100 du nombre total des cas signalés proviennent de 8 foyers de transmission persistante, dont 4 sont situés dans les régions de culture du coton où l'on a constaté une certaine résistance des vecteurs au DDT. On a entrepris en juillet 1962 la chimiothérapie de masse à Nueva Concepción, région très impaludée qui compte quelque 11 000 habitants. On a recours, à titre de mesures supplémentaires, à des opérations antilarvaires dans d'autres régions impaludées. On y a intensifié les évaluations afin de déterminer quelles sont les mesures supplémentaires les plus efficaces et les plus économiques à prendre pour continuer les opérations d'attaque. Le FISE continuera de fournir les insecticides, les moyens de transport et autres articles nécessaires pour la campagne.

Honduras

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 64 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

On a interrompu les pulvérisations dans certaines régions en juillet 1962 et dans d'autres en janvier 1963, c'est-à-dire au commencement de la cinquième année de la phase d'attaque au DDT. Actuellement, 60 p. 100 environ de la zone impaludée et 36 p. 100 de la population exposée sont entrés dans la phase de consolidation. Soixante-cinq pour cent des cas signalés se trouvent dans des régions qui posent des problèmes particuliers et qui couvrent 10 p. 100 de la zone se trouvant encore dans la phase d'attaque. Une récente étude commune de la campagne a mis en relief l'incidence du paludisme qui continue d'être élevée, la résistance des vecteurs au DDT et les types d'habitations qui existent dans les zones où se posent des problèmes particuliers. Compte tenu des recommandations formulées à la suite de cette étude, on se propose d'employer un insecticide organo-phosphoreux dans certaines localités. Dans d'autres, on a l'intention de recourir à des mesures d'attaque supplémentaire et d'effectuer notamment des opérations antilarvaires. Le FISE fournira les insecticides qui seront recommandés pour la campagne.

Pérou

Eradication du paludisme (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 209 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

La majorité de la côte occidentale, où la phase d'attaque a commencé, est entrée dans la phase de consolidation. Dans le nord, on se heurte à un problème de transmission persistante dans les hautes vallées de deux fleuves où l'on a recouru à la chimiothérapie à titre de mesure supplémentaire. On a poursuivi les pulvérisations dans 5 autres vallées côtières, mais on en prévoit la cessation cette année. La phase d'attaque dans la région située à l'est des Andes et dans l'Amazonie en est maintenant à sa quatrième année (deuxième année d'utilisation du DDT). Un important réseau de collaborateurs bénévoles travaille activement dans toutes les régions. La surveillance qu'exercent sur leurs activités les agents chargés des travaux d'évaluation sur place est renforcée. Le nombre des cas positifs a encore diminué en 1962, particulièrement dans les régions de l'est. Sur la côte occidentale, les cas signalés sont localisés dans les hautes vallées des fleuves. La phase d'attaque se poursuivra en 1964 dans les régions orientales. Le FISE continuera de fournir les insecticides, les moyens de transport et autres articles nécessaires pour la campagne.

Région des Amériques

Formation professionnelle: Inspecteurs sanitaires *et infirmières* (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 34 000 dollars
Période d'assistance: 1963
Approbation technique: OMS

L'objet du programme envisagé est de donner une formation plus poussée à des inspecteurs sanitaires et à des infirmières de district qui travaillent actuellement à l'exécution des programmes d'assainissement et des programmes de protection maternelle et infantile des services de santé dans la région des Antilles et des Caraïbes, dont

certains bénéficient de l'assistance du FISE. Les travailleurs en question ont reçu une bonne formation de base dans leur domaine d'activité et occupent des postes clés dans les services susmentionnés. Un cours de onze semaines à l'intention des inspecteurs sanitaires aura lieu à La Barbade, pendant l'été 1963, pour former 30 inspecteurs sanitaires.

On s'efforce actuellement d'inclure la santé publique et l'éducation sanitaire dans les programmes d'études des écoles d'infirmières et de sages-femmes. Un cours à l'intention des infirmières de district visera à faire mieux comprendre et apprécier les activités menées dans le domaine de la santé publique et insistera tout particulièrement sur l'éducation sanitaire pour améliorer le travail de chaque infirmière, renforcer la supervision et compléter l'éducation du futur personnel local. Le cours, qui aura lieu à La Barbade de septembre à novembre 1963, réunira 30 participants venus de huit territoires.

Le FISE fournira du matériel d'enseignement et des manuels; il prendra également à sa charge les indemnités de subsistance et les frais de voyage des participants. L'OMS aidera à organiser le cours et fournira les services d'instructeurs.

PROGRAMMES INTERRÉGIONAUX

Formation pédiatrique (Varsovie) (première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.314

Allocation approuvée: 17 000 dollars
Période d'assistance: 1964
Approbation technique: OMS

On organisera à Varsovie, en juin 1964, un cours international de perfectionnement en matière d'hygiène maternelle et infantile, qui sera donné en anglais à 15 médecins originaires de pays du bassin de la Méditerranée orientale. Le Gouvernement polonais serait le gouvernement hôte et les dispositions nécessaires seront prises par l'Institut de protection maternelle et infantile du Ministère de la Santé et de la protection sociale, en collaboration avec le FISE et l'OMS. On invitera des professeurs d'autres pays ayant les compétences requises pour parler des problèmes que pose l'hygiène maternelle et infantile dans les pays en voie de développement. L'Institut de protection maternelle et infantile de Varsovie, qui a reçu du FISE une assistance appréciable, mettra ses services à la disposition des participants. On fera largement appel aux centres régionaux de formation recourant notamment à leurs activités de démonstrations pratiques sur le terrain. Divers services et instituts gouvernementaux collaboreront à ce cours. Le FISE fournira des bourses de six semaines pour les 15 participants et prendra à sa charge le traitement d'un correcteur d'épreuves de langue anglaise (engagé pour trois mois) et de deux interprètes (engagés pour six semaines). L'OMS aidera à organiser le cours, à recruter, si on lui en fait la demande, des professeurs étrangers, et à couvrir les frais d'un voyage préparatoire de quatre semaines qui permettra au directeur du cours d'établir des contacts préliminaires dans les pays qui seront invités à envoyer des participants au cours; elle administrera aussi les bourses de perfectionnement. Le gouvernement prendra à sa charge le traitement des professeurs et du personnel polonais parlant anglais, ainsi que celui d'un directeur employé à plein temps; il fournira des services administratifs; il défrayera le coût de la préparation du matériel d'enseignement et de la reproduction des documents et assumera les frais du voyage en Pologne des boursiers et des professeurs étrangers.

Formation pédiatrique (Institut d'hygiène infantile, Londres) (poursuite des opérations)

Allocation approuvée: 50 000 dollars
Période d'assistance: 1963-1964
Approbation technique: OMS

Le premier stage, qui a commencé en octobre 1963, consiste en deux trimestres d'études théoriques à l'Institut d'hygiène infantile ainsi que dans certains hôpitaux et autres institutions de Londres, suivis d'un trimestre de travaux pratiques en dehors de Londres, en province. A la fin de leur séjour au Royaume-Uni, les boursiers feront d'autres travaux pratiques dans des pays en voie de développement, dans des conditions analogues à celles qui existent dans leur pays d'origine. Le deuxième stage commencera à l'Institut d'hygiène infantile de Londres, le 1^{er} octobre 1963. Il sera organisé, dans ses grandes lignes, sur le modèle du premier, mais le programme d'études sera approfondi, compte tenu de l'expérience acquise la première année et des recommandations faites par un représentant de la Section de l'hygiène de la maternité et de l'enfance de l'OMS. On a déjà reçu un certain nombre de candidatures pour le deuxième stage. On est en train de les examiner et on les prendra en considération avec celles qui parviendront avant la fin de mai. L'allocation approuvée couvre les dépenses du deuxième stage qui comprendront notamment celles afférentes à l'octroi de bourses à 6 nouveaux stagiaires.

Cycle d'études sur la nutrition appliquée (Le Caire)
(première assistance du FISE)

E/ICEF/P/L.312/Rev.1

Allocation approuvée: 10 000 dollars
Période d'assistance: 1963
Approbation technique: FAO, OMS

La cinquième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, qui s'est tenue à Téhéran, en octobre 1960, a mis en relief la nécessité de développer et d'étendre les programmes d'éducation nutritionnelle dans cette région, eu égard notamment aux besoins des groupes vulnérables, y compris des femmes enceintes, des femmes allaitantes, des nourrissons et des enfants. On a attiré l'attention sur l'insuffisance des protéines animales dans le régime alimentaire et sur la possibilité d'accroître, grâce à l'éducation, la consommation d'aliments, tels que les graines oléagineuses et les légumineuses, qui sont relativement bon marché et que l'on peut se procurer facilement. La Conférence a recommandé d'organiser un cycle d'études sur l'éducation nutritionnelle et l'alimentation complémentaire.

Ce cycle d'études sera organisé au Caire, du 15 septembre au 12 octobre 1963 inclus, afin d'assurer une formation touchant les aspects techniques et administratifs de la mise en œuvre de programmes de nutrition appliquée. Les cours et conférences porteront sur les sujets suivants: planification et évaluation des programmes; production d'aliments végétaux et animaux dans le cadre des programmes scolaires et communautaires et par d'autres voies; organisation de programmes d'alimentation complémentaire. Le cycle d'études permettra également aux participants d'échanger des renseignements concernant l'expérience acquise lors de la mise en œuvre des programmes entrepris dans les pays intéressés. La FAO, l'OMS et le FISE

fourniront une aide technique et administrative pour la préparation du cycle d'études et pendant cette réunion; un consultant prêtera également son concours au stade de la préparation. On pourra aussi faire appel à des membres du personnel du Centre de formation des pays arabes, situé près du Caire, et à un nutritionniste de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Quatorze pays seront invités à envoyer des participants, à raison de 2 par pays. Il s'agira d'agents nutritionnistes désignés par les gouvernements et choisis parmi les fonctionnaires supérieurs des départements de l'éducation, de l'hygiène maternelle et infantile, de l'économie domestique, de la vulgarisation agricole, du développement communautaire et de services connexes. Les dépenses afférentes au cycle d'étude seront prises en charge par la FAO (12 000 dollars), l'OMS (10 000 dollars) et le FISE (10 000 dollars).

Fonds de réserve pour secours d'urgence

Allocation approuvée: 42 000 dollars

Cette allocation a été approuvée aux fins a) d'envoyer un nouveau stock de médicaments pour combattre la méningite cérébro-spinale qui sévit en Afrique occidentale et centrale; b) de fournir des couvertures aux victimes des inondations au Maroc; et c) de porter à nouveau à 25 000 dollars le fonds de réserve qui est utilisé dans l'intervalle des sessions du Conseil pour faire face à des cas urgents d'envergure limitée.

Fret

E/ICEF/P/L.325

Engagement approuvé: 1 000 000 dollars

Aucune allocation n'a été demandée à la présente session pour couvrir les frais de transport, les crédits antérieurement alloués à cette fin permettant d'y faire face tout au moins jusqu'à la fin de 1963. L'engagement de 1 million de dollars a été approuvé pour couvrir les frais de transport qui résulteront de l'approbation, à la présente session, des allocations consenties au titre des programmes.

Dépassement de crédit

E/ICEF/P/L.324/Rev.1

Allocation approuvée: 71 331,28 dollars

Cette allocation doit servir à couvrir les dépenses excédentaires encourues lors de l'exécution de programmes antérieurement approuvés par le Conseil d'administration.

ANNEXE III

Engagements approuvés par le Conseil d'administration en juin 1963, par pays ou région et par type de programme
(En dollars des Etats-Unis)

	Lutte contre les maladies											Nutrition				Formation professionnelle	Total général
	Services de santé	Evacuation des paludisme	Lutte anti-tuberculeuse et vaccination	Lutte contre la lèpre	Lutte contre le pian	Lutte contre le trachome	Diets	Total partiel	Alimentation des enfants	Nutrition appliquée	Conservation du lait	Mise au point d'instruments médicaux	Total partiel	Service de protection de la famille et de l'enfance	Existence		
	(1) b	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) c	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14) d	(15)	(16)	(17)
Algérie	1 600	—	—	—	—	30 000	—	30 000	—	—	—	—	—	—	16 500	—	48 100
Bassoutoland	—	—	—	—	—	—	—	—	—	110 000*	—	—	110 000	—	—	—	110 000
Congo (Brazzaville)	33 000	—	—	5 000	—	—	—	5 000	—	—	—	—	—	24 000	—	—	62 000
Côte-d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	150 000	—	—	150 000	—	—	—	150 000
Dahomey	—	—	—	—	—	—	—	—	—	148 000*	—	—	148 000	—	—	—	148 000
Gabon	—	—	—	15 000	—	—	—	15 000	—	—	—	—	—	—	—	—	15 000
Gambie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 006
Guinée	62 000	—	—	5 000	—	—	—	5 000	—	—	—	—	—	—	—	—	62 005
Kenya	—	—	—	—	—	—	—	—	—	250 000*	497 000	—	747 000	—	—	—	747 000
Madagascar	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	391 000*	—	391 000
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45 000	—	—	45 000
Mauritanie	—	—	—	38 000	—	—	—	38 000	—	—	—	—	—	—	—	—	38 000
Niger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 000	—	53 000
Nigéria, Fédération de	213 000*	—	—	—	—	—	—	—	—	269 000*	—	—	269 000	—	—	—	482 000
Nyassaland	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	84 000	—	—	84 000
République centrafricaine	—	—	—	46 000	—	—	—	46 000	—	—	—	—	—	—	77 000	—	123 000
Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44 000	—	44 000
Sénégal	—	—	—	34 000	—	—	—	34 000	—	—	—	—	—	—	—	—	34 000
Tanganyika	172 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	344 000*	—	—	516 000
Tchad	—	—	—	25 000	—	—	—	25 000	—	62 000	—	—	62 000	—	—	—	87 000
Zanzibar	—	38 500	—	—	—	—	—	38 500	—	—	—	—	—	—	—	—	38 500
TOTAL POUR LA RÉGION	481 600	38 500	—	168 000	—	30 000	—	236 500	—	989 000	497 000	—	1 486 000	497 000	581 500	—	3 282 600

ANNEXE III (suite)

	Laites contre les maladies										Nutrition				Formation professionnelle	Total général	
	Services de santé	Évaluation des paludismes	Laites anti-tuberculeux et contre le BCG	Laites contre la lepre	Laites contre le trachome	Divers	Total partiel	Aliments des enfants	Nutrition appliquée	Constitution du lait	Mise au point d'aliments riches en protéines	Total partiel	Services de protection de la famille et de l'enfance	Exercices généraux			
	(1) b	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) c	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14) d	(15)	(16)	(17)
Philippines . . .	410 000	—	33 100	48 000	2 000	—	83 100	—	29 200	—	—	—	29 200	1 100	168 000	—	692 200
Sarawak	11 200	—	—	—	—	—	—	2 800	—	—	—	—	2 800	—	—	—	14 000
Thaïlande . . .	33 500	—	—	—	—	3 713	3 713	—	—	—	—	—	—	32 000	—	—	69 213
TOTAL POUR LA RÉGION	2 854 000	48 100	397 600	172 000	105 500	3 713	726 913	2 800	29 200	60 000	—	—	92 000	114 800	1 178 000	—	4 965 713
V. — EUROPE																	
Yougoslavie . .	145 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	145 000
TOTAL POUR LA RÉGION	145 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	145 000
VI. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE																	
Arabie Saoudite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66 000	—	—	66 000
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	54 000*	—	—	54 000
République arabe unie . .	—	—	—	—	—	—	—	—	57 000	—	—	—	57 000	15 000	—	—	72 000
Turquie	326 000	—	—	—	192 000*	—	518 000	—	92 000	—	—	—	92 000	—	—	—	610 000
TOTAL POUR LA RÉGION	326 000	—	—	—	192 000	—	518 000	—	149 000	—	—	—	149 000	135 000	—	—	802 000
VII. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS																	
Cycles d'études en matière de nutrition appliquée (Le Caire)	—	—	—	—	—	—	—	—	10 000	—	—	—	10 000	—	—	—	10 000
Formation pédiatrique (Varsovie)	17 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 000

ANNEXE IV

Allocations approuvées par le Conseil d'administration en juin 1963, par pays ou région et par type de programme
(En dollars des Etats-Unis)

	Lutte contre les maladies										Nutrition			Services de protection de la famille et l'enfance		Formation professionnelle	Total général
	(1) b	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) c	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14) d	(15)		
	Services de santé	Eradication des paludismes	Lutte anti-tuberculeuse et vaccination par la BCG	Lutte contre la syphilis	Lutte contre le pian	Lutte contre le trachome	Divers	Total partiel	Alimentation des enfants	Nutrition appliquée	Conservation du lait	Apport en aliments riches en protéines	Total partiel	Services de protection de la famille et l'enfance	Faon-gamme	Formation professionnelle	Total général
I. — AFRIQUE																	
Algérie	128 500	—	—	—	45 000	—	—	45 000	—	72 000	—	—	72 000	—	91 500	—	265 000
Bassoutoland	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	72 000
Congo (Brazzaville)	33 000	—	5 000	—	—	—	—	5 000	—	—	—	—	150 000	24 000	—	—	62 000
Côte-d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	150 000	—	—	97 000	—	—	—	150 000
Dahomey	—	—	15 000	—	—	—	—	15 000	—	97 000	—	—	—	—	—	—	97 000
Gabon	—	—	5 000	—	—	—	—	5 000	—	—	—	—	—	—	—	—	15 000
Gambie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 000
Guinée	62 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	62 000
Kenya	201 000	—	27 000	8 000	—	—	—	35 000	—	88 000	311 000	—	399 000	—	—	—	635 000
Madagascar	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	115 000	—	115 000
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45 000	—	—	45 000
Mauritanie	—	—	—	38 000	—	—	—	38 000	—	—	—	—	—	—	—	—	38 000
Niger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 000	—	53 000
Nigéria, Fédération de	91 000	—	—	—	—	—	—	—	79 000	79 000	—	—	79 000	—	—	—	170 000
Nyassaland	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	84 000	—	—	84 000
Ouganda	44 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44 000
République centrafricaine	—	—	—	46 000	—	—	—	46 000	—	—	—	—	—	—	77 000	—	123 000
Rhodésie et Nyassaland, Fédération de	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 000	—	—	22 000
Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44 000	—	44 000
Sénégal	—	—	34 000	—	—	—	—	34 000	—	—	—	—	—	—	—	—	34 000
Tanganyika	172 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	138 000	—	—	310 000
Tchad	—	—	25 000	—	—	—	—	25 000	—	62 000	—	—	62 000	—	—	—	87 000
Zanzibar	—	55 000	—	—	—	—	—	55 000	—	—	—	—	—	—	—	—	55 000
Programme régional: Formation pédiatrique	40 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40 000
TOTAL POUR LA RÉGION	771 500	55 000	27 000	176 000	—	45 000	—	303 000	—	548 000	311 000	—	859 000	313 000	380 500	—	2 627 000

ANNEXE IV (suite)

	Lutte contre les maladies					Nutrition					Services de protection de la famille et de l'enfance			Formation professionnelle	Total général		
	Services de santé (1) b	Eradication du polio (2)	Lutte anti-tuberculeuse et vaccination par la BCG (3)	Lutte contre la lèpre (4)	Lutte contre le palu le trachome (5)	Lutte contre le trachome (6)	Divers (7) c	Total parité (8)	Alimentation des enfants (9)	Nutrition appliquée (10)	Conservation du lait (11)	Mise au point d'aliments riches en protéines (12)	Total parité (13)			(14) d	(15)
II. — AMÉRIQUES																	
Argentine	—	96 000	—	—	—	—	96 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	96 000
Chili	73 000	—	85 000	—	—	—	85 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	158 000
Colombie	219 000	—	234 000	—	—	—	234 000	—	—	—	—	—	48 800	53 000	—	—	554 800
Costa Rica	—	36 000	—	—	—	—	36 000	91 000	—	—	—	91 000	—	—	—	—	127 000
Equateur	36 940	—	—	14 000	—	—	14 000	13 060	—	—	—	13 060	—	92 000	—	—	156 000
Guatemala	—	136 000	—	—	—	—	136 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	136 000
Guyane britannique	—	13 000	—	—	—	—	13 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13 000
Honduras	—	64 000	—	—	—	—	64 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	64 000
Honduras britannique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 000	—	17 000
République Dominicaine	—	278 000	—	—	—	—	278 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	278 000
El Salvador	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	111 000	—	—	111 000
Pérou	—	209 000	—	—	—	—	209 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	209 000
Programme régional: Formation professionnelle; Inspecteurs sanitaires	34 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34 000
TOTAL POUR LA RÉGION	362 940	1 065 000	85 000	14 000	—	—	1 165 000	104 060	—	—	—	104 060	48 800	256 000	17 000	—	1 953 800
III. — ASIE MÉRIDIONALE ET CENTRALE																	
Afghanistan	—	210 000	—	—	—	—	210 000	—	—	—	—	—	—	132 000	—	—	342 000
Inde	95 000	—	—	65 600	—	—	65 600	—	—	510 000	20 000	530 000	—	—	198 000	—	888 600
TOTAL POUR LA RÉGION	95 000	210 000	—	65 600	—	—	275 600	—	—	510 000	20 000	530 000	—	132 000	198 000	—	1 230 600

ANNEXE IV (suite)

	Nourriture										Services de famille et de la communauté	Formation professionnelle	Total (total)				
	Lutte contre les maladies					Nourriture											
	(1) b	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) c	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14) d	(15)	(16)	(17)
	Services de santé	Évaluation de population	Lutte anti-lépreuse et autres maladies par le BCG	Lutte contre la lèpre	Lutte contre le paludisme	Lutte contre le trachome	Diets	Total partiel	Aliments des réfugiés	Nourriture appliquée	Construction de foyers	Mixes en pain d'aliments riches en protéines	Total partiel	Services de protection de la famille et de la communauté	Exercices	Formation professionnelle	Total (total)
IV. — ASIE ORIENTALE ET PAKISTAN																	
Birmanie	—	15 100	—	88 000	—	—	—	103 100	—	—	—	—	—	14 000	282 000	—	399 100
Bornéo du Nord	—	69 000	—	—	—	—	—	69 000	—	—	—	—	—	—	—	—	69 000
Cambodge	34 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 700	—	—	42 700
Chine	—	—	27 000	—	—	—	—	27 000	—	—	—	—	—	—	115 000	—	142 000
Corée,																	
République de	—	—	105 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	105 000
Hong-kong	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40 200	—	—	40 200
Indonésie	663 000	33 000	68 500	36 000	103 500	—	—	241 000	—	—	60 000	—	60 000	59 000	—	—	1 023 000
Laos	20 500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20 500
Pakistan	1 147 000	—	164 000	—	—	—	—	164 000	—	—	—	—	—	—	—	—	1 311 000
Philippines	410 800	—	33 100	48 000	2 000	—	—	83 100	29 200	—	—	—	29 200	1 100	168 000	—	692 200
Sarawak	11 200	—	—	—	—	—	—	—	2 800	—	—	—	2 800	—	—	—	14 000
Thaïlande	35 500	—	—	—	—	—	3 713	3 713	—	—	—	—	—	32 000	—	—	69 213
TOTAL POUR LA RÉGION	2 320 000	117 100	397 600	172 000	105 500	—	3 713	795 913	2 800	29 200	60 000	—	92 000	155 000	565 000	—	3 927 913
V. — EUROPE																	
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	284 000	—	284 000	—	—	—	284 000
Yougoslavie	145 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	145 000
TOTAL POUR LA RÉGION	145 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	284 000	—	284 000	—	—	—	429 000
VI. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE																	
Arabie Saoudite,	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66 000	—	—	66 000
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23 000	—	—	23 000
République arabe unie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	57 000	—	—	57 000	15 000	—	—	72 000
Turquie	—	326 000	—	—	—	105 000	—	431 000	92 000	—	—	—	92 000	—	—	—	523 000
TOTAL POUR LA RÉGION	—	326 000	—	—	105 000	—	431 000	149 000	149 000	—	—	—	149 000	104 000	—	—	684 000

ANNEXE V

**Allocations approuvées par le Conseil d'administration en juin 1963
et allocations reversées à la masse, par pays et par région**

(En dollars des Etats-Unis)

	Décisions du Conseil d'administration			
	Allocations approuvées		Répartition des allocations globales ^a	Allocations reversées à la masse ^b
	Pour les programmes à long terme	Pour les situations d'urgence		
I. — AFRIQUE	2 627 000	72 418	50 470	10 000
II. — AMÉRIQUES	1 953 800	—	76 254	233 247
III. — ASIE CENTRALE ET MÉRIDIONALE	1 230 600	—	44 916	81 254
IV. — ASIE ORIENTALE ET PAKISTAN	3 927 913	—	16 783	49 262
V. — EUROPE	429 000	—	23 215	—
VI. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE	684 000	—	83 064	329 254
VII. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS	77 000	17 400	(294 702)	188 307
TOTAL (I à VII)	10 929 313	89 818	—	891 324
VIII. — AUTRE ASSISTANCE: Services d'exécution	1 938 400	—	—	117 468
IX. — ADMINISTRATION	1 208 375	—	—	105 287
TOTAL (VIII à IX)	3 146 775	—	—	222 755
TOTAL GÉNÉRAL	14 165 906	—	—	1 114 079
I. — AFRIQUE				
Algérie	265 000	47 618	—	—
Bassoutoland	72 000	—	18 432	—
Congo (Brazzaville)	62 000	—	—	—
Côte-d'Ivoire	150 000	—	—	—
Dahomey	97 000	—	—	—
Gabon	15 000	—	—	—
Gambie	5 000	—	—	—
Guinée	62 000	—	—	—
Haute-Volta	—	—	7 916	—
Kenya	635 000	—	3 412	—
Madagascar	115 000	—	—	—
Maroc	45 000	15 000 ^c	13 414	—
Mauritanie	38 000	—	—	—
Niger	53 000	—	—	—
Nigéria, Fédération de	170 000	—	1 462	—
Nyassaland	84 000	—	—	—
Ouganda	44 000	—	—	—
République centrafricaine	123 000	—	—	—
Rhodésie et Nyassaland, Fédération de	22 000	—	—	—
Rwanda	44 000	—	—	—
Sénégal	34 000	—	—	—
Tanganyika	310 000	—	—	—
Tchad	87 000	—	—	—
Tunisie	—	—	—	—
Zanzibar	55 000	—	5 834	10 000
Programmes régionaux:				
Formation pédiatrique	40 000	—	—	—
Médicaments pour la ménin- gite cérébro-spinale	—	9 800 ^c	—	—
TOTAL POUR LA RÉGION	2 627 000	72 418	50 470	10 000
II. — AMÉRIQUES				
Argentine	96 000	—	—	—
Bolivie	—	—	1 244	—
Bésil	—	—	26 353	—
Chili	158 000	—	665	—
Colombie	554 800	—	13 910	—
Costa Rica	127 000	—	3 763	—

ANNEXE V (suite)

<i>Décisions du Conseil d'administration</i>				
<i>Allocations approuvées</i>				
	<i>Pour les programmes à long terme</i>	<i>Pour les situations d'urgence</i>	<i>Répartition des allocations globales ^a</i>	<i>Allocations reversées à la masse ^b</i>
AMÉRIQUES (suite)				
El Salvador	111 000	—	3 873	190
Equateur	156 000	—	—	—
Guatemala	136 000	—	7 758	734
Guyane britannique	13 000	—	—	—
Haïti	—	—	2 539	—
Honduras	64 000	—	—	47
Honduras britannique	17 000	—	—	713
Mexique	—	—	—	223 113
Nicaragua	—	—	7 625	—
Paraguay	—	—	6 883	—
Pérou	209 000	—	1 641	—
République Dominicaine	278 000	—	—	—
Uruguay	—	—	—	5 209
Programmes régionaux:				
Cycle d'études en matière de nutrition (Porto-Rico)	—	—	—	2 270
Cycle d'études en matière de nutrition (Mexique)	—	—	—	971
Formation professionnelle:				
Inspecteurs sanitaires	34 000	—	—	—
TOTAL POUR LA RÉGION	1 953 800	—	76 254	233 247
III. — ASIE MÉRIDIONALE ET CENTRALE				
Afghanistan	342 000	—	—	—
Ceylan	—	—	10 284	80 095
Inde	888 600	—	34 632	1 159
TOTAL POUR LA RÉGION	1 230 600	—	44 916	81 254
IV. — ASIE ORIENTALE ET PAKISTAN				
Birmanie	399 100	—	—	—
Bornéo du Nord	69 000	—	—	—
Cambodge	42 700	—	—	—
Chine	142 000	—	—	701
Corée, République de	105 000	—	—	—
Hong-kong	40 200	—	—	—
Indonésie	1 023 000	—	4 878	2 382
Laos	20 500	—	—	—
Pakistan	1 311 000	—	11 886	10 557
Philippines	692 200	—	—	9 412
Sarawak	14 000	—	—	—
Thaïlande	69 213	—	19	7 451
Programme régional:				
Equipes d'enquête sur la tuberculose	—	—	—	18 759
TOTAL POUR LA RÉGION	3 927 913	—	16 783	49 263
V. — EUROPE				
Espagne	—	—	11 879	—
Italie	—	—	7 404	—
Pologne	284 000	—	—	—
Yougoslavie	145 000	—	3 932	—
TOTAL POUR LA RÉGION	429 000	—	23 215	—
VI. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE				
Arabie Saoudite	66 000	—	—	—
Ethiopie	—	—	30 257	6 512
Irak	—	—	1 852	—
Iran	—	—	3 041	—
Israël	—	—	11 098	5 095

ANNEXE V (suite)

<i>Décisions du Conseil d'administration</i>				
<i>Allocations approuvées</i>				
	<i>Pour les programmes à long terme</i>	<i>Pour les situations d'urgence</i>	<i>Répartition des allocations globales ^a</i>	<i>Allocations reversées à la masse ^b</i>
Jordanie	23 000	—	—	—
Libye	—	—	8 306	—
République arabe unie	72 000	—	1 574	302 647
Somalie	—	—	—	15 000
Syrie	—	—	1 498	—
Turquie	523 000	—	35 438	—
TOTAL POUR LA RÉGION	684 000	—	83 064	329 254
VII. — ASSISTANCE INTÉRESSANT				
PLUSIEURS RÉGIONS				
Cycle d'études sur la nutrition appliquée (Le Caire)	10 000	—	—	—
Formation pédiatrique (Royaume-Uni)	50 000	—	—	—
Formation pédiatrique (Varsovie)	17 000	—	—	—
Allocations globales:				
Remboursement à la FAO des dépenses afférentes aux bourses et au personnel affecté aux programmes	—	—	(294 702)	188 307
Secours d'urgence	—	17 400	—	—
TOTAL INTERRÉGIONAL	77 000	17 400	(294 702)	188 307

^a Pour les bourses et le personnel international affecté aux programmes bénéficiant de l'assistance conjointe de la FAO et du FISE, voir document E/ICEF/P/L.301.

^b Dans cette colonne sont indiqués les soldes d'allocations antérieures, reversées à la masse (E/ICEF/P/L.324/Rev.1), à savoir:

Soldes non utilisés provenant d'allocations par pays antérieurement approuvées	<i>Dollars</i> 891 324
Dépenses des services d'administration et d'exécution en 1962	322 755
	1 114 079

^c Somme prélevée sur l'allocation globale approuvée en juin 1963 par le Conseil d'administration pour les situations d'urgence (voir document E/ICEF/P/L.325,p.110).

ANNEXE VI

**Engagements non liquidés à la clôture de la session de juin 1963
du Conseil d'administration et devant faire l'objet d'allocations
à une session ultérieure**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

		Montant total de l'engagement		Montant total des allocations approuvées avant la session de juin 1963	Montant de l'allocation approuvée à la session de juin 1963	Solde à la clôture de la session de juin 1963
		Date	Montant			
Afrique orientale	Services sociaux et dévelop- pement communautaire	Juin 1962	160,5	25,0	—	135,5
Amériques	Formation nutritionnelle d'agronomes	Décembre 1962	250,0	96,0	—	154,0
Argentine	Formation en matière d'HMI	Juin 1962	136,0	80,0	—	56,0
Bassoutoland	Nutrition	Juin 1963	110,0	—	72,0	38,0
Birmanie	Enseignement	Juin 1963	510,0	—	282,0	228,0
Bolivie	Enseignement	Décembre 1962	226,0	107,0	—	119,0
Bornéo du Nord	Paludisme	Juin 1961	428,0	238,0	69,0	121,0
Brésil	HMI	Décembre 1961	618,5	508,0	—	110,5
Brésil	Formation pédiatrique	Juin 1962	115,0	64,0	—	51,0
Brésil	Formation en matière d'HMI	Juin 1962	227,0	67,0	—	160,0
Brésil	Assainissement	Juin 1962	1 018,0	700,0	—	318,0
Brésil	Nutrition	Juin 1962	91,4	63,0	—	28,4
Brésil	Enseignement	Décembre 1962	657,0	329,0	—	328,0
Chili	Formation en matière d'HMI	Décembre 1962	350,0	183,0	—	167,0
Chili	HMI/Assainissement	Juin 1962	220,9	130,0	73,0	17,9
Chine (Taiwan)	Maladies vénériennes	Mars 1960	44,2	26,0	—	18,2
Chine (Taiwan)	Trachome	Juin 1962	1 785,5	948,0	—	837,5
Chine (Taiwan)	Enseignement	Juin 1963	500,0	—	115,0	385,0
Colombie	Nutrition	Juin 1962	166,2	104,0	—	62,2
Colombie	Enseignement	Juin 1963	187,0	—	53,0	134,0
Cuba	HMI/Assainissement	Mars 1960	167,0	132,0	—	35,0
Dahomey	Nutrition	Juin 1963	148,0	—	97,0	51,0
Ethiopie	Tuberculose	Décembre 1962	131,1	58,0	—	73,1
Ghana	Services sociaux	Décembre 1962	182,3	100,0	—	82,3
Grèce	PMI	Janvier 1961	487,0	385,0	—	102,0
Haiti	Paludisme	Décembre 1961	1 321,0	682,0	—	639,0
Haute-Volta	HMI	Décembre 1962	230,0	139,0	—	91,0
Honduras	Assainissement	Décembre 1961	171,0	125,0	—	46,0
Hong-kong	Services sociaux	Juin 1962	95,0	50,0	40,2	4,8
Inde	Lèpre	Janvier 1961	213,0	119,0	65,6	28,4
Inde	Nutrition (pour l'ensemble du pays)	{ Décembre 1961 } { Décembre 1962 }	3 515,9	2 100,0	—	1 415,9
Inde	Formation préprofessionnelle	Juin 1963	624,0	—	198,0	426,0
Iran	Enseignement	Décembre 1962	449,0	224,0	—	225,0
Jordanie	Services sociaux	Juin 1963	54,0	—	23,0	31,0
Kenya	HMI	Juin 1962	415,0	—	236,0	179,0
Kenya	Nutrition et formation en matière de produits laitiers	Juin 1963	250,0	—	88,0	162,0
Kenya	Conservation du lait	Juin 1963	286,0	—	230,0	56,0
Kenya	Laiteries rurales	Juin 1963	211,0	—	81,0	130,0
Londres et Ibadan	Nutrition	Décembre 1962	613,2	128,0	—	485,2
Madagascar	Enseignement en matière de nutrition	Juin 1963	391,0	—	115,0	276,0
Maroc	HMI	Décembre 1962	495,3	212,0	—	283,3
Mexique	Formation en matière d'HMI	{ Juin 1961 } { Décembre 1962 }	612,0	356,0	—	256,0
Nigéria (région occidentale)	HMI	Décembre 1962	367,0	116,0	—	251,0
Nigéria (région orientale)	HMI	Décembre 1962	162,4	99,0	—	63,4
Nigéria (région septentrionale)	HMI	Juin 1963	213,0	—	91,0	122,0
Nigéria	Vulgarisation agricole	Juin 1963	169,0	—	54,0	115,0
Nigéria	Amélioration des programmes de nutrition	Juin 1963	100,0	—	25,0	75,0

ANNEXE VI (suite)

		Montant total de l'engagement		Montant total des allocations approuvées avant la session de juin 1963	Montant de l'allocation approuvée à la session de juin 1963	Solde à la clôture de la session de juin 1963
		Date	Montant			
Pakistan	Santé rurale	Juin 1963	1 681,0	—	1 147,0	534,0
Pakistan (Lahore)	PMI	Juin 1961	483,0	300,0	—	183,0
Pakistan	Services sociaux	Juin 1962	96,7	47,0	—	49,7
Paraguay	HMI/Services sociaux	Décembre 1962	139,0	67,0	—	72,0
Pérou	Formation en matière d'HMI	Décembre 1961	634,0	348,0	—	286,0
Pérou	Assainissement	Décembre 1961	194,0	110,0	—	84,0
Pérou	Enseignement	Décembre 1962	209,0	172,0	—	37,0
République Dominicaine	HMI	Décembre 1961	144,6	95,0	—	49,6
Rhodésie et Nyassaland, Fédération de	Services sociaux et développe- ment communautaire	Juin 1962	212,3	43,0	22,0	147,3
Royaume-Uni	Formation pédiatrique	Juin 1961	150,0	50,0	50,0	50,0
Sénégal	HMI	Juin 1962	252,6	205,0	—	47,6
Singapour	HMI	Décembre 1962	78,5	36,5	—	42,0
Tanganyika	Puériculture et économie domestique	Juin 1963	344,0	—	138,0	206,0
Tanganyika (Arusha)	PMI	Décembre 1961	156,5	50,0	—	106,5
Thaïlande	Enseignement	Décembre 1962	1 269,3	353,0	—	916,3
Tunisie	Enseignement	Décembre 1962	633,5	125,0	—	508,5
Tunisie	Formation préprofessionnelle	Décembre 1962	770,6	276,0	—	494,6
Turquie	Trachome	Juin 1963	192,0	—	105,0	87,0
Venezuela	Assainissement	Décembre 1962	527,0	286,0	—	241,0
Centre international de l'enfance		Juin 1961	1 950,0	750,0	—	1 200,0
Frais de transport interrégionaux		—	1 717,5	—	—	1 717,5
TOTAL DES ENGAGEMENTS POUR L'AIDE AUX PROGRAMMES			31 709,5	12 006,5	3 469,8	16 233,2
Prévisions pour les services d'exécution (1964)						4 225,4
Prévisions pour les dépenses d'administration (1964)						2 321,4
TOTAL GÉNÉRAL DES ENGAGEMENTS NON LIQUIDÉS						22 780,0

TABLE DES MATIÈRES (suite)

ANNEXES

	<i>Pages</i>
I. — Liste des participants à la session de juin 1963 du Conseil d'administration	15
II. — Description des programmes approuvés en juin 1963	16
III. — Engagements approuvés par le Conseil d'administration en juin 1963, par pays et région ou par type de programme	40
IV. — Allocations approuvées par le Conseil d'administration en juin 1963 par pays ou région et par type de programme	44
V. — Allocations approuvées par le Conseil d'administration en juin 1963 et allocations reversées à la masse, par pays et par région	48
VI. — Engagements non liquidés à la clôture de la session de juin 1963 du Conseil d'administration et devant faire l'objet d'allocations à une session ultérieure	51

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD: VAN SCHAIK'S BOOK STORE (PTY.), LTD.
Church Street, Box 774, Pretoria.
CAMEROUN: LIBRAIRIE DU PEUPLE
AFRICAIN
La Garantie, B. P. 1197, Yaoundé.
DIFFUSION INTERNATIONALE CAMEROUNAISE
DU LIVRE ET DE LA PRESSE, Santmelina.
CONGO (Léopoldville):
INSTITUT POLITIQUE CONGOLAIS
B. P. 2307, Léopoldville.
ETHIOPIE: INTERNATIONAL PRESS AGENT
P. O. Box 120, Addis-Abeba.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP
University College of Ghana, Legon, Accra.
KENYA: THE E.S.A. BOOKSHOP
Box 30167, Nairobi.
MAROC: CENTRE DE DIFFUSION
DOCUMENTAIRE DU B.E.P.I., 8, rue Michaux-
Bellaire, Rabat.
RÉPUBLIQUE ARABE UNIE: LIBRAIRIE
"LA RENAISSANCE D'ÉGYPTÉ"
9 Sh. Adly Pasha, Le Caire.
RHODÉSIE DU SUD: THE BOOK CENTRE
First Street, Salisbury.

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA: THE QUEEN'S PRINTER
Ottawa, Ontario.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE: SALES SECTION
UNITED NATIONS, New York

AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE: EDITORIAL SUDAMERICANA,
S. A., Alana 500, Buenos Aires.
BOLIVIE: LIBRERIA SELECCIONES
Cailla 972, La Paz.
BRESIL: LIVRARIA AGIR
Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291,
Rio de Janeiro.
CHILI: EDITORIAL DEL PACIFICO
Ahumada 57, Santiago.
LIBRERIA IVENS
Cailla 205, Santiago.
COLOMBIE: LIBRERIA BUCHHOLZ
Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.
COSTA RICA: IMPRENTARY LIBRERIA TREJOS
Aparado 1113, San José.
CUBA: LA CASA BELGA
O'Reilly 455, La Habana.
ÉQUATEUR: LIBRERIA CIENTIFICA
Cailla 342, Guayaquil.
GUATEMALA: SOCIEDAD ECONOMICA-
FINANCIERA
6a Av. 14-13, Ciudad de Guatemala.
HAÏTI: LIBRAIRIE "À LA CARAVELLE"
Port-au-Prince.
HONDURAS: LIBRERIA PANAMERICANA
Tegucigalpa.
MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A.
Ignacio Mariscal 41, Mexico, D. F.
PANAMA: JOSÉ MENÉNDEZ
Agencia Internacional de Publicaciones,
Aparado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.
PARAGUAY: AGENCIA DE LIBRERIAS
DE SALVADOR NIZZA
Cailla Pia Franco No. 39-43, Asunción.
PEROU: LIBRERIA INTERNACIONAL DEL PERU,
S. A. Cailla 1417, Lima.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE: LIBRERIA
DORVILLE, MARCELO 49, Santo Domingo.
SALVADOR: MANUEL NAVAS Y CIA.
18 Avenida sur 37, San Salvador.
URUGUAY: REPRESENTACION
DE EDITORES PROF. M. DELIA
Paseo Capatzen 1342, 1° piso, Montevideo.
VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE
Av. Miranda, No. 52, Edif. Galipán, Caracas.

ASIE

BIRMANIE: CURATOR GOVT. BOOK DEPOT
Sangha.

CAMBODGE: ENTREPRISE KHMÈRE DELIBRAIRIE
Imprimerie & Papeterie, S. & R. L., Phnom-Penh.
CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP
Assoc. Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244,
Colombo.
CHINE:
THE WORLD BOOK COMPANY, LTD.
99 Chung King Road, 1st Section, Taipah, Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD.
211 Henan Road, Shanghai.
CORÉE (RÉPUBLIQUE DE):
EUL-YOO PUBLISHING CO., LTD.
5, 2-KA, Chongno, Seoul.
HONG-KONG: THE SWINDON BOOK
COMPANY, 25 Nathan Road, Kowloon.
INDE: ORIENT LONGMANS
Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras et New Delhi.
OXFORD BOOK & STATIONERY COMPANNY
Calcutta et New Delhi.
P. VARADACHARY & COMPANY
Madras.
INDONÉSIE: PEMBANGUNAN, LTD.
Gunung Sahari 84, Djakarta.
JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD.
6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.
PAKISTAN: THE PAKISTAN CO-OPERATIVE
BOOK SOCIETY
Dacca, East Pakistan.
PUBLISHERS UNITED, LTD.
Lahore.
THOMAS & THOMAS
Karachi.
PHILIPPINES: ALEMAR'S BOOK STORE
769 Rizal Avenue, Manila.
POPULAR BOOKSTORE
1573 Doroteo Jose, Manila.
SINGAPOUR: THE CITY BOOK STORE, LTD.
Collyer Quay.
THAÏLANDE: PRAMUAN MIT, LTD.
55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
NIBONDI & CO., LTD.
New Road, Sikak Phya Sri, Bangkok.
SUKSAPAN PANIT
Mansion 9, Rajadamern Avenue, Bangkok.
VIÊT-NAM (RÉPUBLIQUE DU):
LIBRAIRIE-PAPERIE XUÂN THU
185, rue Tu-do, B. P. 283, Saigon.

EUROPE

ALLEMAGNE (RÉP. FÉDÉRALE D):
R. EISENSCHMIDT
Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.
ELWERT und MEURER
Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
ALEXANDER HORN
Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
W. E. SAARBACH
Gettrudenstrasse 30, Köln (1).
AUTRICHE:
GEROLD & COMPANY
Graben 31, Wien, I.
B. WÜLLERSTORFF
Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.
GEORG FROMME & CO., Spengergasse 39, Wien, V.
BELGIQUE: AGENCE ET MESSAGERIES DE LA
PRESSE, S. A.
14-22, rue du Paris, Bruxelles.
BULGARIE: RAZNOIZNOS, 1, Tzar Assen, Sofia.
CHYPRE: PAN PUBLISHING HOUSE
10 Alexander the Great Street, Strovolos.
DANEMARK: EJNAR MUNKSGAARD, LTD.
Nørregade 6, København, K.
ESPAGNE:
LIBRERIA BOSCH
91 Ronda Universidad, Barcelona.
LIBRERIA MUNDI-PRENSA
Castelló 37, Madrid.
FINLANDE: AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA
2 Keskuskatu, Helsinki.
FRANCE: ÉDITIONS A. PÉDONE
11, rue Soufflot, Paris (Ve).
GRÈCE: LIBRAIRIE KAUFFMANN
28, rue du Stade, Athènes.
HONGRIE: KULTURA, P. O. Box 149, Budapest 62
Dupa.
IRLANDE: STATIONERY OFFICE
Dublin.
ISLANDE: BÓKAVERZLUN SIGFÚSAR
EYHUNDSSONAR H. F.
Austurstræti 18, Reykjavík.

ITALIE: LIBRERIA COMMISSIONARIA SANSONI
Via Gino Capponi 26, Firenze.
et Via Paolo Marcuri 19/B, Roma.
LUXEMBOURG: LIBRAIRIE
J. TRAUSSCHSCHUMMER
Place du Théâtre, Luxembourg.
NORVÈGE: JOHAN GRUNDT TANUM
Karl Johansgate, 41, Oslo.
PAYS-BAS: N. V. MARTINUS NIJHOFF
Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
POLOGNE: PAN, Palac Kultury i Nauki,
Warszawa.
PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA.
186 rue Aurea, Lisboa.
ROUMANIE: CARTIMEX,
Str. Aristide Briand 14-18,
P. O. Box 134-135, Bucaresti.
ROYAUME-UNI: H. M. STATIONERY OFFICE
P. O. Box 569, London, S. E. 1
(et agences HMSO à Belfast, Birmingham,
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).
SUÈDE: C. E. FRITZE'S KUNGL.
HOVBOKHANDEL A-B,
Fredsgatan 2, Stockholm.
SUISSE: LIBRAIRIE PAYOT, S. A.
Lausanne, Genève.
HANS RAUNHARDT
Kirchgasse 17, Zürich 1.
TCHÉCOSLOVAQUIE: ARTIA LTD.,
I. Smačkách 30, Praha 2.
ČESKOSLOVENSKÝ SPISOVATEL
Národní třída 9, Praha 1.
TURQUIE: LIBRAIRIE HACHETTE
469 İstiklal Caddesi, Beyoğlu, İstanbul.
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIÉTIQUES:
MEJDOUNARODNAJA KNIGA
Smolenskaja Plochtchad, Moskva.
YUGOSLAVIE:
CANKARJEVA ZALOŽBA
Ljubljana, Slovenia.
DRŽAVNO PREDUZEĆE
Jugoslavenska Knjižica, Terazije 27/11, Beograd.
PROSVETA
5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.
PROSVETA PUBLISHING HOUSE
Import-Export Division, P. O. Box 559,
Terazije 16/1, Beograd.

MOYEN-ORIENT

IRAK: MACKENZIE'S BOOKSHOP
Baghdad.
ISRAËL: BLUMSTEIN'S BOOKSTORES
35 Allenby Rd. et 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.
JORDANIE: JOSEPH I. BAHOU & CO.
Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
LIBAN: KHAYAT'S COLLEGE BOOK
COOPERATIVE
92-94, rue Bliss, Beyrouth.

OCÉANIE

AUSTRALIE:
WEA BOOKROOM, University, Adelaide, S.A.
UNIVERSITY BOOKSHOP, St. Lucia, Brisbane, Qld.
THE EDUCATIONAL AND TECHNICAL BOOK
AGENCY
Parap Shopping Centre, Darwin, N. T.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
Monash University, Wellington Road, Clayton, Vic.
MELBOURNE CO-OPERATIVE BOOKSHOP
LIMITED
10 Bowen Street, Melbourne C. 1, Vic.
COLLINS BOOK DEPOT PTY. LTD.
363 Swanston Street, Melbourne, Vic.
THE UNIVERSITY BOOKSHOP, Nediands, W. A.
UNIVERSITY BOOKROOM
University of Melbourne, Parkville N. 2., Vic.
UNIVERSITY CO-OPERATIVE BOOKSHOP
LIMITED
Manning Road, University of Sydney, N.S.W.
NOUVELLE-ZÉLANDE:
GOVERNMENT PRINTING OFFICE
Private Bag, Wellington
(et Government Bookshops à Auckland,
Christchurch et Dunedin)

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de bureaux de vente peuvent être adressées à la Section des ventes, ONU, New York (E.-U.), ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).